



LEXIBOOK - LINGUISTIC ELECTRONIC SYSTEM

Société anonyme au capital de 2 020 506 €.

**Siège social : 2, avenue de Scandinavie, Z.A. de Courtabœuf, 91953 Les Ulis.
323 036 921 R.C.S. Evry**

DOCUMENT DE REFERENCE 2012



Le présent document de référence au 31 mars 2012 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 mai 2012, conformément à l'article 212-13 4° du Règlement Général de l'AMF.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

Ce document de référence au 31 mars 2012 a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

En application de l'article 28 du règlement CE n°809/2044 sur les prospectus, les informations suivantes sont incorporées par référence dans le présent document de référence :

- I. Les comptes consolidés et sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2011 figurent aux pages 51 à 101 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 29 juillet 2011 sous le numéro D.11-0758, les rapports d'audit correspondants figurant respectivement aux pages 49 à 50 et 81 à 82 de ce document de référence.
- II. Les comptes consolidés et sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2010 figurent aux pages 70 à 121 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 30 juillet 2010 sous le numéro D.10-0659, les rapports d'audit correspondants figurant respectivement aux pages 61 à 64 de ce document de référence.

Des exemplaires du document de référence sont disponibles sans frais au siège social de Lexibook, 2 Avenue de Scandinavie – 91953 COURTABOEUF CEDEX, sur le site internet de la société (www.lexibook.com), ainsi que sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

PREAMBULE

Le Document de Référence de la société LEXIBOOK contient des indications sur les objectifs, perspectives et axes de développement de la société LEXIBOOK. Ces informations ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront ou que les objectifs seront atteints.

Les déclarations prospectives contenues dans le Document de Référence visent également des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient, en cas de réalisation, avoir pour conséquence que les résultats futurs, les performances et les réalisations de la société LEXIBOOK soient significativement différents des objectifs formulés et suggérés. Ces facteurs peuvent notamment inclure l'évolution de la conjoncture économique et commerciale, ainsi que les facteurs de risque exposés dans la partie 4 du présent Document de Référence.

Dans le Document de Référence, la société LEXIBOOK est dénommée « LEXIBOOK », ou « LEXIBOOK SA » ou la « Société ». Le « Groupe » ou le « Groupe LEXIBOOK » désigne LEXIBOOK et ses filiales directes et indirectes, telles que décrites dans la partie 7 du présent Document de Référence.

Table des matières

I.	PERSONNES RESPONSABLES	7
I1.	Nom et fonction du responsable du Document de Référence	7
I2.	Attestation du responsable du Document de Référence.....	7
I3.	Responsable de l'Information	8
II.	CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES.....	8
II1.	Commissaires aux comptes titulaires	8
II2.	Commissaires aux comptes suppléants.....	8
III.	INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	9
IV.	FACTEURS DE RISQUES	9
IV1.	Risques de liquidité	9
IV2.	Risques financiers	11
IV3.	Risques de taux.....	12
IV4.	Risques juridique	13
IV41.	Risques liés aux contrats de licences de marques	13
IV42.	Risques réglementaires.....	13
IV5.	Risques fiscaux	14
IV6.	Risques industriels et risques liés à l'environnement.....	14
IV7.	Risques clients.....	15
IV8.	Risques liés aux stocks	15
IV9.	Risques liés au transport.....	15
IV10.	Risque de saisonnalité	16
IV11.	Risques liés aux impôts différés	16
IV12.	Assurance - Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus.....	16
IV13.	Risques résultant de l'exercice par la société de son activité	16
IV15.	Faits exceptionnels et litiges.....	17
V.	INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR.....	17
V1.	Histoire et évolution de la société.....	17
V11.	Raison sociale (article 3 des statuts).....	17
V12.	Lieu et numéro d'enregistrement de la société	17
V13.	Date de constitution et durée de la société	17
V14.	Siège social et forme juridique de la société	17
V15.	Objet social (article 2 des statuts)	17
V16.	Evènements importants dans le développement des activités de la société	18
V2.	Investissements.....	19
V21.	Principaux investissements réalisés au cours des trois derniers exercices.....	19
V22.	Principaux investissements réalisés ou en cours à la date du présent Document de Référence.....	19
V23.	Principaux investissements ayant fait l'objet d'engagements fermes de la part des organes de direction.....	19
VI.	DESCRIPTION DU MARCHE ET DES ACTIVITES DE LA SOCIETE	19
VI1.	Principales activités	19
VI11.	Stratégie	19

VI12.	Recherche & Développement.....	20
VI13.	Canaux de distribution : FOB / NON FOB.....	20
VI2.	Les marchés du groupe LEXIBOOK	22
VI3.	Evénements exceptionnels.....	22
VI4.	Dépendance de la Société à l'égard des licences.....	22
VI5.	Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de la société concernant sa position concurrentielle	23
VII.	ORGANIGRAMME	23
VII1.	Description du groupe	23
VII2.	Liste des filiales	25
VIII.	PROPRIETE IMMOBILIERE, USINES, EQUIPEMENTS	25
VIII1.	Immobilisations incorporelles	25
VIII2.	Immobilisations corporelles	25
IX.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	25
IX1.	Examen de la situation financière des exercices clos au 31 mars 2012, 31 mars 2011 et 31 mars 2010	25
IX11.	Situation financière – bilan simplifié : exercices 2011-2012 / 2010-2011	26
IX12.	Situation financière – bilan simplifié : exercices 2010-2011 / 2009-2010	26
IX2.	Examen du compte de résultat pour les exercices clos au 31 mars 2011, 31 mars 2010 et 31 mars 2009	27
IX21.	Compte de résultat – exercices 2011-2012 / 2010-2011	27
IX22.	Compte de résultat – exercices 2010-2011 / 2009-2010	27
IX23.	Autres facteurs économiques et gouvernementaux	28
X.	TRESORERIE ET CAPITAUX.....	28
X1.	Informations simplifiées sur les capitaux de l'émetteur	28
X2.	Flux de trésorerie.....	28
X3.	Conditions d'emprunts et structure de financement.....	28
X4.	Restrictions à l'utilisation des capitaux.....	28
X5.	Sources de financement relatives aux investissements futurs de la Société.....	29
XI.	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCE	29
XI1.	Recherche et développement.....	29
XI2.	Brevets & licences	29
XI21.	Brevets.....	29
XI22.	Licences.....	29
XI23.	Marques Propres	29
XII.	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	29
XII1.	Tendances ayant affecté l'activité depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du Document de Référence	29
XII11.	Ventes.....	29
XII12.	Autres éléments.....	30
XII2.	Tendance connue, incertitude, demande ou tout événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	30
XIII.	PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU RESULTAT.....	31
XIII1.	Déclaration de l'émetteur.....	31
XIV.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	31

XIV1.	Mandataire sociaux et organes de gouvernement d'entreprise	31
XIV2.	Expériences des administrateurs	32
XIV3.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale.....	32
XV.	REMUNERATIONS ET AVANTAGES	33
XV1.	Montant de la rémunération versée aux mandataires sociaux.....	33
XV2.	Retraites et autres avantages.....	35
XVI.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	35
XVI1.	La direction de la société	35
XVI2.	Contrats de service liant les mandataires sociaux	35
XVI3.	Comités spécialisés – Comité d'audit.....	35
XVI4.	Déclaration relative au gouvernement d'entreprise	36
XVI5.	Rapports sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne	36
XVI51.	Rapport du président prévu à l'article L. 225-68 du Code de Commerce.....	36
XVI52.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur le contrôle interne	42
XVII.	SALARIES	43
XVII1.	Effectifs à la fin de la période couverte.....	43
XVII2.	Stocks options et/ou autres avantages attribués aux mandataires sociaux	44
XVII3.	Stocks options et/ou autres avantages attribués aux salariés	44
XVIII.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....	45
XVIII1.	Répartition actuelle du capital social et des droits de vote	45
XVIII2.	Droits de vote différenciés	45
XVIII3.	Contrôle de la société	45
XVIII4.	Description d'accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement dans le contrôle	45
XIX.	OPERATIONS AVEC DES APPARENTES	46
XX.	INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	49
XX1.	Comptes consolidés au 31 mars 2012	49
XX11.	Bilan consolidé pour l'exercice clos au 31 mars 2012	51
XX12.	Compte de résultat consolidé pour l'exercice clos au 31 mars 2012	52
XX13.	Tableau de variation des capitaux propres pour l'exercice clos au 31 mars 2012	53
XX14.	Tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 mars 2012.....	54
XX15.	Annexes aux comptes consolidés pour l'exercice clos au 31 mars 2012	55
XX2.	Information financière pro forma.....	79
XX3.	Etats financiers de la société mère.....	79
	<i>I - Opinion sur les comptes annuels</i>	79
XX4.	Vérification des informations historiques annuelles	99
XX5.	Dates des dernières informations financières	99
XX6.	Informations financières intermédiaires et autres.....	100
XX7.	Dividendes	100
XX8.	Procédures judiciaires et arbitrage	100
XX9.	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	100
XX10.	Honoraires des commissaires aux comptes versés au titre de l'exercice clos au 31 mars 2012	101

XXI.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	101
XXI1.	Capital social	101
XXI11.	Compartiment de cotation	101
XXI12.	Nombre et principales caractéristiques des actions non représentatives du capital.....	101
XXI13.	Actions détenues par la société ou ses filiales.....	101
XXI14.	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription ...	102
XXI15.	Informations sur les droits d'acquisition et/ou obligation attachés au capital souscrit non libéré	102
XXI16.	Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de la placer sous option et détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent.....	102
XXI17.	Historique du capital	103
XXI2.	Acte constitutif et statuts.....	103
XXI21.	Objet social (article 2).....	103
XXI22.	Dispositions concernant les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance de la société	104
XXI23.	Droits, privilèges, restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	104
XXI24.	Actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires	104
XXI25.	Assemblées Générales	104
XXI26.	Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou d'empêcher un changement de son contrôle	107
XXI27.	Dispositions fixant les seuils au-dessus duquel toute participation doit être divulguée ...	107
XXI28.	Conditions régissant les modifications du capital.....	107
XXII.	CONTRATS IMPORTANTS (AUQUEL TOUT MEMBRE DU GROUPE EST PARTIE).....	107
XXIII.	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATION D'INTERETS	108
XXIV.	DOCUMENTS ACCESSIBLE AU PUBLIC.....	108
XXV.	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	108
XXVI.	TABLES DE RECONCILIATION	109
XXVI1.	Table de réconciliation du rapport financier annuel (article 222-3 du règlement général de l'AMF)	109
XXVI2.	Table de réconciliation du rapport de gestion (article 225-100 et suivants du Code de Commerce.....)	109

I. PERSONNES RESPONSABLES

I1. Nom et fonction du responsable du Document de Référence

Le président du Directoire, Monsieur Aymeric LE COTTIER, est responsable des informations contenues dans le présent document, à l'exception des informations contenues dans le rapport visé à l'article L. 225-68 du Code de Commerce dont le responsable est le Président du Conseil de Surveillance, Monsieur Luc LE COTTIER.

I2. Attestation du responsable du Document de Référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (dont la table de réconciliation figure en page 109 du Document de Référence), présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Cette lettre ne contient aucune observation de leur part.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux. Les rapports sur les comptes sociaux et consolidés pour l'exercice 2011-2012, respectivement en pages 79-80 et 49-50 contiennent deux observations :

« Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les « Faits marquants de l'exercice » et notamment sur l'engagement des actionnaires majoritaires de maintenir au minimum les fonds propres consolidés à 6 000 K€ au 31 décembre 2012. Au 31 mars 2012, ils s'élèvent à 5.294K€.
- la note 1.2 de l'annexe, qui expose les raisons pour lesquelles le principe de continuité d'exploitation a été appliqué, dans la mesure où l'accord de conciliation du 26 avril 2010, complété par les accords du 4 janvier 2011 et 16 décembre 2011 et les prévisions de trésorerie du groupe sont compatibles et permettent d'assurer la continuité des financements nécessaires au fonctionnement normal de la société. »

Les rapports des contrôleurs légaux sur les comptes sociaux et consolidés figurant respectivement pages 81-82 et 49-50 du document de référence de l'exercice 2010-2011 déposé auprès de l'AMF le 29 juillet 2011 sous le numéro D11-0758, contiennent deux observations :

« Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les « Faits marquants de l'exercice » et notamment sur l'engagement des actionnaires majoritaires à porter les fonds propres consolidés à 6 000 K€ d'ici le 31 décembre 2011. Au 31 mars 2011, ils s'élèvent à 3 624 K€.
- la note 1.2 de l'annexe, qui expose les raisons pour lesquelles le principe de continuité d'exploitation a été appliqué, dans la mesure où l'accord de conciliation du 26 avril 2010, complété par l'accord du 4 janvier 2011 et les prévisions de trésorerie du groupe sont compatibles et permettent d'assurer la continuité des financements nécessaires au fonctionnement normal de la société. »

Les rapports des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés figurant pages 63 et 64 du document de référence de l'exercice 2009-2010 déposé auprès de l'AMF le 30 juillet 2010 sous le numéro D10-0659, contiennent deux observations :

« Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 1.1 de l'annexe qui expose les changements de principes et méthodes comptables résultant de l'application, à compter du 1^{er} avril 2009, des normes IAS 1 révisée «Présentation des états financiers» et IFRS 8 «Secteurs opérationnels» ;
- la note 1.2 de l'annexe, qui expose les raisons pour lesquelles le principe de continuité d'exploitation a été appliqué dans la mesure où l'accord de conciliation du 26 avril 2010 et les prévisions de trésorerie du groupe sont compatibles et permettent d'assurer la continuité des financements nécessaires au fonctionnement normal de la société. »

Les Ulis, le 16 mai 2012

Aymeric LE COTTIER,
Président du Directoire

I3. Responsable de l'Information

Attestation du Président du Conseil de Surveillance pour les informations contenues dans le rapport visé à l'article L.225-68 du Code de Commerce aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le rapport visé à l'article L. 225-68 du Code de Commerce sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Les informations présentées dans le rapport visé à l'article L. 225-68 du Code de Commerce ont fait l'objet du rapport des contrôleurs légaux établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, figurant page 66. Aucune Observation n'a été formulée par les Commissaires aux Comptes.

Les Ulis, le 16 mai 2012

Luc LE COTTIER
Président du Conseil de Surveillance

II. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

II1. Commissaires aux comptes titulaires

- **C et V Audit et Associés**
8, rue Dupleix
75 015 Paris
Représenté par Monsieur Georges de BONDY
Date du premier mandat :
Assemblée Générale du 2 juillet 2003
Date de fin de mandat :
Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2015
- **Mazars**
61 rue Henri Regnault
92 400 Courbevoie
Représenté par Monsieur Serge CASTILLON
Date du premier mandat :
Assemblée Générale du 2 juillet 2003
Date de fin du mandat :
Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2015

II2. Commissaires aux comptes suppléants

- **Cabinet E.A.L**
16 rue Amelot
75 011 Paris
Date du premier mandat :
Assemblée Générale du 2 juillet 2003
Date de fin du mandat :
Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2015
- **RSA SEEC et Associés**
40 avenue Hoche
75 008 Paris
Date du premier mandat :
Assemblée Générale du 2 juillet 2003
Date de fin du mandat :
Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2015

III. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Le tableau ci-dessous présente les principales données comptables et opérationnelles du Groupe pour les trois derniers exercices. Elles sont extraites des comptes consolidés de LEXIBOOK (présentés selon les normes IFRS) pour les exercices clos les 31 mars 2012, 2011 et 2010.

Ce tableau doit être lu en parallèle avec les comptes consolidés et leurs annexes respectives pour les mêmes périodes (voir paragraphe 20 du présent Document de Référence).

Tableau des chiffres clés (en euros) au 31 mars 2012, 31 mars 2011 et 31 mars 2010 :

Tableau des chiffres clés (en €)	Au 31/03/12	Au 31/03/11	Au 31/03/10
Capital Social	2,020,506	1,921,044	3,883,266
Capitaux propres part du groupe	5,293,847	3,623,534	452,880
Dettes financières	7,758,571	11,388,198	18,070,541
<i>Dont Affacturage</i>	<i>1,336,367</i>	<i>2,036,764</i>	<i>3,134,680</i>
Trésorerie active	3,520,742	1,653,434	3,109,071
Actif Immobilisé	3,933,913	5,735,966	8,904,736
Total bilan	22,007,371	25,566,552	33,500,164
Produits d'exploitation	40,603,314	39,268,982	39,774,364
Résultat (courant) des activités poursuivies avant charges financières et avant impôt	1,866,037	1,935,459	-2,938,491
Resultat courant avant impôt	1,306,115	869,210	-3,649,138
Résultat net consolidé part du groupe	1,037,110	688,524	-3,789,753
Résultat net consolidé part du groupe par action	0.27	0.18	-3.43
Ratio d'endettement net (1)	80%	269%	3304%
Ratio d'endettement net retraité (2)	55%	212%	2611%
Dividendes distribués	0	0	0

(1) Le ratio d'endettement net est calculé en prenant le total des dettes financières moins la trésorerie active, rapporté au total des fonds propres

(2) Le ratio d'endettement net retraité est calculé en prenant le total des dettes financières retraité de l'affacturage moins la trésorerie active, rapporté au total des fonds propres

IV. FACTEURS DE RISQUES

Le groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-dessous.

La société ne peut exclure, toutefois, que d'autres risques puissent se matérialiser à l'avenir et avoir un effet défavorable significatif sur la société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement.

IV1. Risques de liquidité

Tableau de synthèse de l'endettement au 31 mars 2012, 31 mars 2011 et 31 mars 2010 :

Endettement net (en €)	31/03/2012	31/03/2011	31/03/2010
Concours bancaires	3,416,768	4,954,895	13,252,998
Affacturage	1,336,367	2,036,764	3,134,680
Crédit moyen terme part courante	784,000	784,000	0
crédits baux part courante	91,834	90,661	99,439
Intérêts courus	24,054	33,750	0
Total dettes financières part courante	2,236,255	2,945,175	3,234,119
Emprunt Obligataire	318,406	825,151	1,377,787
Crédit moyen terme part non courante	1,764,000	2,548,000	
crédits baux part non courante	23,142	114,977	205,637
Total dettes financières part non courante	2,105,548	3,488,128	1,583,424
Total dettes financières - A	7,758,571	11,388,198	18,070,541
Trésorerie active - B	3,520,742	1,653,433	3,109,071
Comptes courants associés - C	28,699	27,582	30,072
Total endettement net (A-B+C)	4,266,528	9,762,347	14,991,542

Ces éléments sont décrits dans les notes 11 (trésorerie active), 14 (dettes financières) et 17.3 (autres dettes d'exploitation non courantes) des comptes financiers.

Les lignes de concours bancaires et affacturage sont en amélioration au 31/03/12 du fait de l'activité NON FOB plus importante sur l'exercice (voir § activité FOB) et la mise en place d'un crédit moyen terme lors de la signature du premier protocole le 26 avril 2010 (dont les 7 premières échéances ont déjà été honorées au 31 mars 2012).

La diminution de l'emprunt obligataire est la résultante d'une part de la conversion en actions d'une première tranche à hauteur de 1 M€ et d'autre part de la constatation dans les comptes consolidés des conséquences du protocole avec les partenaires bancaires telles que détaillées dans le § « faits marquants » des comptes consolidés au 31 mars 2012.

Pour le financement de ses achats de marchandises, le groupe utilise des lignes de CREDOC et des « Stand-By Letter of Credit » (SBLC). Jusqu'à ce jour le groupe a toujours couvert ses besoins en CREDOC et plus généralement les besoins de financement de ses achats de marchandises.

Ces financements sont portés par la société mère, Lexibook France S.A. et par sa filiale à Hong Kong. Les besoins de financement sont essentiellement des besoins court terme liés au financement du besoin en fond de roulement.

La société avait initialement conclu le 26 avril 2010 un protocole avec ses partenaires bancaires dont l'actualisation est décrite dans les faits marquants. Ce protocole lui assurait son financement et prévoyait une clause de revoir avant le 31 janvier de chaque année.

La société a engagé une négociation avec ses partenaires bancaires pour obtenir le maintien de ses lignes de crédit. Ce renouvellement qui avait fait l'objet d'un nouveau protocole de conciliation le 4 janvier 2011 a fait l'objet d'un nouveau protocole en date du 16 décembre 2011 homologué devant le tribunal de commerce en date du 19 décembre 2011.

Le tableau ci-dessous présente les lignes de crédit, leurs échéances et leurs garanties telles qu'elles résultent du nouveau protocole homologué le 19 décembre 2011. Les montants tirés sont ceux à la date du 31 mars 2012.

Detail des lignes de crédit au 31 mars 2012						
LEXIBOOK France						
Nature ligne	Ligne €	Ligne USD	Utilisation bilan	Utilisation hors bilan	Échéance	Conditions particulières
Emprunt Obligataire	0,32 M€	n/a	0,32 M€		21/04/2015	N/A
Credit Moyen Terme	3,92 M€	n/a	2,55 M€		21/05/2015	N/A - remb nominal annuel de 0.78 M€
Facilités de caisse	0,15 M€	n/a	Néant	Néant	30/10/2012	A compter du 01/04/2012. Gage sur stocks à hauteur de 3.5 M€
Crédit de campagne	1 M€	n/a	Néant		30/10/2012	A compter du 01/04/2012. Gage sur stocks à hauteur de 3.5 M€
CREDOC	5,61 M€	7,49 M\$		3.15 M\$ equivalent à 2,36 M€	31/01/2013	Clause de revoir annuelle
CREDOC New Money	3,5 M€	4,67 M\$	Néant	Néant	30/11/2012	A compter du 01/04/2012. Gage sur stocks à hauteur de 3.5 M€
SBLC	3,97 M€	5,3 M\$		5,3 M\$	31/01/2013	Clause de revoir annuelle
Change	14,97 M€	20 M\$		4,5 M\$	31/01/2013	Clause de revoir annuelle
La ligne New Money cadre avec les besoins de financement saisonniers de Lexibook						
LEXIBOOK Hong Kong						
Nature ligne	Ligne €	Ligne USD	Utilisation bilan	Utilisation hors bilan	Échéance	Conditions particulières
			2,31 M\$ (1,73 M€) en CREDOCS et 2,25 M\$ (1,68 M€) facilités de caisses			
CREDOC et facilités de caisses	6,21 M€	8,3 M\$		1,61 M\$	31/01/2013	Clause de revoir annuelle
CREDOC	2,25 M€	3M\$	Néant	Néant	31/01/2013	Clause de revoir annuelle

NB : Pour pouvoir rapprocher le total des utilisations bilans présenté ci-dessus (6,28 M€) du total des dettes financières présenté en note 14 des comptes consolidés (7,76 M€), il convient de rajouter l'encours factor (1.34 M€), les crédits baux (0,11 M€) et les intérêts courus non échus (0,03 M€).

Les lignes sont accordées par le protocole en tenant compte de la saisonnalité de Lexibook, les échéances de ces lignes sont donc compatibles avec les besoins de financement de campagne 2012 de Lexibook. Les lignes octroyées à Lexibook Hong Kong peuvent, pour partie, être utilisées en facilités de caisse ou en CREDOCS. Pour des raisons techniques locales, les engagements CREDOCS sont comptabilisés dès la prise de cet engagement, contrairement en France, où les utilisations de lignes CREDOCS sont exclusivement des engagements hors bilan.

Pour le financement du poste client, le groupe a mis en place une solution d'affacturage au niveau européen (cf. note 3.6 des comptes au 31/03/12). Ce financement est lié à la saisonnalité de l'activité, d'où une baisse du poste affacturage en mars et une hausse en septembre.

Comme indiqué ci-dessus, le 16 décembre 2011, un accord de conciliation a renouvelé les engagements pris par nos partenaires bancaires et financiers ; Il a été homologué par le tribunal le 19 décembre 2011. Les principaux termes de cet accord sont :

Engagements des banques

Maintien à l'identique des lignes de crédit consenties à Lexibook Hong Kong (5,3 M\$ de lettre de crédit stand-by et 6 M\$ de contre garantie au profit de banques de Hong Kong pour ouvertures de lignes à la société Lexibook Hong Kong) et des lignes de crédits documentaires actuelles ou équivalent consenties à la société Lexibook France (5,61 M€ de lignes de crédits documentaires) jusqu'au 31 janvier 2013.

Renouvellement à l'identique des lignes de crédits documentaires dites « New money » à hauteur de 3,5 M€ au profit de Lexibook France jusqu'au 30 novembre 2012 et qui permettent d'assurer les pics de trésorerie liés à la saisonnalité.

Renouvellement à l'identique d'un crédit de campagne à hauteur de 1 M€ et d'une facilité de caisse de 0,15 M€, échéance 31 octobre 2012.

Renouvellement à l'identique des lignes de couverture de change à hauteur de 13.5 M\$ et possibilité en négociation bilatérale de compléter ces lignes de 6 M\$ en fonction du chiffre d'affaires passé en FOB. Au 31 mars, la société utilise 4.5 M\$ de couverture. Sachant que le besoin de l'entreprise par le passé était de l'ordre de 20 M\$, la société estime que le protocole lui permet faire face à tous ses besoins.

Engagements de l'obligataire identiques à ceux du premier protocole. Ce dernier acceptant de convertir au minimum les 2/3 de son emprunt obligataire, soit 1M€ (réalisé en février 2012, cf. faits marquants de l'exercice)

Engagements des actionnaires majoritaires (MM Aymeric, Emmanuel et Luc Le Cottier) : Maintenir les fonds propres ou quasi fonds propres à 6 M€ minimum au 31 décembre 2012.

Inscription de nantissement des comptes titres LEXIBOOK détenus par la famille LE COTTIER et représentant globalement (15.50%) du capital de la Société avant la dernière augmentation de capital.

- Soit Monsieur Luc LE COTTIER : (152.407 actions)
- Soit Aymeric LE COTTIER (222.195 actions)
- Soit Emmanuel LE COTTIER (220.978 actions)

La mainlevée de cette garantie sera donnée après parfait paiement des sommes dues au titre de la « new money », soit le 30 novembre 2012 au plus tard.

Garantie OSEO à hauteur de 1.5 M€ sur la « new money »

Hormis le non-respect des échéances de remboursements et le respect des engagements sur le renforcement des fonds propres ou quasi fonds propres, il n'y a pas de clause de défaut ou d'exigibilité anticipée.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et estime que ce nouvel accord lui permet de faire face à ses engagements et échéances sur une période d'au moins 12 mois à la date du protocole et assurer la continuité de son exploitation.

Toutefois la société précise que cette déclaration est basée sur l'hypothèse de maintenir ses fonds propres ou quasi fonds propres à hauteur de 6 M€ au 31/12/2012. La société va fournir ses meilleurs efforts pour tenir cet engagement mais ne peut apporter de garanties quant à l'atteinte de cet objectif.

En cas de non-respect de cet engagement, ses partenaires bancaires et obligataires pourraient alors demander le remboursement anticipé de leurs lignes moyen terme (1.77 M€ au 31/01/2013) et obligations (0.5M€).

Compte tenu des clauses d'exigibilité anticipée du protocole, la demande de remboursement anticipé ne pourrait intervenir au plus tôt le 31 janvier 2013 pour les créanciers bancaires et au plus tôt mi-janvier 2013 pour les créanciers obligataires.

IV2. Risques financiers

Le Groupe Lexibook, opérant dans un contexte international, est exposé aux risques de change provenant de différentes expositions en devises, principalement l'US dollar. Le risque de change porte notamment sur des transactions commerciales futures.

La totalité des achats sont réalisés en dollars US et 23,7 % du chiffre d'affaires 2011-2012 est également réalisé en USD (contre 41.1% du chiffre d'affaires réalisé en 2010-2011) et présente donc une couverture naturelle sur cette devise. Cette couverture naturelle est réalisée via le canal de distribution FOB, pour lequel la facturation est réalisée en USD et permet donc de couvrir une partie des achats réalisés en USD.

Comme précisé dans le § sur l'activité FOB, la part du chiffre d'affaires FOB dans le chiffre d'affaires total est en baisse par rapport à l'exercice précédent et stable par rapports aux exercices antérieurs. Cette part peut être amenée à varier en fonction de la parité euro/dollar et de la négociation avec les clients.

Le risque de change, crée de la volatilité sur les résultats, les capitaux propres ainsi que sur les flux de trésorerie.

Le Groupe Lexibook a recours à des instruments dérivés dans diverses stratégies de couverture pour éliminer ou limiter les risques financiers auxquels il est exposé. Les principaux instruments dérivés utilisés sont le change à terme ferme et optionnel. Les lignes de couverture de change concernées sont explicitement prévues dans le protocole du 19/12/11 (cf. point ci-dessus) et Lexibook estime qu'elles sont adaptées à son besoin.

La comptabilisation de ces instruments de couverture est détaillée dans la note 28 de l'annexe aux comptes consolidés du groupe.

Dans le cadre de sa gestion des risques, le groupe Lexibook a pour politique de couvrir un budget d'achats futurs de marchandises payables en US dollar. La couverture du budget d'achat a nécessité un découpage en différentes périodes de temps (« time bucket ») suffisamment fines.

Le Groupe Lexibook ne couvre que la part sécurisée de son budget, c'est-à-dire, la part récurrente et peu soumise à aléas. Au 31 mars 2012, les achats de marchandises payables en US au titre du budget 2012/2013 sont couverts à 15 %.

Le groupe a procédé à la revue de son risque de change au 31 mars 2012 :

Risque de change	USD	GBP	HKD
Actifs	3 234 654	391 740	4 053 946
Passifs	4 399 272	28 693	19 951 561
Position nette avant gestion	-1 164 618	363 047	-15 897 615
Hors Bilan	-11 300 000		-35 000 000
Couvertures	-4 542 711		
Position nette globale après gestion	-17 007 329	363 047	-50 897 615

Sensibilité en euros	Impact sur le résultat		Impact sur les Capitaux propres	
	Hausse de 1%	Baisse de 1%	Hausse de 1%	Baisse de 1%
USD	127 339	- 127 339	- 3 194	3 194
GBP	4 354	- 4 354	- 20 930	20 930
HKD	49 081	- 49 081	31 619	- 31 619
TOTAL	172 066	- 172 066	7 495	- 7 495

IV3. Risques de taux

Le groupe a procédé à la revue de son risque de taux au 31 mars 2012

Risque de taux	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Passifs Financiers	5 653 023	2 105 548	0
Actifs Financiers	114 425		
Position nette	5 538 598	2 105 548	0

Au 31 mars 2012, dans le cas d'une hausse des taux de 1 point, le manque à gagner serait de 76 441 €

Le groupe analyse régulièrement l'opportunité financière de la mise en place de swaps de taux (variable / fixes). A la date d'établissement du présent rapport, compte tenu du coût jugé élevé des swaps, aucune couverture n'a été initiée.

La ventilation taux fixe / taux variable est présentée dans la note 14.3 pour les passifs financiers, les actifs financiers sont détaillés en note 7 des comptes annuels.

IV4. Risques juridique

IV41. Risques liés aux contrats de licences de marques

	2011/2012	2010/2011	2009/2010
Chiffre d'Affaires sous Licences	20,172,110	24,758,741	24,406,043
%	50.2%	63.6%	62.0%
Chiffres d'Affaires hors Licences	20,051,290	14,159,481	14,983,414
%	49.8%	36.4%	38.0%
TOTAL	40,223,400	38,918,222	39,389,457
Part de la licence la plus importante	16.5%	18.1%	23.3%
Part des 5 premières licences	42.5%	46.2%	46.1%
Part des 10 premières licences	47.1%	60.2%	57.3%

1/ Risque lié aux Minimum garantie (MG)

Au cours des trois dernières années, des contrats de licence de marque ont été conclus par LEXIBOOK avec des partenaires tels que Mattel, Walt Disney, Hasbro, Marvel, Noddy. D'une durée de 3 à 5 ans reconductibles, ils prévoient des montants minima garantis de royalties à verser aux concédants. Le risque lié à ces MG serait de devoir payer des royalties sans atteindre le chiffre d'affaires correspondant et prévu contractuellement.

Ces minima sont atteints pour l'exercice 2011-2012 et devraient l'être également pour les exercices à venir. Les taux de royalties varient traditionnellement de 3% à 17%.

A la clôture de l'exercice, les négociations des deux contrats de concessions de licences qui étaient en cours à la clôture de l'exercice 2010-2011 ont abouti, il n'y a pas eu d'impact non appréhendé sur nos comptes.

2/ Risque lié à la non reconduction

La non reconduction d'une licence pourrait entraîner une baisse de chiffre d'affaires, toutefois, compte tenu du renouvellement régulier des licences au cours des derniers exercices ce risque ne semble pas significatif. Les licences sont accordées à la fois pour des durées variables, traditionnellement trois à cinq ans, dont les termes sont différents, sur plusieurs familles produits (en moyenne 5 à 10). Le groupe considère que ces éléments, notamment, produisent un effet dilutif sur le risque de dépendance puisque la probabilité de perdre une licence sur la totalité des produits lui semble faible.

Le risque de non renouvellement des licences serait d'avoir en stock des marchandises qui ne seraient plus commercialisables. Au cours des dernières années, les enjeux n'ont pas été significatifs, d'autant plus que les contrats de licence prévoient tous une clause dite de « sell off » permettant de vendre les produits pendant une période de 3 à 12 mois après l'échéance du contrat.

4/ Risque de dépendance

La société n'a pas identifié de risque de dépendance autre que ceux identifiés ci-dessus. Toutefois la perte d'une licence renommée entraînant la perte d'exclusivité de certains produits, cela pourrait entraîner un déréférencement auprès de certains clients et dans l'hypothèse la plus défavorable mettre en péril le renouvellement des autres licences.

IV42. Risques réglementaires

Compte tenu de l'harmonisation européenne et de la directive R&TTE supprimant les contraintes liées notamment aux casques VHF, il n'y a pas de risque réglementaire existant à ce jour. LEXIBOOK se

conforme au règlement CE 1103/97. Il n'existe aucun risque résultant d'une réglementation au 31/03/2012 sur l'ensemble des produits commercialisés par LEXIBOOK.

Tous les produits fabriqués et commercialisés par LEXIBOOK répondent aux normes de compatibilité électromagnétique applicables dans l'Union Européenne. En outre, conformément à la législation en vigueur, le segment spécifique du jouet répond à toutes normes mécaniques, chimiques, électriques et d'inflammabilité, nous garantissant une parfaite sécurité.

IV5. Risques fiscaux

Un contrôle fiscal portant sur les exercices clos entre le 31 mars 2009 et le 31 mars 2011 de la société LEXIBOOK SA s'est terminé le 9 mai 2012. La société a fait l'objet d'un redressement de 6.426 €.

Au mieux de notre connaissance, la société n'est exposée à aucun risque fiscal significatif.

IV6. Risques industriels et risques liés à l'environnement

LEXIBOOK n'est dépendant d'aucun fournisseur en particulier. La société a en permanence la possibilité de recourir à des fabricants différents en cas de besoin ce qui lui permet de réorganiser sa production en quelques semaines. Ce risque est donc pris en compte par l'entreprise.

Environ soixante usines travaillent à la fabrication des produits. Elles sont soumises à des impératifs de qualité, de prix et de délai, dont le défaut est sanctionné par des pénalités.

Ces usines ont été sélectionnées en fonction de leur solidité financière et de leur qualité de production.

Enfin, les usines sont liées à LEXIBOOK par des accords de confidentialité et de non divulgation d'informations et par un accord cadre négocié au cas par cas et précisant les contraintes de respect de qualité, des normes techniques, des prix, des délais et des pénalités éventuelles. Le délai de règlement moyen de ces fournisseurs est de 30 à 60 jours par virement bancaire ou lettre de crédit.

Le risque de composants défectueux, inhérent à l'activité et partagé par tous les autres constructeurs, est maîtrisé grâce à un contrôle exercé directement par LEXIBOOK Hong-Kong sur les usines de fabrication asiatiques ou indirectement, par le biais d'entreprises spécialisées. Ce risque ne s'est jamais traduit par des difficultés réelles au cours des années passées.

Le risque de pénurie de composants n'est pas significatif étant donné la diversité des fournisseurs de Lexibook, sa capacité à anticiper les besoins de ses clients et la possibilité de substituer les composants indisponibles. Il n'y a eu aucune tension sur le marché des composants au cours de l'exercice 2011-2012 dont Lexibook aurait pu subir les effets pervers.

Risques technologiques : LEXIBOOK maîtrise sa recherche et développement ainsi qu'une partie de sa production. En effet, son bureau d'études basé à Hong-Kong est proche des sites de fabrication et assure ainsi un suivi attentif du risque technologique.

Etant donnée la nature de son activité, la société protège ses marques et ne dépose pas de brevets.

Dans le domaine de la propriété industrielle, les logos, les marques LEXIBOOK, LEXIBOOK Junior, TOUCHMAN et Tablet PC et plus de 100 marques appartenant à la société, sont déposés en France et pour partie en Europe et / ou dans le monde entier. Les protections courent jusqu'en 2013 pour les plus proches à 2024 pour les plus lointaines.

Depuis une dizaine d'année, LEXIBOOK a étendu la protection de ses marques à l'Internet, en procédant à l'enregistrement de principaux noms de domaine correspondant à son portefeuille de marques internationales.

Autres risques particuliers :

Intensification de la pression sur les prix et risque de concurrence

Sur le marché des produits électroniques grand public, l'érosion observée sur les prix de vente s'accompagne d'une érosion de la marge des offreurs.

La réponse consiste à :

- Lancer de nouveaux produits,
- Créer de la valeur ajoutée grâce à de nouvelles fonctionnalités, améliorer le marketing autour des produits,
- Augmenter les ventes et donc nos approvisionnements pour obtenir des conditions d'achats attractives,
- Maintenir nos frais de structure à un plus faible niveau que nos concurrents, qui en raison de leur taille, connaissent des frais fixes incompressibles supérieurs aux nôtres.

IV7. Risques clients

Le délai de paiement moyen est de 60 jours. La société souscrit une assurance-crédit sur pratiquement tous ses clients, à hauteur de 60 à 75 % de la créance TTC selon qu'il s'agisse de clients dénommés (c'est-à-dire signalés et pour lesquels une autorisation a été demandée) ou non dénommés.

Les principaux clients sont les enseignes majeures de la grande distribution et de la distribution spécialisée comme Carrefour, Joue club, Toys R Us, Argos, Auchan, Leclerc, Système U et Casino. Ces enseignes ne présentent pas de risque de solvabilité.

20 % du chiffre d'affaires est réalisé avec le 1^{er} client et 8 % avec le deuxième client. Le tableau ci-dessous montre la répartition entre les autres acteurs et souligne la limitation du risque de dépendance clients. Il n'en reste pas moins que dans un marché relativement concentré, la perte d'un des principaux clients de la Société pourrait entraîner une baisse de son chiffre d'affaires, si la Société n'était pas en mesure d'attirer de nouveaux clients. De plus, même si la Société parvenait à attirer de nouveaux clients, ceux-ci pourraient ne pas avoir besoin du même niveau de produits que les clients perdus ou pourraient demander des conditions de paiement différentes.

Le tableau suivant indique la concentration de la clientèle au cours des trois derniers exercices.

	Au 31/03/12				Au 31/03/11				Au 31/03/10			
	CA HT	% CA	CA CUMULE	CA % CUMULE	CA HT	% CA	CA CUMULE	CA % CUMULE	CA HT	% CA	CA CUMULE	CA % CUMULE
Client 1	8,258,661	20.53%	8,258,661	20.53%	4,240,117	10.89%	4,240,117	10.89%	5,422,044	13.93%	5,422,044	13.77%
Client 2	3,021,597	7.51%	11,280,258	28.04%	3,750,983	9.64%	7,991,100	20.53%	4,346,122	11.17%	9,768,165	24.80%
Client 3	2,691,711	6.69%	13,971,969	34.74%	3,352,555	8.61%	11,343,655	29.15%	2,590,202	6.66%	12,358,368	31.37%
Client 4	2,311,607	5.75%	16,283,577	40.48%	2,819,046	7.24%	14,162,701	36.39%	2,506,138	6.44%	14,864,506	37.74%
Client 5	2,015,024	5.01%	18,298,601	45.49%	2,275,932	5.85%	16,438,633	42.24%	1,484,605	3.81%	16,349,110	41.51%
Client 6	1,696,146	4.22%	19,994,747	49.71%	1,470,199	3.78%	17,908,832	46.02%	1,116,658	2.87%	17,465,768	44.34%
Client 7	1,185,607	2.95%	21,180,354	52.66%	1,343,906	3.45%	19,252,738	49.47%	841,203	2.16%	18,306,972	46.48%
Client 8	1,017,400	2.53%	22,197,754	55.19%	996,352	2.56%	20,249,090	52.03%	818,444	2.10%	19,125,416	48.55%
Client 9	982,325	2.44%	23,180,079	57.63%	739,861	1.90%	20,988,951	53.93%	735,819	1.89%	19,861,235	50.42%
Client 10	667,500	1.66%	23,847,579	59.29%	724,357	1.86%	21,713,308	55.79%	563,219	1.45%	20,424,454	51.85%
Clients autres	16,375,821	40.71%	40,223,400	100.00%	17,204,914	44.21%	38,918,222	100.00%	18,965,003	48.73%	39,389,457	100.00%
TOTAL	40,223,400	100.00%	40,223,400	100.00%	38,918,222	100.00%	38,918,222	100.00%	39,389,457	100.00%	39,389,457	100.00%

IV8. Risques liés aux stocks

Le stock net au 31 mars 2012 représente 6 M€ contre 5.8 M€ au 31 mars 2011. Le stock est centralisé et géré à Anvers.

La société est exposée à un risque de rupture de stock et de surstock, dans le cas d'une demande réelle non conforme aux prévisions. Dans l'éventualité où les produits de la société viendraient à ne plus être disponibles du fait d'une rupture de stock, sa réputation pourrait en être altérée, ce qui pourrait nuire à ses efforts commerciaux. Dans l'éventualité où les produits de la société viendraient à ne pas s'écouler de manière satisfaisante, la société pourrait alors avoir à concéder des baisses de prix significatives.

Afin de réduire ce risque, la société :

- Utilise un système d'information pour passer ses commandes et gérer les stocks.
- Passe des commandes auprès de ses fournisseurs, soit lorsqu'il dispose de commandes fermes, soit à minima aux vues de l'historique de chaque client et de ses intentions d'achat exprimés en début d'année lors des salons professionnels à Hong Kong.

Enfin, la société a souscrit une assurance multirisque couvrant les pertes sur stock ainsi que la perte d'exploitation liée.

Dans l'éventualité où les commandes réelles seraient supérieures aux prévisions et aux approvisionnements, Lexibook pourrait être amené à expédier les marchandises en rupture par avion et par camions en express, ce qui pourrait occasionner des frais sur achats significatifs, venant directement impacter la marge. Dans l'éventualité où Lexibook ne pourrait pas livrer ces marchandises même en recourant au transport aérien, le Groupe serait confronté à un manque à gagner et éventuellement à des pénalités de retard ou de non-livraison de ses clients. Lexibook ayant connaissance des commandes ou des prévisions de commandes de ses clients plusieurs mois à l'avance, ce risque est néanmoins faible.

IV9. Risques liés au transport

LEXIBOOK, lorsqu'elle vend en NON FOB a la responsabilité du transport depuis les pays où elle fait fabriquer vers son entrepôt d'Anvers, puis vers ses marchés de distribution. La société a recouru à différents transporteurs et moyens de transport (mer et air) et a souscrit une assurance transport.

IV10. Risque de saisonnalité

Dans le secteur des jouets, plus de 65% de l'activité est généralement générée sur une période courte entre le mois d'août et le mois de novembre. Cela nécessite une bonne planification, entraîne des pics de trésorerie et rend plus difficile la visibilité sur les résultats dans les trois derniers mois de l'exercice.

Ce risque étant une donnée de son marché, Lexibook met en place des actions pour sécuriser cette pointe d'activité, notamment en suivant les délais d'approvisionnement et en négociant avec ses partenaires bancaires des lignes de financement supplémentaires sur cette période.

IV11. Risques liés aux impôts différés

Au 31 mars 2012 les impôts différés sont activés dans les comptes pour 0.91 M€ contre 1.26 M€ au 31 mars 2011.

La justification du maintien de l'activation des impôts différés résulte à la fois du fait qu'il n'y ait pas de date d'expiration quant à l'utilisation des déficits reportables activés et au fait que compte tenu de l'amélioration des résultats constatés au cours de l'exercice et des taux d'imposition en France (33.3%) et à Hong Kong (17.5%), LEXIBOOK pense raisonnablement absorber ses déficits reportables dans un délai raisonnable.

Si les résultats futurs ne permettaient pas d'absorber ces résultats de manière favorable, LEXIBOOK serait amené à devoir réduire le montant des impôts différés activés.

IV12. Assurance - Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus

L'entreprise dispose d'assurances pour l'ensemble des risques généraux inhérents à l'exercice de son activité. La société a notamment une assurance multirisque professionnelle - qui couvre les risques d'incendie (à hauteur de 2 717 256 € par sinistre), les frais supplémentaires d'exploitation (à hauteur de 450 000 € par sinistre), le vol (à hauteur de 38 000 €) - une assurance responsabilité civile de l'entreprise couvrant les dommages corporels, matériels et immatériels confondus (à hauteur de 9 125 846 € par sinistre) , une assurance stocks (à hauteur de 6 millions d'euros par sinistre) et marchandises transportées (à hauteur de 914 695 € par transport), une assurance risque clients (France et export), une assurance hommes clefs (en cas de décès de Aymeric ou Emmanuel LE COTTIER, la société Lexibook percevra 805 000 euros individuellement) et une assurance du parc automobile. Les risques susceptibles d'être encourus ont été objectivement appréciés et bénéficient d'une couverture appropriée. Au titre de l'exercice 2011-2012 les primes relatives à toutes ces assurances se sont élevées à 230 722 € pour l'ensemble du groupe Lexibook.

IV13. Risques résultant de l'exercice par la société de son activité

Le groupe Lexibook poursuit une politique sociale résolue dans le cadre des législations nationales encadrant ses filiales. Il s'interdit notamment de recourir au travail dissimulé et plus généralement s'engage à respecter l'ensemble de ses obligations définies dans le code du travail.

Il s'engage à respecter la Convention des Nations Unies sur le droit de l'enfant et les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail et notamment à ne pas recourir à de la main d'œuvre infantile ou forcée et est attentif à ce que ses sous-traitants en Asie respectent eux-mêmes ces obligations.

Le groupe est conscient des difficultés liées à l'augmentation des déchets ménagers et fait la promotion d'emballages en matériaux recyclable autant que cela est commercialement possible. La société a adhéré à des organismes permettant la collecte et le recyclage des déchets d'origine électronique selon les dispositions de la directive DEEE.

IV14. Risque liés au secteur d'activité de la Société

La Société doit s'attendre à ce que la concurrence s'adapte rapidement en termes d'offre et de prix et modifie les conditions d'offre et d'attractivité des produits. Le marché sur lequel la Société évolue est actuellement en mutation.

La Société est en concurrence avec un certain nombre d'entreprises, cotées ou non, sur les lignes de produit qu'elle développe. Il est possible que des concurrents actuels ou de nouveaux concurrents apparaissent sur chacune des lignes de produits développés par la Société. En effet le concept, jadis précurseur, de convergence des médias devient chaque jour une réalité économique et industrielle plus forte. Cette convergence risque d'affecter très sensiblement l'environnement concurrentiel de la Société.

Les principaux concurrents de LEXIBOOK sont des acteurs majeurs de l'électronique grand public : Apple, Creative Technologies, Microsoft, Samsung, Sony, Nokia, LG, Archos, ... Les concurrents de la Société interviennent à la fois sur leur marché local ainsi que sur le marché international.

De ce fait certains concurrents disposent, en comparaison avec la Société, d'une plus longue durée d'exploitation, de ressources techniques significativement plus élevées, d'une plus grande reconnaissance de marque, offre de produits et nombre de consommateurs ainsi que de relations établies de longue date avec les clients, présents ou potentiels de la Société, ce qui est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les résultats et la situation financière de la Société.

En outre, certains fabricants disposent d'une taille et d'une puissance financière beaucoup plus importantes que celles de LEXIBOOK et il ne peut être exclu que ces intervenants profitent de cette supériorité et de leur connaissance du secteur pour tenter d'établir des positions concurrentielles fortes sur les segments de marchés qui leur sembleront les plus porteurs.

Dans tous ces cas, il est probable que les offres développées par ces acteurs créeraient une concurrence significative pour la Société.

Compte tenu de ce contexte, la Société ne peut assurer qu'elle conservera ou augmentera à l'avenir sa part de marché actuelle

IV15. Faits exceptionnels et litiges

Le Groupe est susceptible d'être, impliqué dans un certain nombre de procédures juridictionnelles dans le cours normal de ses activités. Le Groupe ne peut notamment pas garantir que certains de ses clients ne seront pas confrontés à des problèmes de qualité avec ses produits. En cas de dysfonctionnement des produits commercialisés par la Société, la responsabilité délictuelle ou contractuelle de la Société pourrait être engagée. Des dommages et intérêts pourraient être demandés dans le cadre de ces procédures.

Il n'existe pas à ce jour de faits exceptionnels ou litiges pouvant avoir ou ayant eu, dans le passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la société et de ses filiales

V. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

V1. Histoire et évolution de la société

V11. Raison sociale (article 3 des statuts)

La dénomination de la société est LEXIBOOK Linguistique Electronic System. Le nom commercial est LEXIBOOK

V12. Lieu et numéro d'enregistrement de la société

La société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY sous le numéro B 323 036 921

V13. Date de constitution et durée de la société

La société a été créée le 1^{er} octobre 1981 pour 99 ans, soit le 30 septembre 2080 sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée, notamment décidées par l'Assemblée Générale à la majorité prévue pour les modifications statutaires.

V14. Siège social et forme juridique de la société

Son siège social est 2 Avenue de Scandinavie 91953 Courtabœuf Cedex.

La société LEXIBOOK est une société anonyme à conseil de surveillance de droit français depuis le 19 décembre 2006 et soumise à la loi du 24 juillet 1966 et à son décret d'application.

V15. Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet social directement ou indirectement, en France ou à l'étranger :

- l'importation en provenance de tous pays et la distribution sous toutes ses formes de toutes matières premières, produits semi-finis ou finis pouvant être revendus en l'état ou transformés.

- le commerce sous toutes ses formes, en ce compris l'achat, la vente, l'exportation, la représentation, la réparation, l'entretien et l'installation de tous produits industriels ou de grande consommation.
- la prise d'intérêt, la participation sous quelque forme que ce soit dans toute entreprise similaire, notamment par voie d'apport, souscription aux achats d'obligations, d'actions ou d'autres titres, commandite, création de société nouvelle, fusion ou autrement Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

V16. Evènements importants dans le développement des activités de la société

De nombreuses années d'expérience qui permettent à Lexibook de confirmer sa position de leader (Il s'agit ici d'estimation interne de la société aux vues d'informations verbales recueillies auprès de ses distributeurs et clients et aux vues de la place des produits LEXIBOOK dans les linéaires de ses clients) sur le marché de l'électronique grand public et le succès de la diversification sur le marché du jeu électronique

- 1993** Lancement de la marque LEXIBOOK avec la création du Grand Dictionyme
- 1994** Extension de la gamme des dictionnaires et lancement de la gamme des traducteurs.
- 1995** Lancement de la gamme organiseurs électroniques.
- 1996** Création du TOUCHMAN, nouvelle génération de produits électroniques de poche à écran tactile et développement de la gamme des calculatrices.
- 1997** Introduction au Nouveau Marché et création de filiales en Espagne, au Portugal et au Royaume-Uni.
- 1998** Acquisition des sociétés ITMC (France) et SPACE TOYS (Hongkong), dont les produits sont distribués sous la marque YENO, spécialiste des jeux électroniques éducatifs et création de filiales en Pologne et en Allemagne.
- 1999** Lancement de la marque LEXIBOOK Junior, signature de nombreux contrats de licences, lancement de la gamme des réveils, montres et calculatrices euro ; ouverture d'une filiale en Italie.
- 2000** Lancement de LEXIBOOK junior en Angleterre et ouverture d'une filiale à Singapour. Lancement des lecteurs de cartes à puces et des jouets électroniques préscolaires.
- 2001** Lancement des assistants personnels communicants.
- 2002** Désengagement obligataire et amélioration de la structure financière. Lancement des stations météo, des calculatrices graphiques, des jeux d'éveil et des jeux interactifs.
- 2003** Lancement des dictionnaires multimédia, des Travel Machines, des téléphones DECT et des jeux musicaux. Retour à la publicité télévisée. J d'Or 2003 de l'innovation pour le Karoké Micro Star.
- 2004** Succès sur le segment des stations météo et de la téléphonie résidentielle. Accord de distribution trouvé en Pologne. Mise en sommeil de la filiale Allemande. Succès des jeux de bain.
- 2005** Augmentation de capital avec appel public à l'épargne de 3,2 millions d'euros dont 2,4 millions d'euros affectés au capital social.
- 2006-2007** Validation et mise en place de la stratégie des produits électroniques de loisir et conclusion d'accords de partenariats majeurs dans le monde des licences.

2007-2008 Déploiement européen de la stratégie des produits électroniques sous licence. Explosion des ventes à l'international.

2008-2009 Cette année marque un tournant pour le groupe Lexibook à l'aune de son passage à l'ère 2.0. Le Groupe se repense pour accroître sa rentabilité et préparer sa future croissance.

2009-2010 Le Groupe déploie la stratégie de réduction des coûts et de recentrage sur les 2 pôles français et hongkongais. Lexibook consolide ses accords de licence et concentre ses développements sur les produits à plus forte marge en vue d'optimiser son exercice 2010/2011.

2010-2011 L'exercice voit la concrétisation des effets du recentrage du groupe sur ces 2 pôles français et hongkongais et la fermeture de ses autres filiales. Une augmentation de capital est réalisée le 28 février 2011 pour 2.7M€.

2011-2012 Succès du lancement des tablettes pour enfants. Conversion en actions d'une première tranche d'1M€ représentant les 2/3 de l'emprunt obligataire Turenne Capital. Campagne de publicité télévisée sur les Lexibook Tablets.

V2. Investissements

V21. Principaux investissements réalisés au cours des trois derniers exercices

Les investissements réalisés par la société se composent principalement de la recherche et développement ainsi que le renouvellement ou l'acquisition de nouvelles licences. Voir Note 5 des comptes consolidés au 31 mars 2012

V22. Principaux investissements réalisés ou en cours à la date du présent Document de Référence

Non significatif

V23. Principaux investissements ayant fait l'objet d'engagements fermes de la part des organes de direction

Non Applicable

VI. DESCRIPTION DU MARCHE ET DES ACTIVITES DE LA SOCIETE

VI1. Principales activités

La société LEXIBOOK conçoit et commercialise une gamme complète de produits électroniques de loisirs sous marque propre et licences, comme par exemple des ordinateurs ou tablettes éducatives (lancées pour Noël 2011), des jeux scientifiques, des jeux interactifs, des produits audio et vidéo, ...

VI11. Stratégie

Lors de son introduction en bourse la société avait présenté un plan de développement qui reposait principalement sur trois axes stratégiques:

- La poursuite du développement en France,
- Le développement des ventes à l'international,
- Le développement de nouveaux produits.

Ces objectifs ont été globalement atteints. Ils demeurent des axes de développement importants pour l'avenir.

Fort de son succès en France et pour profiter de ses atouts technologiques, LEXIBOOK décidait d'étendre ses ventes à l'export et de s'intéresser au marché du jouet en rachetant en 1998 les sociétés ITMC France et SPACE TOYS Hongkong.

Aux objectifs initiaux sont venus s'ajouter récemment les objectifs suivants :

- Assurer l'évolution des gammes vers l'électronique de loisir,
- Nouer et pérenniser des accords de licences majeurs qui sont négociés au niveau du groupe et qui sont assortis de minimums garantis qui peuvent être décaissés à la signature du contrat ou au fur et à mesure de la réalisation du chiffre d'affaires, en fonction des contrats,
- Continuer la prospection et le développement commercial sur de nombreux territoires,
- Optimiser sa chaîne de distribution.

L'innovation technologique

- Lancer des produits nomades à prix modéré, connectables à Internet et utilisant les ordinateurs personnels, les tablettes pour enfants.
- Intégrer au catalogue de plus en plus de produits d'électronique de loisirs au design séduisant et adapté à chaque cible en termes de fonctionnalités.
- Permettre aux utilisateurs des produits LEXIBOOK d'accéder à la technologie sans efforts et de profiter pleinement des progrès technique en toute simplicité.
- Intégrer toutes les dernières technologies développées au sein des produits Lexibook dans les jouets Lexibook Junior.
- Développer des contenus pédagogiques toujours plus performants et adaptés aux différents âges des enfants.

Développement des ventes à l'international :

- Répliquer le succès français sur les pays européens tels que l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne mais aussi les Etats-Unis.
- En augmentant ses investissements de prospection et de publicité sur chacun de ses pays

VI12. Recherche & Développement

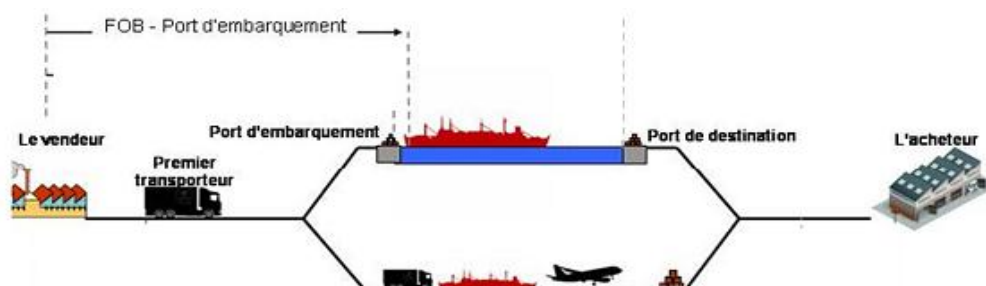
LEXIBOOK dispose d'une équipe de recherche et développement localisée à Hong Kong. Il s'agit d'un dispositif essentiel de la valeur ajoutée de la Société qui concentre ses efforts sur le développement régulier de produits.

Cette équipe prend en charge la conception complète du produit, depuis le design, la rédaction du cahier des charges jusqu'à la fabrication des moules nécessaires à la fabrication. Elle s'assure en particulier de la bonne adaptation des nouvelles technologies aux produits destinés aux enfants.

VI13. Canaux de distribution : FOB / NON FOB

FOB : Free On Board :

Le vendeur (exportateur) est responsable de livrer la marchandise depuis son entreprise et de la charger à bord du navire au port d'exportation. Il est également responsable du dédouanement dans le pays d'exportation. Dès que la marchandise passe la " passerelle du navire " le " risque de perte " est transféré à l'acheteur (importateur). A partir de cet instant, l'acheteur doit assumer les coûts de transport et assurance, et doit également prendre en charge les formalités de dédouanement dans le pays d'importation. Une transaction FOB sera lue " FOB, port d'exportation "(dans le cas de LEXIBOOK ; FOB Hong Kong)



Depuis le 30 septembre 2010, l'information financière du groupe LEXIBOOK est donnée par rapport à ses deux canaux de distribution que sont la vente FOB et la vente non FOB. Cette répartition est celle utilisée par le Reporting interne de la société.

Cette information correspond non seulement à un circuit de distribution, mais aussi au chiffre d'affaires réalisé par les deux sociétés composant aujourd'hui le groupe LEXIBOOK : LEXIBOOK SA en France et LEXIBOOK LTD à Hong Kong. Le chiffre d'affaires de cette dernière est réalisé en FOB et celui de LEXIBOOK SA sur une base de facturation domestique (NON FOB).

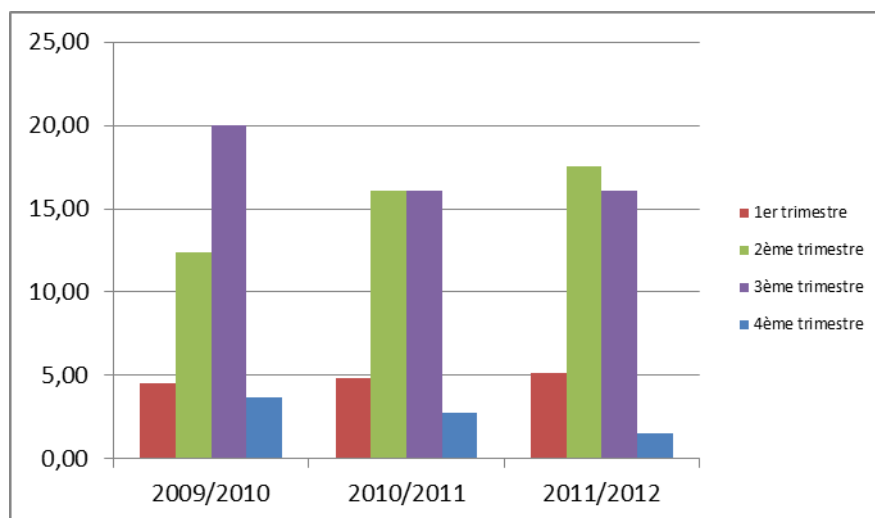
Depuis Mars 2010, LEXIBOOK, qui distribuait ses produits par le biais de filiales implantées dans les principaux pays européens a choisi de se réorganiser autour de partenaires locaux assurant la distribution afin de réduire ses charges d'une part et de réduire son encours client d'autre part.

Auparavant, le chiffre d'affaires réalisé par les autres filiales européennes et américaines de Lexibook était réalisé en quasi intégralité en sur une base de facturation domestique (NON FOB). Cette activité a été reportée en FOB depuis Hong Kong et en Non FOB ce qui explique l'effet « ciseau » constaté au semestre sur ces canaux de distribution.

La répartition des activités entre Hong-Kong (ventes FOB*) et France (ventes Domestiques ou NON FOB) ont variés respectivement de -42% (9.1M€ au 31/03/2012 vs 15.7M€ au 31/03/2011) et +34% (31,1M€ au 31/03/2012 vs 23.2M€ au 31/03/2011).

Cette variation est sans incidence sur la rentabilité du groupe mais permet une meilleure adaptabilité à la demande des clients d'une part et aux fluctuations du dollar (Ce dernier canal de distribution présente l'avantage de ne pas nécessiter de couvertures de change, la facturation depuis HK se faisant en USD, de ne pas supporter les frais de transport, de ne pas supporter de retours et de raccourcir les délais de financement (voir § sur canal de distribution FOB/NON FOB)

Le graphique suivant montre le chiffre d'affaires trimestriel sur les trois derniers exercices :



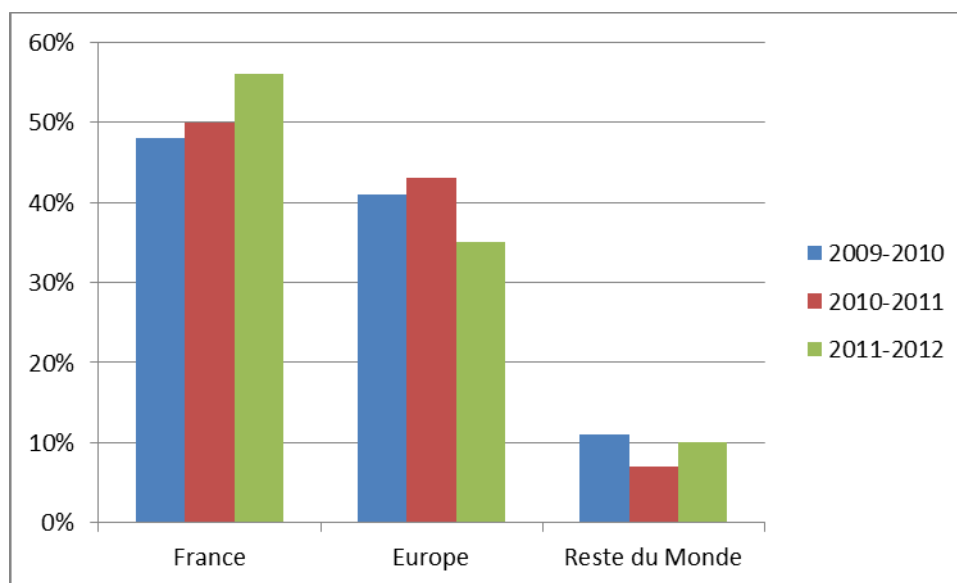
Lorsque cela est possible et que l'environnement y est plus favorable, Le groupe essaye de développer le canal de distribution FOB qui a les avantages suivants :

1/ Logistique et Stock : La marchandise étant cédée à l'embarquement, le groupe réduit ses frais de transport, assurance, stock et manutention.

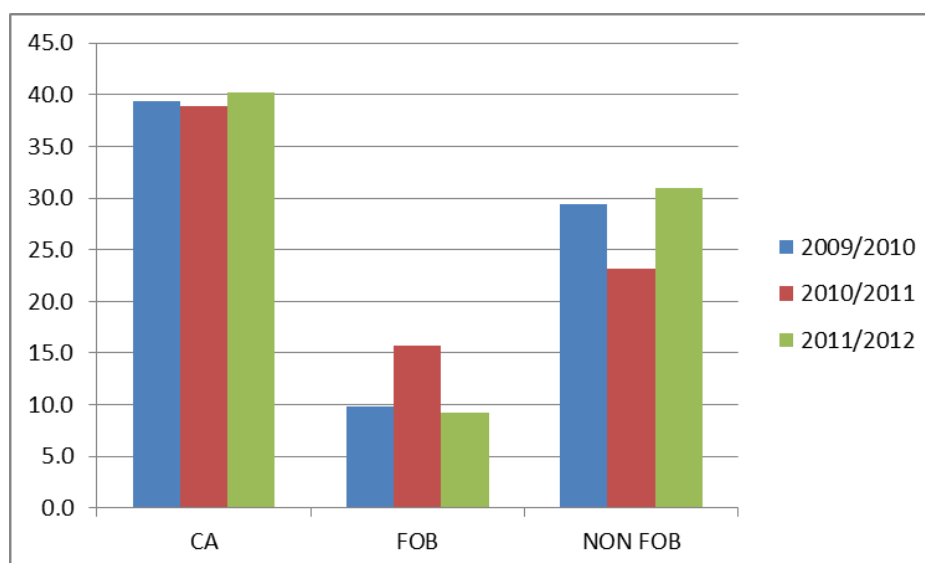
2/ Financement : Les clients ouvrent directement des lettres de crédit auprès de LEXIBOOK LTD dont l'échéance est celle du transfert de propriété, ce qui réduit le délai d'encours du poste client et facilite le financement des achats correspondants auprès des usines. De plus, les clients FOB ne sont pas affacturés et leurs créances n'ont pas besoin d'être couvertes, ces dernières étant libellées en dollar US.

Evolution du chiffre d'affaires sur les trois derniers exercices (par lieu de destination)

Répartition France / Europe (hors France) / Reste du monde en millions d'euros



Répartition du chiffre d'affaires par canal de distribution (en %)



VI2. Les marchés du groupe LEXIBOOK

LEXIBOOK commercialise ses produits dans plus de quarante pays, principalement à travers la Grande Distribution Spécialisée et Généraliste.

VI3. Événements exceptionnels

Voir § VI13

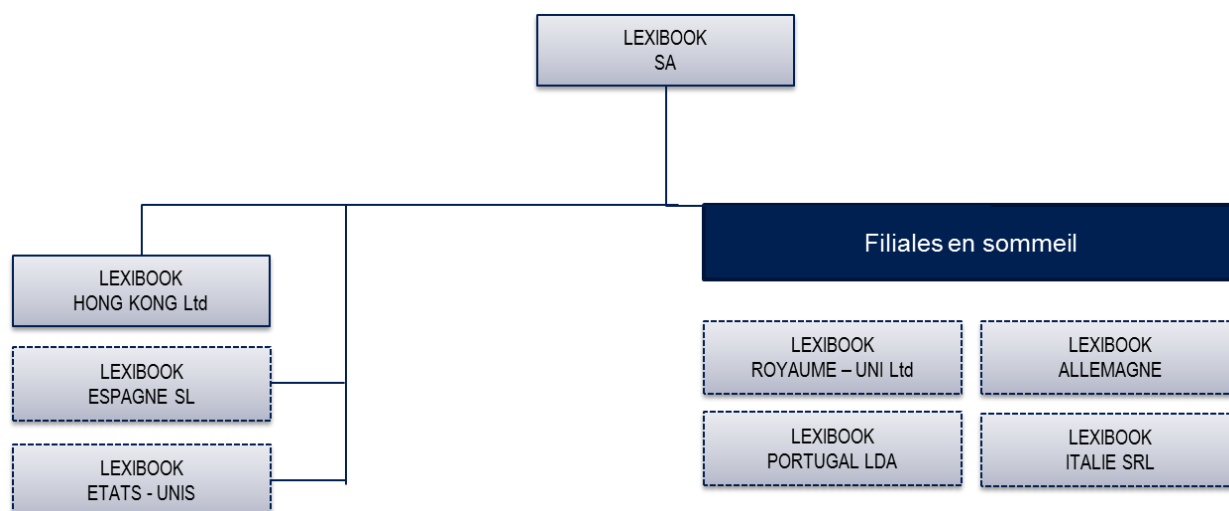
VI4. Dépendance de la Société à l'égard des licences

Voir § IV.4.1 sur le risque relatif aux licences

VI5. Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de la société concernant sa position concurrentielle

Les éléments auxquelles se réfère la société sont des estimations internes aux vues d'informations verbales recueillies auprès de ses distributeurs et clients et aux vues de la place des produits LEXIBOOK dans les linéaires de ses clients.

VII. ORGANIGRAMME



Pour les % de detentions, Cf. ci-dessous VII2 Liste des filiales

VII1. Description du groupe

LEXIBOOK développe son activité en s'appuyant sur un effectif d'une centaine de personnes dont l'expertise et la qualité sont de longue date avérées.

Maîtrise de la production

Forte d'une soixantaine de personnes, la filiale LEXIBOOK Hong Kong est en charge de la recherche et du développement des produits. Le cycle de développement d'un produit est compris entre six et dix-huit mois selon les projets. La volonté première de LEXIBOOK est l'adaptation d'une nouvelle technologie destinée à cibler le segment des consommateurs grands publics. Le processus de fabrication est lancé dès validation du projet par la Direction.

La fabrication consiste en la production soit, de produits de marque LEXIBOOK, soit de produits sous licence ou encore de produits sous marque distributeurs. Concernant les produits sous marque distributeurs, la fabrication est uniquement assurée par les O.E.M (Original Equipment Manufactures). Les O.E.M sont des usines dont la finalité consiste à assembler des composants selon un cahier des charges précis aboutissant à la réalisation du produit. En fonction des clients, LEXIBOOK, apposera ensuite une marque sur ces produits. Ce procédé permet une gestion linéaire de la production et facilite le traitement des demandes saisonnières. Les unités de production sont basées en Chine (25 usines représentant à peu près 90% de la production et de l'assemblage). Elles occupent en général une surface de 30.000 m² et leurs effectifs s'élèvent à plus de 500 personnes.

Concernant les produits LEXIBOOK, des circuits intégrés (développés spécifiquement pour LEXIBOOK) sont conçus dans un premier temps à Hong Kong puis « masqués » (système de production assurant la protection des systèmes conçus par Lexibook) pour être ensuite fabriqués en série par des fournisseurs japonais, coréens, taiwanais ou chinois toujours selon le système des O.E.M. D'autres composants, non masqués, sont achetés selon les besoins, au Japon, en Corée, en Chine ou à Taïwan pour assemblage direct en Chine. Il n'y a pas d'usines dédiées aux produits sous marque distributeurs. Les usines peuvent indépendamment traiter l'ensemble des produits.

La fabrication de tous les produits LEXIBOOK est assurée par 15 principaux sous-traitants dont la capacité de production moyenne par usine est entre 0,5 et 10 millions de pièces mensuelles. La proximité des usines de production permet à la filiale LEXIBOOK Hong Kong de coordonner les opérations de production. Toute la production du groupe est externalisée.

LEXIBOOK possède, contrôle et développe l'essentiel de l'outillage nécessaire au processus de fabrication de ces usines. Ces sites sont occupés soit, par des fournisseurs spécialisés, soit par des OEM.

Tous les produits finis font ensuite l'objet d'un contrôle qualité permettant l'assurance de la satisfaction aux exigences des clients d'une part, et des normes spécifiques en vigueur dans les pays destinataires d'autre part.

En conjuguant habilement avec les OEM et les fournisseurs de circuits intégrés, LEXIBOOK bénéficie de délais de fabrication relativement courts. Le délai de livraison des composants est en moyenne de six semaines, et ceux de fabrication et d'assemblage, de deux semaines. L'optimisation de la gestion des achats des composants stratégiques assure à LEXIBOOK cet avantage concurrentiel.

De Hong Kong vers le reste du monde

Toutes les gammes de nos produits sont donc fabriquées selon le processus décrit ci-avant. Dans le cas où les volumes sont suffisants, Lexibook Hong Kong se charge d'assurer les ventes sur tous les territoires où le groupe n'a pas de filiales, exception faite de quelques livraisons vers des clients européens qui commandent des volumes importants et regroupés. A partir de Hong Kong, la distribution de ces produits est organisée selon la répartition géographique suivante :

Vers l'Europe :

- Les centrales d'achats françaises et internationales,
- La société mère française.
- Les distributeurs espagnols, scandinaves ou grecs pour les produits OEM en co-branding avec leur marque spécifique ou sous la marque Lexibook.

Vers le reste du monde :

De nombreux produits de la gamme LEXIBOOK sont exportables dans des pays hors d'Europe. Ces pays ne peuvent cependant pas être démarchés à partir d'une structure française pour des raisons de coûts et d'image.

La présence de LEXIBOOK à Hong Kong est une base d'exportation compétitive et crédible.

Organisation de la distribution

Hong Kong

La filiale LEXIBOOK Hong Kong est au cœur de l'activité du Groupe. Cette filiale assure :

- le développement du groupe par ses innovations. Pour cela, elle investit en matière de recherche et emploie des ingénieurs de haut niveau ;
- le contrôle du processus de fabrication depuis le choix des usines et des outils de production, l'achat des composants et jusqu'au contrôle de la qualité des produits finis ;
- une contribution au chiffre d'affaires consolidé de 9,1 M€ au 31 mars 2012 contre 15,7 M€ au 31 mars 2011 et 10,1 M€ au 31 mars 2010.

La société mère du Groupe, dont l'effectif est de 45 personnes est une structure de distribution, dans la mesure où toute la production est réalisée en Chine. La société mère est l'organe décisionnel en charge de la stratégie. On y trouve l'ensemble des forces commerciales, financières et une partie importante de la logistique.

En effet, depuis l'exercice 2010-2011, le groupe a engagé une forte réorganisation de sa chaîne d'approvisionnement et de distribution, passant par une centralisation de ses activités afin de gagner en efficacité et rentabilité (Voir paragraphe XII.1 Tendances).

C'est LEXIBOOK France qui a la gestion des livraisons des produits dans le monde entier pour la partie NON FOB.

VII2. Liste des filiales

Liste des filiales et participations en €	Capital	% de détention
A. Filiales détenues à plus de 50%		
Lexibook Hong Kong Limited	48 215	99,9%
Lexibook Iberica SL	153 104	99,9%
Lexibook Electronica LDA	150 000	99,9%
Lexibook UK	564 153	98,9%
Lexibook Italia	10 400	100,0%
Lexibook USA	374	100,0%
Lexibook Germany	25 000	100,0%

VIII. PROPRIETE IMMOBILIERE, USINES, EQUIPEMENTS

VIII1. Immobilisations incorporelles

Au 31 mars 2012, les immobilisations incorporelles nettes de LEXIBOOK sont constituées essentiellement de frais de R&D (1,9 M€) et de licences concédées (1,3 M€).

VIII2. Immobilisations corporelles

La société n'a pas d'immobilisation corporelle significative et ne planifie pas d'acquisition. Au 31 mars 2012, le poste d'immobilisations corporelles est essentiellement composé du contrat de location immobilière, soit 0,1 M€ en valeur nette. Le reste est essentiellement constitué de matériel informatique. A la connaissance de la Société, aucun facteur de nature environnementale n'a eu ou n'est susceptible d'influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de LEXIBOOK.

IX. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

IX1. Examen de la situation financière des exercices clos au 31 mars 2012, 31 mars 2011 et 31 mars 2010

En complément des informations ci-dessous, voir le Chapitre XII - Tendances

IX11. Situation financière – bilan simplifié : exercices 2011-2012 / 2010-2011

En K€	31 MARS 2011	31 MARS 2012	Var
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 653	3 521	113%
Créances d'exploitation	9 193	7 043	-23%
Stocks	5 824	6 000	3%
Actifs destinés à être cédés	1 134	136	-88%
Immobilisations incorporelles	5 234	3 560	-32%
Immobilisations corporelles	382	260	-32%
Immobilisations financières	120	114	-5%
Autres postes d'actif	2 026	1 373	-32%
TOTAL ACTIF	25 567	22 007	-14%
Concours bancaires courants	4 955	3 417	-31%
Dettes financières - Part courante	2 945	2 236	-24%
Dettes financières - Part non courante	3 488	2 106	-40%
Dettes d'exploitation	4 780	6 214	30%
Autres dettes d'exploitation	2 158	2 063	-4%
Passifs liés à des actifs destinés à être cédés	1 218	177	-85%
Autres postes du passif	2 399	501	-79%
Capitaux propres	3 624	5 294	46%
TOTAL PASSIF	25 567	22 007	-14%

La conversion de l'emprunt obligataire à hauteur de 1 M€ et le maintien de la rentabilité permettent de renforcer les fonds propres, diminuer l'endettement et améliorer la trésorerie. La société retrouve un niveau de fonds propres proche de celui de mars 2008.

La baisse des immobilisations incorporelles s'explique par l'amortissement des minimums garantis en IFRS et l'amortissement de la R&D.

Les autres postes d'actif représentent essentiellement l'impôt différé en baisse de 0,3 M€

Les actifs et passif destinés à être cédés concernent les filiales en cours de fermeture (Allemagne, Angleterre, Italie et Portugal) suivant le retraitement IFRS 5.

IX12. Situation financière – bilan simplifié : exercices 2010-2011 / 2009-2010

En Euros	31 MARS 2010	31 MARS 2011	Var
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,109	1,653	-47%
Créances d'exploitation	14,051	9,193	-35%
Stocks	4,901	5,824	19%
Actifs destinés à être cédés	78	1,134	1362%
Immobilisations incorporelles	7,932	5,234	-34%
Immobilisations corporelles	557	382	-31%
Immobilisations financières	416	120	-71%
Autres postes d'actif	2,457	2,026	-18%
TOTAL ACTIF	33,500	25,567	-24%
Concours bancaires courants	13,253	4,955	-63%
Dettes financières - Part courante	3,234	2,945	-9%
Dettes financières - Part non courante	1,583	3,488	120%
Dettes d'exploitation	7,462	4,780	-36%
Autres dettes d'exploitation	3,123	2,158	-31%
Passifs liés à des actifs destinés à être cédés	308	1,218	295%
Autres postes du passif	4,083	2,399	-41%
Capitaux propres	453	3,624	700%
TOTAL DETTES ET CAPITAUX PROPRES	33,500	25,567	-24%

Les opérations d'augmentation de capital de 2.8 M€ et le retour aux bénéficiaires permettent de renforcer les fonds propres et diminuer l'endettement.

La répartition FOB/non FOB et la réorganisation de la clientèle dans les pays où Lexibook avait des filiales permettent de réduire l'encours client de près de 5M€.

Les actifs et passif destinés à être cédés concernent les filiales en cours de fermeture (Allemagne, Angleterre, Italie et Portugal) suivant le retraitement IFRS 5.

IX2. Examen du compte de résultat pour les exercices clos au 31 mars 2011, 31 mars 2010 et 31 mars 2009

IX21. Compte de résultat – exercices 2011-2012 / 2010-2011

En K€	31 MARS 2011	31 MARS 2012	%
Chiffre d'affaires net	38 918	40 223	3,4%
Coûts d'achat des produits vendus	-22 030	-21 930	-0,5%
Marge Brute	16 888	18 293	8,3%
Services Extérieurs	-6 729	-8 298	23,3%
Taxes (hors impôt société)	-200	-242	20,8%
Dépenses de personnel	-4 484	-4 709	5,0%
Amort. des immobilisations incorporelles et corp.	-3 605	-2 448	-32,1%
Dotations et reprises sur provisions d'exploitation	71	36	-48,8%
Autres produits et charges d'exploitation	-6	-767	13106,1%
Résultat d'exploitation	1 935	1 866	-3,6%
Coût de l'endettement net	-851	-902	5,9%
Autres produits et charges financiers	914	185	-79,7%
Autres (pertes) / profits nets	-626	375	-159,8%
Résultat financier	-564	-342	-39,4%
Résultat Courant avant impôt	1 372	1 524	11,1%
Impôt sur le résultat	-181	-269	48,9%
Produits (charges) des activités abandonnées	-503	-218	-56,6%
Résultat net	689	1 037	50,6%

Comme indiqué dans le communiqué du 15 mai 2012, la société a souhaité privilégier sa rentabilité et contenir sa croissance, ce qui permet d'améliorer de 2 points la marge brute de l'exercice.

Les services extérieurs augmentent du fait du recours important à la publicité en Grande Distribution et du retour à la publicité télévisuelle en France.

Les dépenses de personnel augmentent conformément aux prévisions, le groupe ayant renforcé son pôle commercial.

Compte tenu de ces éléments, le résultat d'exploitation est stable.

Les dotations incorporelles diminuent du fait de l'échéance proche des licences activées.

Le résultat financier masque plusieurs variations expliquées en note 19 des comptes consolidés.

IX22. Compte de résultat – exercices 2010-2011 / 2009-2010

En Euros	31 MARS 2010	31 MARS 2011	%
Chiffre d'affaires net	39,389	38,918	-1.2%
Coûts d'achat des produits vendus	-23,530	-22,030	-6.4%
Marge Brute	15,860	16,888	6.5%
Services Extérieurs	-9,221	-6,729	-27.0%
Taxes (hors impôt société)	-213	-200	-6.2%
Dépenses de personnel	-5,660	-4,484	-20.8%
Amort. des immobilisations incorporelles et corp.	-2,249	-3,605	60.3%
Dotations et reprises sur provisions d'exploitation	-688	71	-110.3%
Autres produits et charges d'exploitation	-768	-6	
Résultat d'exploitation	-2,938	1,935	-165.9%
Coût de l'endettement net	-954	-851	-10.8%
Autres produits et charges financiers	-40	914	-2412.1%
Autres (pertes) / profits nets	283	-626	-321.4%
Résultat financier	-711	-564	-20.7%
Résultat Courant avant impôt	-3,649	1,372	-137.6%
Impôt sur le résultat	-172	-181	5.3%
Produits (charges) des activités abandonnées	31	-503	-1719.6%
Résultat net	-3,790	689	-118.2%

L'activité de la société est stable malgré la fermeture des filiales, ce qui montre que la société a réussi à compenser ou transférer vers ses sociétés actives, le chiffre d'affaires réalisé dans ses filiales en cours de fermeture.

En tenant compte des destructions de stock, la marge est en progression de 3 points ce qui laisse envisager une amélioration possible sur les prochains exercices.

Conformément aux informations données dans le rapport semestriel, la restructuration engagée sur les précédents exercices a permis d'économiser 1.1M€ sur les salaires, 0.7M€ sur le transport, 0.2M€ sur le stockage et 0.4M€ sur les frais fixes de fonctionnement des filiales fermées. Ce qui permet au résultat d'exploitation avant éléments non récurrents de retrouver un niveau normal à 1.7M€.

Le résultat financier s'il s'améliore, masque plusieurs variations (dont les principales sont un effet de change négatif de 0.2M€ et un gain de 0.3M€ lié au retraitement de l'emprunt obligataire. Cf. faits marquants. Le résultat net ressort à 0.7M€ contre une perte de 3.8M€ l'exercice précédent.

IX23. Autres facteurs économiques et gouvernementaux

La Société n'identifie pas à ce jour de facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influencé dans le passé ou susceptible d'influencer dans l'avenir, sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de LEXIBOOK

X. TRESORERIE ET CAPITAUX

X1. Informations simplifiées sur les capitaux de l'émetteur

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des capitaux propres du groupe LEXIBOOK au cours des trois derniers exercices.

En Euros	Capital souscrit	Prime d'émission	Autres Réserves	Stocks options	E.O.C.A.	Ecart de conversion	Auto détention	Couverture de flux de trésorerie net d'impôt	Résultat de l'exercice	TOTAL CAPITAUX PROPRES
31 MARS 2009	3 883 266	0	4 142 954	39 780	53 152	-220 520	-296 683	-444 592	-2 784 102	4 373 255
Affectation du résultat			-2 784 102						2 784 102	0
Couverture de flux de trésorerie net d'impôt			-444 592					444 592		0
Variation des écarts de conversion						-130 622				-130 622
Résultat de l'exercice									-3 789 753	-3 789 753
31 MARS 2010	3 883 266	0	914 260	39 780	53 152	-351 142	-296 683	0	-3 789 753	452 880
Affectation du résultat			-3 789 753						3 789 753	0
Réduction de Capital	-3 319 232		3 319 232							0
Augmentation de capital réservée	18 101	235 307								253 408
Augmentation de capital	1 338 909	1 251 961								2 590 870
Variation de périmètre			12 390							12 390
Couverture de flux de trésorerie net d'impôt								-80 407		-80 407
Emprunt Obligataire Convertible en Actions (E.O.C.A.)					11 334					11 334
Variation des écarts de conversion						-305 465				-305 465
Résultat de l'exercice									688 524	688 524
31 MARS 2011	1 921 044	1 487 268	456 129	39 780	64 486	-656 607	-296 683	-80 407	688 524	3 623 534
Affectation du résultat			688 524						-688 524	0
Reclassement autocontrôle			-5 504							0
Couverture de flux de trésorerie net d'impôt							5 504	80 407		80 407
Conversion Turenne	120 483	876 812			-50 797					946 498
Autocontrôle	-21 020	-441 041					271 528			-190 533
Variation des écarts de conversion						-203 169				-203 169
Résultat de l'exercice									1 037 110	1 037 110
31 MARS 2012	2 020 507	1 923 039	1 139 149	39 780	13 689	-859 776	-19 651	0	1 037 110	5 293 847

X2. Flux de trésorerie

Voir Comptes consolidés et note sur le risque de liquidité.

X3. Conditions d'emprunts et structure de financement

Voir note sur le risque de liquidité.

X4. Restrictions à l'utilisation des capitaux

Dans le cadre du protocole bancaire du 19/12/2011, les actionnaires s'engagent à maintenir les fonds propres ou quasi fonds propres à hauteur de 6 M€ au 31/12/2012.

X5. Sources de financement relatives aux investissements futurs de la Société

Non Applicable.

XI. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCE

XI1. Recherche et développement

Bien que représentant moins de 5% du Chiffre d'Affaires, nous vous indiquons les données suivantes relatives à la R&D :

Détail des flux d'immobilisations incorporelles	31/03/2011	Augmentation	Diminution	31/03/2012
Frais de R&D	3 035 723	707 179	382 302	3 360 600
Amortissement de R&D	1 045 294	774 167	382 311	1 437 150
Frais Net de R&D	1 990 429	66 979		1 923 450

Part des Frais non activés	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Frais non activés	556 652	504 418	516 620

XI2. Brevets & licences

XI21. Brevets

Non Applicable

XI22. Licences

La société exploite un certain de nombre de licences, dont Disney, Barbie, Ferrari, Spider-Man, Transformers, Littlest Petshop, Oui-Oui, Titeuf,

Celles-ci

- Lui donnent accès à un certain nombre de technologies nécessaires au développement et l'utilisation de ses produits, comme par exemple Microsoft, Divx, Mpeg, ...
- Permettent de développer une gamme de produits sous licences, Lexibook se positionnant, non pas comme un sous-traitant mais comme un intervenant indépendant développant ses propres produits après avoir reçu l'accord des Licenseurs.

Ces exploitations de licences donnent lieu à versement régulier de droits sous forme de royalties et notamment mais non exclusivement à : Mattel, Walt Disney, Chorion, Marvel, Hasbro

XI23. Marques Propres

La société commercialise de nombreux produits sous des marques propres telles que Lexibook, Lexibook Junior, Yayé, Yeno, Laptab, Touchman...

XII. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

XII1. Tendances ayant affecté l'activité depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du Document de Référence

XII11. Ventes

Le groupe a été présent sur les principaux salons professionnels pour présenter ses nouveautés 2012. L'accueil de la distribution a été favorable, en particulier sur les nouvelles tablettes à destination des enfants, laissant présager d'une croissance des volumes sur ce segment.

Dans les comptes au 31/03/11 la provision pour coûts sociaux était de 85 K€. Elle est nulle au 31/03/12 (cf. note 16 des comptes annuels).

En terme de trésorerie, la restructuration a coûté 86 k€ au titre de l'exercice 2011/2012, intégralement provisionnés au 31 mars 2011, principalement liés au licenciement de 1 personne au Portugal.

	OUVERTURE 31/03/2009	REPRISE 01/04/09 -30/09/09	NET 30/09/09	DOTATION 01/10/09- 31/03/10	REPRISE 01/10/09 - 31/03/10	NET 31/03/10	DOTATION 01/04/10 - 31/03/11	REPRISE 01/04/10 - 31/03/11	NET 31/03/11	REPRISE 01/04/11 - 29/02/12	NET 31/03/12
Provision restructuration RH	126 976	-76 923	50 053	231 968	-6 191	275 830	17 608	-208 935	84 503	-84 503	0
Provision restructuration Autres	338 001	-106 071	231 930	50 168	-139 674	142 424	16 200	-117 778	40 846	-34 288	6 558
TOTAL Provision	464 977	-182 993	281 983	282 135	-145 865	418 254	33 808	-326 713	125 349	-118 791	6 558

Sur l'exercice 2008-2009, les provisions restructurations concernaient les filiales Anglaise, Italienne et Portugaise.

Sur l'exercice 2009-2010, la provision complémentaire s'explique par la décision de fermer la filiale Espagnole et un complément de provision RH sur la filiale Portugaise. Les reprises ont toutes été utilisées.

Sur l'exercice 2010-2011 les provisions complémentaires concernent des compléments de coûts sociaux pour les filiales Espagnole et Portugaise ainsi que la provision des honoraires de nos prestataires assurant les liquidations de nos filiales.

Sur l'exercice 2011-2012 les provisions résiduelles concernent uniquement les honoraires de nos prestataires assurant les liquidations de nos filiales.

SAV

Afin de réduire le niveau des retours SAV, le Groupe vend désormais la marchandise aux distributeurs en incluant, chaque fois que cela est possible, un pourcentage de produits gratuits en lieu et place du SAV. Les ventes FOB se font en franchise de SAV qui est assuré directement par le client. Le tableau suivant retrace l'activité de notre service SAV en nombre de produits traités.

produits traités	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Echange	5 426	1 772	3 830
Avoir	3 224	2 031	2 606
Réparation	402	173	721
Vérification	1 560	586	1 367
Total	10 612	4 562	8 524

XII12. Autres éléments

Voir communiqué sur protocole conciliation bancaire du 19 décembre 2011 (disponible sur notre site et celui de l'AMF)

XII2. Tendances connues, incertitude, demande ou tout événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur

Pour répondre aux obligations résultantes des accords de conciliation avec les banques du 26 avril 2010, 10 janvier 2011 et 19 décembre 2011.

Les fonds propres du Groupe, doivent être maintenus à hauteur de 6 M€ minimum. La direction du groupe LEXIBOOK étudie différentes solutions (obligations, fonds d'investissements, industriels, emprunt à long terme), qui n'en sont qu'à des stades préliminaires et sans qu'une piste soit plus privilégiée qu'une autre.

Lors de son communiqué du 11 janvier 2011, la société a précisé que par fonds propres ou quasi fonds propres elle entendait les capitaux propres consolidés au 31 décembre et les comptes courants certifiés par les commissaires aux comptes et le cas échéant un emprunt à long terme quelle qu'en soit sa forme. Cette définition ressort de ses échanges avec les banques, elle n'est pas formalisée dans l'accord.

XIII. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU RESULTAT

XIII1. Déclaration de l'émetteur

Non Applicable

XIV. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

XIV1. Mandataire sociaux et organes de gouvernement d'entreprise

XIV11. Comité Exécutif

La composition actuelle du Comité de Direction (Comité Exécutif) est la suivante :

- **Aymeric Le Cottier**
Président du Directoire, responsable de l'animation du comité exécutif
Né le 7 avril 1969
EDHEC, MS Ecole Centrale Paris
- **Emmanuel Le Cottier**
Directeur Général
Né le 7 avril 1969
Ecole supérieure de commerce de Lille
Universidad de Granada
- **Benoît Dufresne**
Directeur Administratif et Financier
Né le 13 février 1965
Diplôme d'Etude Comptable et Financières
Maitrise en droit privé, mention droits des affaires.
- **Delphine Le Lan**
Directrice Marketing
Née le 11 janvier 1973
Ecole supérieure de commerce de Nantes

XIV12. Directoire

Le directoire s'est réuni à 11 reprises au cours de l'exercice 2011-2012.

Ses membres sont Emmanuel Le Cottier et Aymeric Le Cottier.

S'agissant de Monsieur Aymeric Le Cottier, Président du Directoire de Lexibook SA, il est également 1) Administrateur de Lexibook Limited Hong Kong, 2) Associé gérant de VIC Invest.

S'agissant de Monsieur Emmanuel Le Cottier, Membre du Directoire et Directeur Général de Lexibook SA, il est également 1) Administrateur de Lexibook Limited Hong Kong, 2) Administrateur de Lexibook UK Limited 3) Administrateur de Lexibook Iberica, 4) Administrateur de Lexibook Electronica LDA, 5) Administrateur de Lexibook GMBH, 6) Administrateur de Lexibook Italia SPA 7) Associé de l'EURL Le Cottier & fils.

Les mandats décrits ci-dessus couvrent les cinq dernières années.

XIV13. Conseil de Surveillance

Le conseil de surveillance s'est réuni à 10 reprises au cours de l'exercice 2011-2012.

Le Conseil de Surveillance du 12 septembre 2011, après avoir pris acte du décès de Monsieur Serge GIROUD et de la démission de Monsieur Gérard MICHOT, a nommé Monsieur Pascal GANDOLFINI membre du Conseil de Surveillance à titre provisoire.

Les mandats des membres du Conseil de Surveillance décrits ci-dessous couvrent les cinq dernières années.

- **Luc Le Cottier**
Né le 17 février 1943.
EDHEC
Père de MM Aymeric et Emmanuel Le Cottier
Président du Conseil de Surveillance, il est également 1) administrateur de Lexibook UK LTD, 2) administrateur de Lexibook limited Hong Kong, 3) associé-gérant de la SCI Trio, 4) associé-gérant de la SCI Anastase IV, 5) associé de l'EURL LLC Invest, 6) administrateur de la société REALTRACE.
Nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.
Président Fondateur du groupe Lexibook, a une connaissance très intime de la société, de ses clients, de ses marchés mais aussi de leurs besoins. Ces qualités associées à sa vision stratégique ont largement contribué au développement du groupe. A été gérant de GEPRIM et ELVECO avant de créer LEXIBOOK en 1993.
- **Gérard Abadjian**
Vice-Président du Conseil de Surveillance, il est également co-gérant de la SELARL A&C ASSOCIES.
Né le 24 février 1956
Nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.
Avocat, il apporte une expertise plus particulière dans les domaines de l'identification et de la prévention des risques.
Il possède 20 actions LEXIBOOK
- **Jérôme Rambaud**
Né le 16 septembre 1967
Nomination le 30 septembre 2009 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015. Il est également gérant de Rambaud & Associés.
Il possède 4.771 actions LEXIBOOK
- **Pascal Gandolfini**
Né le 8 juin 1961
Nomination le 12 septembre 2011 pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur, c'est-à-dire lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.
Diplôme de Génie Electrique option électronique en 1981
Formation Finance pour dirigeants chez Cégos en 2000
1982 - 1986 travaille dans le développement de produit électronique pour le Rafale
1986 – 1994 rejoint la société Elexience comme responsable des ventes
1994 – 2000 rachète Elexience avec 2 associés et crée la société Milexia après le rachat de la société italienne Microelit
Aujourd'hui président de la société Milexia, il apporte une expertise à la fois commerciale et financière, mais aussi métier, le fonctionnement de son entreprise étant proche de celui de Lexibook.
Il ne possède pas d'actions LEXIBOOK

XIV2. Expériences des administrateurs

Voir point ci-dessus

XIV3. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale

Au 31 mars 2012, les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire détenaient ensemble 2 055 741 actions LEXIBOOK.

Le montant brut des rémunérations globales des dirigeants acquises au titre de l'exercice 2011-2012 s'est élevé à 291 150 euros. Cette rémunération concerne deux dirigeants en qualité de Président du Directoire et de Directeur Général et le président du Conseil de Surveillance au titre des jetons de présence.

Aucun prêt et/ou garantie n'a été accordé aux Administrateurs depuis la création de la société. Aucuns jetons de présence n'ont été distribués au cours de l'exercice 2011-2012.

Au cours des cinq dernières années au moins, aucun des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire n'a fait l'objet :

- d'une quelconque condamnation pour fraude prononcée au cours de cinq dernières années au moins ;
- d'une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ou n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation agissant en qualité :
 - de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance,
 - d'associé commandité,
 - de fondateur d'une société fondée il y a moins de 5 ans,
 - de directeur général ;
- d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre lui, ou contre une société dont il est ou a été associé, par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés), ni n'a déjà été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins. »

Il n'existe aucun conflit d'intérêts entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'un quelconque des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance, et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Hormis les contrats de service listés ci-dessous, qui s'inscrivent dans le cadre d'un fonctionnement normal de la société, il n'y a pas d'autres contrats de services liant les membres des organes d'administration, de direction, ou de surveillance l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

1/ Contrat de location entre LEXIBOOK et la SCI TRIO des bâtiments situés au 2 avenue de Scandinavie aux Ulis. La SCI TRIO est détenue par MM Le Cottier Aymeric, Emmanuel et Luc, respectivement Président du Directoire, Directeur Général et Président du Conseil de Surveillance. Sur l'exercice 2011-2012, il a été comptabilisé 249 K€ de charges.

2/ Contrat de Conseils juridique entre LEXIBOOK et la SELARL A&C AVOCATS, dont est actionnaire Monsieur Gérard Abadjian, membre du Conseil de Surveillance et du comité d'Audit. Sur l'exercice 2011-2012, il a été comptabilisé 119 K€ de charges.

XV. REMUNERATIONS ET AVANTAGES

XV1. Montant de la rémunération versée aux mandataires sociaux

**Tableau de synthèse des rémunérations
et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

	2011/2012	2010/2011	2009/2010
LE COTTIER Aymeric, Président du directoire			
Rémunérations dues au titre de l'exercice	130 575	120 575	120 575
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice			
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice			
TOTAL	130 575	120 575	120 575
LE COTTIER Emmanuel, Directeur Général			
Rémunérations dues au titre de l'exercice	130 575	120 575	120 575
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice			
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice			
TOTAL	130 575	120 575	120 575
LE COTTIER Luc, Président du Conseil de Surveillance			
Rémunérations dues au titre de l'exercice	30 000		55 000
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice			
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice			
TOTAL	30 000	0	55 000

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

	2011/2012		2010/2011		2009/2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
LE COTTIER Aymeric, Président du directoire						
rémunération fixe	109 800	109 800	109 800	109 800	109 800	109 800
rémunération variable						8 789
rémunération exceptionnelle	10 000	10 000				
jetons de présence						
avantages en nature	10 775	10 775	10 775	10 775	10 775	10 775
TOTAL	130 575	130 575	120 575	120 575	120 575	129 364
LE COTTIER Emmanuel, Directeur Général						
rémunération fixe	109 800	109 800	109 800	109 800	109 800	109 800
rémunération variable						8 789
rémunération exceptionnelle	10 000	10 000				
jetons de présence						
avantages en nature	10 775	10 775	10 775	10 775	10 775	10 775
TOTAL	130 575	130 575	120 575	120 575	120 575	129 364
LE COTTIER Luc, Président du Conseil de Surveillance						
rémunération fixe						
rémunération variable						
rémunération exceptionnelle						
jetons de présence	30 000	0			55 000	55 000
avantages en nature						
TOTAL	30 000	0	0	0	55 000	55 000

Le président du directoire bénéficiait d'un contrat de travail depuis son entrée dans la société. Ses fonctions n'ayant pas changées, le maintien de ce contrat paraissait normal. Le Conseil de Surveillance du 15 février 2011 s'est prononcé formellement sur cette question et a décidé la suspension des contrats de travail des deux membres du Directoire, Messieurs Aymeric et Emmanuel LE COTTIER. Leurs contrats de travail doivent être considérés comme suspendus de plein droit depuis leur nomination en qualité de membre du Directoire, soit depuis le 19 décembre 2006. Ils reprendront effet de plein droit à l'expiration de leur mandat respectif.

Les avantages en nature dont dispose les mandataires sociaux, membres du directoire sont des GSC (Assurance chômage des mandataires sociaux).

La rémunération variable des membres du directoire est un % du résultat consolidé sans plafond. Cette rémunération a été définie par le Conseil de Surveillance du 19/12/06. Celle-ci est due à partir de 1 M€ de résultat net annuel.

Dirigeants Mandataires Sociaux	contrat de travail		Régime de retraite		Indemnités ou avantage dus		Indemnités relatives à une	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
LE COTTIER Aymeric Président du directoire	X			X		X		X
Date début mandat	19/12/2006							
Date fin mandat	19/12/2012							
LE COTTIER Emmanuel Directeur Général - Membre du Directoire	X			X		X		X
Date début mandat	19/12/2006							
Date fin mandat	19/12/2012							
LE COTTIER Luc Président du Conseil de Surveillance		X		X		X		X
Date début mandat	19/12/2006							
Date fin mandat	19/12/2012							

Les mandataires sociaux non dirigeants n'ont perçu aucune rémunération ni jetons de présence.

Il n'y a pas eu d'actions de performance attribuées aux mandataires sociaux et aucune action de performance n'est devenue disponible

XV2. Retraites et autres avantages

Non Applicable

XVI. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

XVI1. La direction de la société

Les règles de fonctionnement du Conseil de Surveillance et du Directoire sont fixées par les articles 17 à 33 des Statuts. La réunion du 15 février 2011 a retenu le principe d'un règlement intérieur du conseil de surveillance conforme à la recommandation dite R6 du code MiddleNext.

XVI2. Contrats de service liant les mandataires sociaux

Voir paragraphe XIV3

XVI3. Comités spécialisés – Comité d'audit

Compte tenu de la composition du comité d'audit et de la taille réduite du Conseil de Surveillance, le Conseil de surveillance du 15 février 2011 a décidé de supprimer le comité d'audit dont la mission sera assurée par le Conseil de surveillance, et ce conformément à l'article L823-20 du Code de commerce. Les membres du directoire peuvent y être invités à titre consultatif.

La composition du conseil de surveillance dans son rôle de comité d'audit est conforme aux dispositions de l'article L. 823-19 du code de commerce du fait :

- qu'il ne comprend que des membres de l'organe chargé de l'administration ou de la surveillance en fonctions dans la société, à l'exclusion de ceux exerçant des fonctions de direction,
- qu'il comprend des membres présentant, de par leurs expériences significatives en qualité de gérants de sociétés depuis de nombreuses années, des compétences particulières en matière financière ou comptable,
- qu'au moins un de ses membres soit indépendant.

L'indépendance de ses membres a été déterminée en fonction des critères précisés par les recommandations (R7) émises au sein du code MiddleNext, qui sont :

- Ne pas être salarié, dirigeant ou être lié étroitement à un dirigeant de la société ou d'une entité détenant le contrôle seul ou de concert, de la société, au sens de l'article L.233-3 du Code de

Commerce, ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq dernières années,

- Ne pas représenter un actionnaire détenant ou être membre d'une entité détenant ou encore détenir, directement ou indirectement, une participation dans la société supérieure à 10% du capital ou des droits de vote de la société,
- Ne pas être un client, un fournisseur, un banquier significatif de la société, ou pour lequel la société représente une part significative de l'activité,
- Ne pas avoir un lien familial proche avec un mandataire social de la société,
- Ne pas avoir été auditeurs de la société ou, le cas échéant, de l'une de ses filiales, au cours des cinq dernières années.

Le conseil de Surveillance du 15 février 2011 s'était prononcé favorablement sur les compétences et critères d'indépendance de ses membres tels que définis ci-dessus.

Quand le conseil de Surveillance se réunit en comité d'audit, il le fait généralement en configuration élargit à l'occasion, notamment des arrêtés des comptes annuels et semestriels. Il y invite le cas échéant les membres du directoire. Cette réunion précède les réunions de Conseil de Surveillance et passe en revue les risques exposés dans le paragraphe IV du présent document de référence.

LEXIBOOK ne possède pas de comité de rémunérations.

XVI4. Déclaration relative au gouvernement d'entreprise

Lors de la séance du 15 février 2011, le Conseil de Surveillance, après avoir pris connaissance de l'intégralité du Code MiddleNext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, décide que son contenu s'inscrit dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la société, et que le Code MiddleNext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites est celui auquel se réfèrera la société pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L.225-68 du code de commerce, et ce à compter de l'exercice en cours.

XVI5. Rapports sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne

XVI51. Rapport du président prévu à l'article L. 225-68 du Code de Commerce

« Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Conformément à l'article L.225-68 du Code de Commerce l'objet du présent rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance, des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société et d'indiquer les éventuelles limitations que le Conseil de Surveillance aurait pu apporter aux pouvoirs du Directeur Général. Le présent rapport ne reprend pas l'ensemble des éléments généraux exposés au sein du premier « rapport du président » établi au titre de 2003.

Conformément au paragraphe 16.4 de l'Annexe 1 du règlement européen n° 809-2004, nous vous précisons que le régime de gouvernement d'entreprise existant au sein de Lexibook est conforme aux règles françaises. Lexibook se réfère dorénavant au code MiddleNext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites. L'examen de ce code, des points de vigilance et des recommandations a été réalisé par le Conseil de Surveillance lors de sa séance du 15 février 2011.

Conformément à la Loi du 30 décembre 2006, ce rapport fait également état des principes et règles arrêtés par le Conseil de Surveillance, pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

Présentation du Conseil de surveillance et du Directoire

Le Directoire et le Conseil de Surveillance sont régis par les articles L.225-57 à L.225-93 du Code de Commerce.

Au 31 mars 2012, la composition du Conseil de Surveillance était la suivante :

Luc Le Cottier, né le 17 février 1943, Président du Conseil de Surveillance, nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013,

Gérard Abadjian, né le 24 février 1956, Vice-président du Conseil de Surveillance, nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013,

Jérôme Rambaud, né le 16 septembre 1967, Membre du Conseil de Surveillance, nomination le 30 septembre 2009 pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015.

Pascal Gandolfini, né le 8 juin 1961, Membre du Conseil de Surveillance, nomination le 12 septembre 2011 pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur, c'est-à-dire lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

Au 31 mars 2012, la composition du Directoire était la suivante :

Aymeric Le Cottier, né le 7 avril 1969, Président du Directoire (nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013),

Emmanuel Le Cottier, né le 7 avril 1969, Directeur général (nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013).

L'expertise du Conseil de Surveillance et du Directoire :

Luc Le Cottier, Président Fondateur du groupe Lexibook, a une connaissance très intime de la société, de ses clients, de ses marchés mais aussi de leurs besoins. Ces qualités associées à sa vision stratégique ont largement contribué au développement du groupe,

Gérard Abadjian, avocat, apporte une expertise plus particulière dans les domaines de l'identification et de la prévention des risques,

Jérôme RAMBAUD a une grande expérience en matière de gestion de sociétés qu'il apporte à notre société.

Pascal Gandolfini, président de la société Milexia, il apporte une expertise à la fois commerciale et financière, mais aussi métier, le fonctionnement de son entreprise étant proche de celui de Lexibook.

Aymeric Le Cottier et **Emmanuel Le Cottier** apportent une expertise plus spécifique dans les domaines respectifs de la stratégie produit et de la stratégie de développement des marchés.

La composition actuelle du Comité de Direction (Comité Exécutif) est la suivante :

Aymeric Le Cottier, Président du Directoire, Responsable de l'animation du Comité Exécutif, Diplômé de l'EDHEC et titulaire d'un Mastère de l'Ecole Centrale de Paris, Aymeric Le Cottier débute sa carrière chez Lexibook en tant que Chef de Secteur en 1994. En 1996, il est nommé Directeur des Ventes, puis en 1997 Directeur Commercial. Il occupe la fonction de Président du Directoire depuis le 19 décembre 2006.

Emmanuel Le Cottier, Directeur Général, Responsable des ventes et du développement commercial, Diplômé de l'ESC Lille et de l'Université de Grenade (Espagne), Emmanuel Le Cottier débute sa carrière à la Direction Financière de Total en 1994. C'est en 1995 qu'il rejoint Lexibook au Contrôle de Gestion. Il est nommé Directeur Général en charge des ventes et du développement commercial du groupe en 2002.

Delphine Le Lan, Directrice Marketing,

Diplômée de l'ESC Nantes, Delphine Le Lan débute sa carrière chez Hachette Editions au département Marketing en 1995. Deux ans plus tard elle rejoint le groupe Lexibook en tant que Directrice Marketing Jouet. Elle est nommée Directrice Marketing Groupe en 2002.

Benoit Dufresne, Directeur Administratif et Financier,

Titulaire d'un Diplôme d'Etude Comptable et Financières et d'une maîtrise en droit privé, mention droit des affaires.

Benoit Dufresne bénéficie d'une triple compétence financière, juridique et fiscale. Son expérience comprend aussi bien le conseil et l'audit que le contrôle de gestion et la consolidation financière. Il assume la fonction de Directeur Administratif et Financier au sein de Lexibook depuis 2010.

Organisation et Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le Directoire détermine et arrête la stratégie d'entreprise. Le Conseil de Surveillance s'assure que les mesures prises par le Directoire s'inscrivent bien dans le cadre de l'intérêt des actionnaires et de l'intérêt social.

Le Président du Conseil de Surveillance en contact direct et régulier avec l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance centralise les demandes puis établit un projet d'ordre du jour pour la prochaine réunion du Conseil. Il s'assure que ce projet répond bien aux attentes de chacun des membres du Conseil de Surveillance et transmet au président du Directoire la liste des dossiers à préparer pour présentation au Conseil de Surveillance à venir. L'intervention de personnes extérieures au Conseil et à l'entreprise (en dehors des Commissaires aux Comptes) est possible et laissée à l'appréciation du Président. Cette faculté n'a pas été utilisée au cours de l'exercice 2010-2011.

Lors de la tenue du Conseil les points à l'ordre du jour qui sont du seul ressort et de la compétence des membres du Conseil de Surveillance sont traités entre membres, les travaux demandés au Directoire font l'objet d'une présentation formelle par ses soins. Le Président du Directoire se fait assister, à sa convenance, par tout « directeur métier » du Comité Exécutif quand il juge que les explications directes de ces derniers seront propices à une meilleure compréhension du dossier par les membres du conseil.

Au titre de l'exercice allant du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012 neuf Conseils de Surveillance se sont tenus.

Le Directoire est, pour sa part, garant de la qualité des informations qu'il communique au Conseil. Il anime le Comité Exécutif et s'assure de l'application diligente et efficace de toute mesure propice à la réalisation des objectifs stratégiques. A cet égard, il met en œuvre toute action qu'il estime nécessaire et s'appuie, notamment, sur les procédures de contrôle interne mise en place dans la société.

Le Comité d'audit dont la création a été entérinée par le Conseil d'Administration du 26 mars 2004 a été supprimé par le Conseil de Surveillance du 15 février 2011, celui-ci assurant dorénavant cette mission, et ce conformément à l'article L823-20 du Code de commerce.

Représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil de Surveillance

La Loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 a instauré un principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils de Surveillance de certaines sociétés.

La société LEXIBOOK – L.E.S. est concernée par cette Loi.

Cette proportion de femmes au sein des Conseils de Surveillance ne peut être inférieure à 20% à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire intervenant à compter du 1^{er} janvier 2014, et de 40% à compter du 1^{er} janvier 2017.

Cette préoccupation avait déjà été évoquée à l'occasion de Comités d'Audit ou de réunions informelles, intervenus avant la Loi suscitée.

Cette Loi présente l'avantage de maintenant mettre des délais très clairs pour parvenir à cet équilibre entre les hommes et les femmes au sein des Conseils de Surveillance.

En conséquence, les membres du Conseil de Surveillance ont sollicité, dans leur entourage personnel ou professionnel, des personnes de sexe féminin ayant la formation, l'expérience et les compétences nécessaires pour participer au Conseil de Surveillance de la société LEXIBOOK – L.E.S.

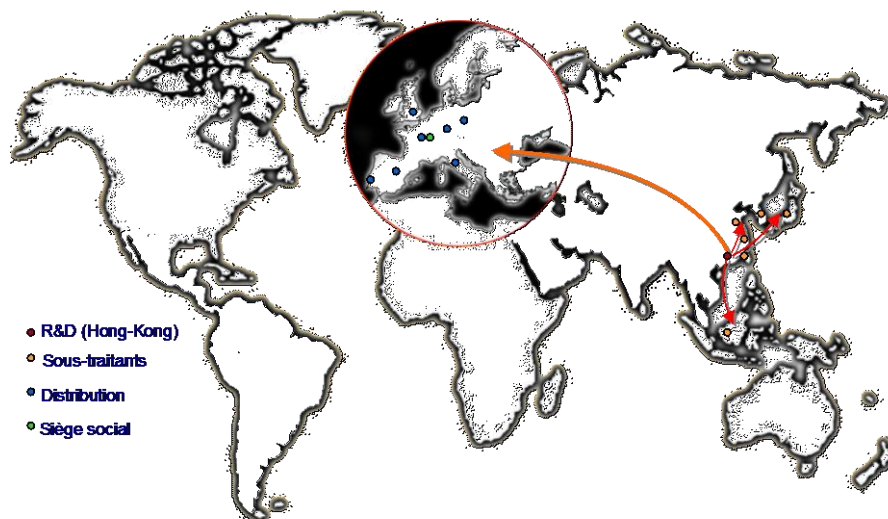
Des rendez-vous sont déjà en cours d'organisation.

Dès qu'une ou plusieurs personnes de sexe féminin ayant les compétences requises, et bien entendu acceptant ces fonctions, seront connues des membres du Conseil de Surveillance et auront leur agrément, information en sera faite au Directoire et leur nomination sera proposée à la prochaine Assemblée Générale intervenant.

Procédures de contrôle interne mises en place par la société

Organisation générale : des implantations stratégiques et des moyens mutualisés

Le Groupe Lexibook bénéficie d'implantations stratégiques dans différentes zones géographiques, que ce soit dans le domaine de la recherche, de la production ou de la distribution.



LEXIBOOK SA, holding du Groupe, intervient dans toute la chaîne de valeur, de la conception du produit au SAV auprès des clients finaux. La société mère LEXIBOOK SA développe une activité de distribution sur le marché français et européen. Les filiales espagnoles et américaines n'ont qu'une activité de service (assistance à la vente) et ne facturent en principe pas.

La filiale hongkongaise est en charge du design des produits : développement des moules, design des produits, ingénierie technique et programmation des softwares (définition du cahier des charges uniquement, la programmation est sous-traitée à des SSII).

Un cahier des charges (type de produit, quantité, mode de transport, etc.) est transmis par LEXIBOOK SA à sa filiale hongkongaise. Cette dernière gère le sourcing et les commandes en direct avec les sous-traitants O.E.M.

LEXIBOOK Hong Kong assiste les O.E.M. dans le cadre de la mise aux normes des produits et du respect des cahiers des charges. La filiale accompagne ses sous-traitants dans la fabrication de produits visant l'atteinte d'un prix cible : suggestions d'autres composants ou matériaux de construction, de nouvelles techniques de fabrication, etc.

LEXIBOOK IBERIA ne facture pas et n'intervient que comme un bureau pour appuyer le service client de LEXIBOOK SA.

LEXIBOOK USA n'a pas de personnel et ne sert qu'à la facturation en Amérique du Nord.

LEXIBOOK s'appuie sur 65 sous-traitants chinois pour assurer la fabrication des produits. Les circuits intégrés développés par LEXIBOOK sont « masqués » avant d'être transmis aux sous-traitants afin d'éviter tout transfert de connaissance.

Le SAV est géré directement par LEXIBOOK SA en raison notamment du faible niveau de retour pour défectueux (1,5%). Ce faible taux permet à LEXIBOOK d'échanger systématiquement les produits retournés par des produits neufs, satisfaisant rapidement le client final.

Au 31 mars 2012 les filiales de Lexibook S.A. sont les suivantes :

Liste des filiales et participations en €	Capital	% de détention
A. Filiales détenues à plus de 50%		
Lexibook Hong Kong Limited	48 215	99,9%
Lexibook Iberica SL	153 104	99,9%
Lexibook Electronica LDA	150 000	99,9%
Lexibook UK	564 153	98,9%
Lexibook Italia	10 400	100,0%
Lexibook USA	374	100,0%
Lexibook Germany	25 000	100,0%

Mise en œuvre et limites du contrôle interne au cours de l'exercice 2011-2012

Compte tenu de l'impact des risques potentiels inhérent aux fonctions sourcing et recherche et Développement, le Président du Directoire se déplace quatre à cinq fois par an à Hong Kong pour contrôler la mise en œuvre des procédures existantes et apporter les améliorations nécessaires. Les travaux de contrôle visant à optimiser ces cycles n'ont révélé aucun dysfonctionnement important.

Procédures attachées à l'élaboration de l'information financière

Cadre général de l'élaboration et du contrôle de l'information financière

De nombreuses procédures existent dans le groupe Lexibook. Les directeurs et chefs de service veillent à leur bonne application et à leur actualisation. Dans le courant de l'année 2003 les procédures ont été collectées, analysées et regroupées au sein d'un unique manuel des procédures (« Manuel d'Information du Management »).

Le manuel des procédures a une forte orientation comptable et financière et près de 70% de son contenu a pour objet de fournir, à l'ensemble des sociétés du groupe Lexibook, des règles et méthodes relatives à l'élaboration de l'information financière. Et ce, que cette information soit à destination du management ou qu'elle soit destinée à des communications externes.

Les procédures couvrent les domaines principaux suivants : le rôle du Directeur Administratif et Financier Groupe et des Directeurs Administratifs et Financiers locaux, le Reporting de gestion, la tenue et la conservation des livres légaux, les assurances, les règles et méthodes comptables, les procédures d'investissement et corrélativement les niveaux d'habilitation pour l'engagement de dépenses, les règles d'approbation des contrats moyen ou long terme, la politique de financement du groupe ou les procédures spécifiques relatives à la Recherche et au Développement.

Dans l'élaboration de l'information financière le rôle des Directeurs Administratifs et Financiers est plus spécifiquement marqué. Le manuel des procédures précise le champ de leurs fonctions et de leurs responsabilités :

« Le rôle et les responsabilités d'un Directeur Administratif et Financier (ou son équivalent) au sein d'une filiale Lexibook sont larges et variés (...). Cette section a pour objet de documenter ses responsabilités majeures inhérentes à la bonne tenue des livres légaux au nom et pour le compte de l'actionnaire majoritaire final Lexibook S.A.(...) Sont décrites ci-dessous les zones majeures qui nécessitent d'être surveillées de près pour s'assurer que les livres légaux sont correctement tenus et reflètent le plus justement possible la situation financière de la filiale à tout instant. (...) Le Directeur Administratif et Financier :

S'assure que les livres comptables de la filiale sont correctement tenus, qu'ils reflètent fidèlement la situation financière et qu'ils permettent un audit aisé et efficace en accord avec les règles du groupe.

S'assure que TOUTES les règles et procédures en vigueur chez Lexibook sont appliquées ou qu'une demande de dispense formelle existe si des circonstances exceptionnelles le justifient.

S'assure que les points de dysfonctionnement soulevés par l'audit interne ou externe sont correctement et rapidement communiqués puis résolus.

S'assure que les livres fiscaux et documents liés soient tenus conformément aux règles édictées par les autorités compétentes.

S'assure que toutes les pratiques financières de la filiale dont il a la charge sont conformes aux procédures du groupe et notamment les règles relatives à l'éthique du personnel employé.

Effectue une revue personnelle suffisante des Systèmes d'Informations, des procédures et des éléments comptables pour être pleinement satisfait quant à la réalisation des points précédents.

S'assure de l'existence d'un plan de succession pour tout membre clé de l'équipe « finance et administration ».

S'assure que les responsabilités et les niveaux d'engagements du personnel d'encadrement ont été correctement et à juste titre définis, et que les responsabilités sont déléguées de manière appropriée dans le stricte cadre des autorisations dont chacun bénéficie.

Il est de la responsabilité du Directeur Administratif et Financier d'informer immédiatement le Directeur Général de la filiale et le Directeur Administratif et Financier du groupe si un dysfonctionnement significatif dans les systèmes d'information et les procédures peut entraver l'atteinte d'un des objectifs assignés ci-dessus. »

Les circuits financiers

Bien entendu, et au-delà des seules obligations légales, la société s'appuie sur différents états de gestion pour quantifier les effets financiers des décisions stratégiques arrêtées par le conseil aussi bien à moyen terme (plan stratégique) qu'à court terme (budget), pour contrôler la performance des filiales vis-à-vis du budget et de l'année précédente (états financiers mensuels : compte de résultat, bilan et tableau des flux de trésorerie) ou encore pour prévenir certains risques financiers (« reporting crédit management », reporting de « position devises », présentation des demandes d'investissement au Comité Exécutif...).

Tous les états de gestion sont établis dans des formats homogènes publiés par la maison mère et selon les règles et méthodes du groupe. La remontée régulière de ces documents vers le siège offre de multiples occasions de s'assurer de la qualité générale de l'information financière.

Ces différents reporting ont été mis en place progressivement au cours des dernières années. Aujourd'hui on constate une qualité relative satisfaisante et accessoirement différentes voies d'amélioration dans la mesure où l'entreprise cherche continuellement à optimiser ses outils de gestion.

La sécurisation des circuits financiers

Le contrôle et l'analyse des informations, avant leur agrégation pour diffusion au Comité Exécutif, relève de la responsabilité principale des départements Contrôle de Gestion, Consolidation et Credit Management centraux.

Audit de l'information financière

L'application de l'ensemble des règles et principes fondamentaux évoqués ci-dessus fait l'objet de contrôles réguliers.

L'audit légal des comptes, en mars et septembre de chaque année, est aussi l'occasion de s'assurer que les objectifs de « qualité de l'information financière » sont atteints.

Limitations apportées par le Conseil de Surveillance aux pouvoirs du Directeur Général.

A ce jour, il n'y a aucune limitation qui viendrait s'ajouter à celles déjà inscrites dans les cadres légaux ou réglementaires.

Principes et règles de détermination des rémunérations et avantages en nature accordés aux mandataires sociaux

Dans les SA à Directoire et Conseil de Surveillance, le pouvoir d'arrêter les principes et règles de détermination des rémunérations et avantages en nature accordés aux mandataires sociaux appartient au Conseil de Surveillance.

Pour la période allant du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012 :

Nom	Rémunération totale	Dont Partie Fixe	Dont avantages en nature	Dont Partie Variable	Dont prime except.	Dont jetons de présence
Luc Le COTTIER	30 000		0	0	0	30 000
Aymeric Le COTTIER	130 575	109 800	10 775	0	10 000	0
Emmanuel Le COTTIER	130 575	109 800	10 775	0	10 000	0

Pour la période allant du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011 :

Nom	Rémunération totale	Dont Partie Fixe	Dont avantages en nature	Dont Partie Variable	Dont prime except.	Dont jetons de présence
Luc Le COTTIER	0		0	0	0	0
Aymeric Le COTTIER	120 575	109 800	10 775	0	0	0
Emmanuel Le COTTIER	120 575	109 800	10 775	0	0	0

Pour la période allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 :

Nom	Rémunération totale	Dont Partie Fixe	Dont avantages en nature	Dont Partie Variable	Dont prime except.	Dont jetons de présence
Luc Le COTTIER	55 000		0	0	0	55 000
Aymeric Le COTTIER	120 575	109 800	10 775	0	0	0
Emmanuel Le COTTIER	120 575	109 800	10 775	0	0	0

Conformément au paragraphe 15.2 de l'Annexe 1 du Règlement Européen n° 809-2004, nous vous précisons que les avantages en nature comprennent notamment les frais liés aux contrats d'assurance chômage de MM Aymeric et Emmanuel LE COTTIER.

Les autres mandataires sociaux ne sont pas rémunérés.

Je vous remercie de votre confiance,

Luc Le Cottier - Président du Conseil de Surveillance »

XVI52. Rapport des Commissaires aux Comptes sur le contrôle interne

Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société LEXIBOOK LINGUISTIC ELECTRONIC SYSTEM Exercice clos le 31 mars 2012

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société LEXIBOOK LINGUISTIC ELECTRONIC SYSTEM et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil de surveillance conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Nous attestons que le rapport du Président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à Paris et Courbevoie, le 16 mai 2012

Les Commissaires aux Comptes
C ET V AUDIT ET ASSOCIES
Mazars

Georges de Bondy
Serge Castillon

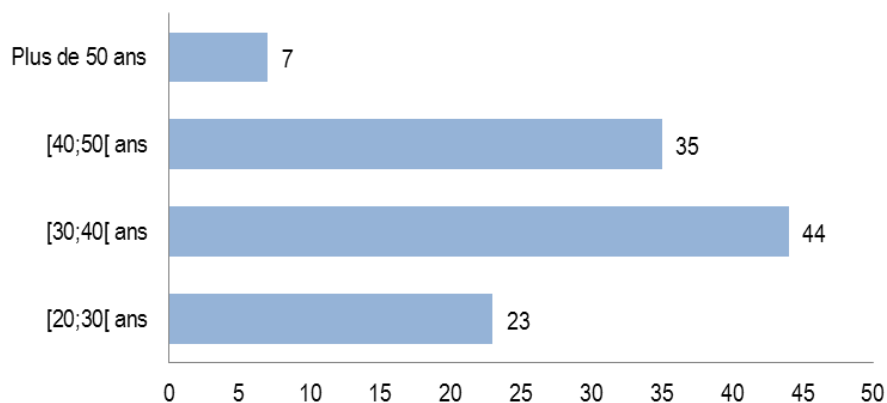
XVII. SALARIES

XVII.1. Effectifs à la fin de la période couverte

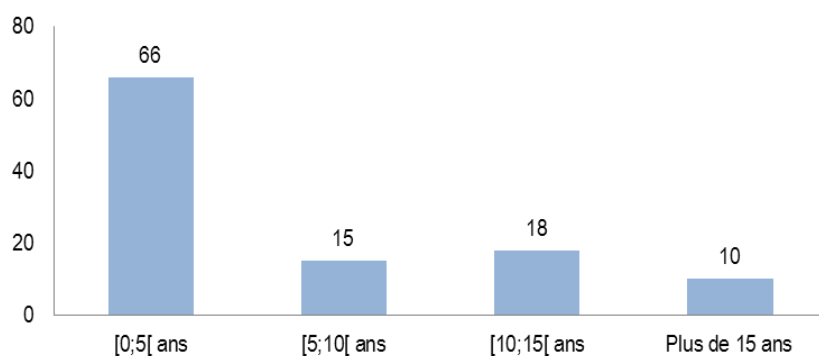
Au 31 mars 2012 l'effectif du groupe est de 109 personnes répartis de la manière suivante :

- France : 45 personnes
- Espagne : 2 personnes
- Hong Kong : 62 personnes

La moyenne d'âge de l'effectif est la suivante :



L'ancienneté moyenne est la suivante :



La répartition Homme/Femme est la suivante :

Hommes	56
Femmes	53
TOTAL	109

XVII2. Stocks options et/ou autres avantages attribués aux mandataires sociaux

	Plan N°1	Plan N°2
Date d'assemblée	15-juin-99	27-juin-00
Date du Conseil d'Administration	16-juin-99	28-juin-00
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	1 000	2 400
dont :		
- nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées par le Comité de Direction	1 000	1 500
- nombre de dirigeants concernés	2	2
Point de départ d'exercice des options	17-juin-2004	29-juin-2005
Date d'expiration	16-juin-2019	28-juin-2020
Prix de souscription	19,01 €	18,69 €
Nombre d'actions souscrites au 31/03/2012	0	0
Personnes concernées :	2	6
dont :		
- Membres du Comité de Direction	2	3
- Direction des Achats et de la Logistique		1
- Direction Commerciale		
- Direction Financière		1
- Direction du Marketing et du Développement		1

XVII3. Stocks options et/ou autres avantages attribués aux salariés

	Nb total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan N°1	Plan N°2
Options consenties durant l'exercice par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	0		0	0
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	0		0	0
Nombre total de salariés non mandataires sociaux concernés				4

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée aux dirigeants mandataires sociaux au cours des douze derniers mois.

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été levée par les dirigeants mandataires sociaux au cours des douze derniers mois.

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée ou levée par les dix premiers salariés non mandataires au cours des douze derniers mois.

A ce jour il n'y pas d'administrateur autres que les dirigeants qui soient bénéficiaires de plan de stock option.

XVIII. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

XVIII1. Répartition actuelle du capital social et des droits de vote

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Luc Le Cottier	632,468	15.65%	789,153	17.03%
Aymeric Le Cottier	716,024	17.72%	936,549	20.22%
Emmanuel Le Cottier	707,249	17.50%	927,774	20.03%
Famille Le Cottier	7,900	0.20%	7,600	0.16%
Concert familial	2,063,641	51.07%	2,661,076	57.44%
Actions identifiées à droit de vote double	120	0.00%	240	0.01%
Actions Autocontrôle	5,934	0.15%	0	0.00%
Turenne Capital	304,315	7.53%	304,315	6.57%
Public	1,667,002	41.25%	1,667,002	35.98%
Total	4,041,012	100.00%	4,632,633	100.00%

La société est contrôlée à hauteur de 51.07% par des membres de la famille Le Cottier (Père & Fils), qui exercent de fait une action de concert. Il n'existe pas de mesure particulière prise en vue d'assurer que ce contrôle ne soit pas exercé de manière abusive, hormis l'existence du Conseil de Surveillance.

XVIII2. Droits de vote différenciés

Conformément au paragraphe 18.2 de l'Annexe 1 du Règlement Européen n° 809-2004, nous vous indiquons que les principaux actionnaires ne disposent pas de droits de vote différents des autres actionnaires, hors attribution de droits de vote doubles déclarés par la famille Le Cottier pour 597 435 actions.

Conformément à la 14ème résolution, le directoire du 9 décembre 2010 a procédé à une augmentation de capital de 18.100,50 euros par émission de 36.201 actions nouvelles.

Conformément à la 15ème résolution, le directoire du 24 février 2011 a procédé à une augmentation de capital de 1 164 269 euros par émission de 2 328 538 actions nouvelles avec une prime d'émission de 0.51 euro par action nouvelle.

Conformément à la 10ème résolution, le directoire du 2 janvier 2012 a procédé à une réduction de capital de 21 020 € par annulation de 42 040 actions propres détenues par la société.

Conformément à la 2ème résolution, le directoire du 27 janvier 2012 a procédé à une augmentation de capital par conversion des obligations Turenne Capital, de 120 482,50 €, en émettant 240 965 actions nouvelles sur la base d'une parité de conversion de 4,15 €, dont 3,65 € affectés en prime d'émission.

Depuis cette date, nous vous confirmons, qu'au mieux de notre connaissance, il n'y a pas eu de changements dans la répartition du capital et des droits de vote.

XVIII3. Contrôle de la société

Cf. § XVIII 1

XVIII4. Description d'accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement dans le contrôle

Non Applicable

XIX. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

Au cours des exercices clos au 31 mars 2012, 2011 et 2010 et jusqu'à la date du présent document de Référence, la société a conclu les conventions suivantes avec des apparentés :

Pour des opérations conclues à des conditions courantes :

Néant

Pour des opérations conclues sous conventions réglementée

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

- *Le Conseil de Surveillance du 1er septembre 2011 a autorisé la Société LEXIBOOK L.E.S à emprunter à sa filiale, la société LEXIBOOK HONG KONG, un montant de 8 000 000 USD, sur une durée de 3 ans, rémunéré au taux EURIBOR 1 an + 3 points.*

Sur la période du 1er septembre 2011 au 31 mars 2012, un montant de 497 500 USD a été remboursé. Une charge financière de 62 571,84 euros a été constatée au titre de cet exercice.

Une provision pour perte de change de 437 893,60 euros a été constatée sur l'exercice.

- *Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER*

- *Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER*

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- *Le bail commercial signé le 17 août 2001 ainsi que son avenant en date du 6 janvier 2009 entre la SCI TRIO, dont Messieurs Luc LE COTTIER, Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER sont associés, et la société LEXIBOOK – L.E.S., se sont poursuivis sur 2011/2012.*

Le montant des loyers et charges locatives pris en charges sur l'exercice, s'élève à 249 220,04 euros hors taxes.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

- Le Conseil de Surveillance du 31 mars 2012 a entériné les avances de trésorerie que la société LEXIBOOK – L.E.S. a accordées aux sociétés filiales. Elles s'élevaient au 31 mars 2012 à :
 - LEXIBOOK ELECTRONICA : 1 414 747,09 euros ;
 - LEXIBOOK IBERICA : 969 051,22 euros ;
 - LEXIBOOK ITALIA : 421 476,15 euros ;
 - LEXIBOOK HONG-KONG : 2 065 048,91 euros.
 Ces avances ne sont pas rémunérées.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

- Le Conseil de Surveillance du 31 mars 2012 a entériné :
Le montant facturé des frais de structure et d'assistance à la filiale hong kongaise, en fonction du contrat existant, pour 314 937,51 euros.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

- La SELARL A&C Associés, dont Monsieur Gérard ABADJIAN est Gérant associé, facture des honoraires pour ses fonctions de Conseiller Juridique auprès de la société LEXIBOOK – L.E.S. Le Conseil de Surveillance du 31 mars 2012 a entériné les honoraires comptabilisés sur l'exercice, qui se sont élevés à 119 404,37 euros hors taxes, dont 119 404,37 euros hors taxes en charges.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Gérard ABADJIAN ;

- Le Conseil d'Administration du 19 décembre 2005 a autorisé la société LEXIBOOK – L.E.S., à signer tout document permettant le renouvellement de la lettre de garantie en faveur de la société BNP-PARIBAS, au terme de laquelle elle s'engage à garantir la lettre de crédit stand-by accordée, à hauteur de 3 000 000 (trois millions) de dollars U.S., par la société BNP-PARIBAS ou l'une de ses filiales, à la société LEXIBOOK Hong-Kong, filiale à 100% de la société LEXIBOOK – L.E.S. Le Conseil de Surveillance du 28 novembre 2008 a renouvelé cette autorisation. Suite à la signature de l'accord de conciliation du 19 décembre 2011 entre la Société LEXIBOOK SA et la BNP PARIBAS, cette garantie est maintenue jusqu'au 31/01/2013.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

- Le Conseil de Surveillance du 16 mars 2009 a décidé de renouveler l'autorisation faite à la société LEXIBOOK – L.E.S. de se porter caution solidaire et indivisible en faveur de sa filiale à 100%, la société LEXIBOOK HONK-KONG, à hauteur de 3 000 000 (trois millions) de dollars U.S., dans le cadre d'une convention de facilités bancaires souscrite par cette dernière auprès de la banque NATIXIS en date du 5 février 2009.

Le Conseil de Surveillance du 14 janvier 2010 a renouvelé cette autorisation de 3 000 000 (trois millions) de dollars U.S., dans le cadre d'une nouvelle convention de facilités bancaires en date du 19 octobre 2009, venant se substituer à celle du 5 février 2009.

Suite à la signature de l'accord de conciliation du 19 décembre 2011 entre la Société LEXIBOOK SA et la NATIXIS, cette garantie est maintenue jusqu'au 31/01/2013.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

- Le Conseil de Surveillance du 14 mars 2007 a autorisé la société LEXIBOOK – L.E.S à garantir sa filiale à 100%, la société LEXIBOOK HONK-KONG, auprès de la Banque HSBC, afin que celle-ci lui accorde une convention de facilité bancaire à hauteur de 35 000 000 (trente-cinq millions) de Hong-Kong Dollars.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

- Monsieur Luc LE COTTIER, membre du Conseil de Surveillance, détient une créance sur la Société LEXIBOOK– L.E.S, au titre de son compte-courant. Celui-ci est rémunéré au taux de 4,05%, soit 484,38 euros. Au 31/03/2012, le compte courant s'élève à 12 444,40 euros.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;
- Monsieur Emmanuel LE COTTIER, membre du Directoire, détient une créance sur la Société LEXIBOOK– L.E.S, au titre de son compte-courant.
Celui-ci est rémunéré au taux de 4,05%, soit 359,04 euros. Au 31/03/2012, le compte courant s'élève à 9 224,32 euros.
 - Membre du Directoire concerné : Monsieur Emmanuel LE COTTIER ;
- Monsieur Aymeric LE COTTIER, membre du Directoire, détient une créance sur la Société LEXIBOOK– L.E.S, au titre de son compte-courant.
Celui-ci est rémunéré au taux de 4,05%, soit 273,63 euros. Au 31/03/2012, le compte courant s'élève à 7 029,87 euros.
 - Membre du Directoire concerné : Monsieur Aymeric LE COTTIER ;
- Le Conseil de Surveillance du 29 août 2008 a autorisé la Société LEXIBOOK – L.E.S. à consentir à sa filiale, la société LEXIBOOK UK Limited, un prêt d'un montant de 1 500 000 euros, sur une durée de 3 ans, rémunéré au taux EURIBOR 1 an + 3 points. Le remboursement est prévu in fine, mais un remboursement anticipé est possible, après 6 mois.
Un produit financier de 35 653,86 euros a été comptabilisé sur l'exercice.
 - Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;
 - Membre du Directoire concerné : Monsieur Emmanuel LE COTTIER
- Le Conseil de Surveillance du 31 mars 2010, a autorisé la Société LEXIBOOK – L.E.S. à renouveler les contrats suivants, souscrits au profit de Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER :
 - contrat d'assurance chômage des chefs d'entreprise souscrit à des conditions identiques, permettant à chacun de percevoir, pendant une année, une indemnité et un capital de reconversion, en l'hypothèse de perte de leur activité professionnelle. Ce contrat a pris effet au 1^{er} septembre 2003 ;
Le Conseil de Surveillance du 13 mars 2009, a décidé de porter, à compter du 1^{er} janvier 2009, la durée d'indemnisation à 24 mois.
 - contrat de Prévoyance, souscrit en 2005.
Les primes d'assurances comptabilisées en charges sur l'exercice se sont élevées à 21 550 euros au titre de l'assurance chômage des chefs d'entreprise.
Les primes d'assurances comptabilisées en charges sur l'exercice se sont élevées à 10 640,70 euros au titre des contrats Prévoyance RIP.
 - Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

Fait à Paris et à Courbevoie, le 15 mai 2012

Les Commissaires aux Comptes

C Et V Audit Et Associes
MAZARS

Georges de Bondy

Serge Castillon

XX. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

XX1. Comptes consolidés au 31 mars 2012

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 mars 2012

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 mars 2012, sur :

- *le contrôle des comptes consolidés de la société LEXIBOOK LINGUISTIC ELECTRONIC SYSTEM, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;*
- *la justification de nos appréciations ;*
- *la vérification spécifique prévue par la loi.*

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- *les « Faits marquants » de l'exercice et notamment sur l'engagement des actionnaires majoritaires à porter les fonds propres consolidés à 6 000 K€ au 31 décembre 2012. Au 31 mars 2012, ils s'élèvent à 5 294 K€.*
- *la note 1.2 de l'annexe, qui expose les raisons pour lesquelles le principe de continuité d'exploitation a été appliqué, dans la mesure où l'accord de conciliation du 26 avril 2010, complété par les accords du 4 janvier 2011 et du 16 décembre 2011 ainsi que les prévisions de trésorerie du groupe sont compatibles et permettent d'assurer la continuité des financements nécessaires au fonctionnement normal de la société.*

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- *La note 1.2 de l'annexe, qui expose les raisons pour lesquelles le principe de continuité d'exploitation a été appliqué, dans la mesure où l'accord de conciliation du 26 avril 2010, complété par les accords du 4 janvier 2011 et du 16 décembre 2011 ainsi que les prévisions de trésorerie du groupe, permettent d'assurer la continuité des financements nécessaires au fonctionnement normal de la société.*

- La note 3.3 de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des actifs incorporels. Il est précisé dans cette note que les frais de recherche et de développement ainsi que les frais supportés au titre des licences sont activés et amortis en fonction d'un plan prévisionnel de ventes.
- Pour ce qui est des appréciations liées aux notes 1.2 et 3.3 exposées ci-dessus, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses, des données relatives aux prévisions de ventes et des estimations de rentabilité retenues dans le groupe.
- La note 3.7 de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des stocks. Il est précisé dans cette note que les stocks sont valorisés au coût d'acquisition et que des dépréciations sont comptabilisées en fonction de leur valeur nette de réalisation, basée pour l'essentiel sur les perspectives de ventes et de marges positives attendues. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses, des données relatives aux prévisions de ventes et des estimations de rentabilité retenues dans le groupe.
- La note 3.12 de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et les méthodes comptables relatives à l'évaluation des impôts différés. Le Groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à une analyse de la valeur des actifs d'impôt différés et des dépréciations comptabilisées selon les modalités décrites dans cette note. Nos travaux ont consisté à apprécier les modalités de mise en œuvre de cette analyse ainsi que les prévisions d'activité et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 20.2 de l'annexe aux comptes consolidés en donne une information appropriée.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Courbevoie, le 16 mai 2012

Les Commissaires aux Comptes
C ET V AUDIT ET ASSOCIES
Mazars

Georges de Bondy
Serge Castillon

XX11. Bilan consolidé pour l'exercice clos au 31 mars 2012

En Euros	Notes	31 MARS 2012	31 MARS 2011	31 MARS 2010
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	3 520 742	1 653 434	3 109 071
Créances d'exploitation	9	7 042 796	9 193 308	14 050 906
Instruments financiers dérivés	26	0	0	243 721
Stocks	8	6 000 278	5 823 744	4 901 070
Autres créances d'exploitation	10	462 636	762 700	790 012
Actifs courants		17 026 452	17 433 186	23 094 780
Actifs destinés à être cédés		136 479	1 134 422	77 592
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	5	3 559 707	5 233 689	7 931 503
Immobilisations corporelles	6	259 781	381 974	557 031
Immobilisations financières	7	114 425	120 303	416 202
Impôt différé actif		910 527	1 262 978	1 423 056
Actifs non courants		4 844 440	6 998 944	10 327 792
TOTAL ACTIF		22 007 371	25 566 552	33 500 164
Dettes courantes				
Concours bancaires courants	14	3 416 767	4 954 895	13 252 998
Dettes financières - Part courante	14	2 236 255	2 945 176	3 234 119
Dettes d'exploitation	17	6 213 874	4 779 710	7 462 321
Dettes d'impôt société	20	2 502	18 633	42 141
Provisions - Part courante	16	0	0	13 255
Instruments financiers dérivés	26	7 875	503 028	0
Autres dettes d'exploitation	17	2 062 753	2 158 467	3 123 158
Dettes courantes		13 940 026	15 359 909	27 127 992
Passifs liés à des actifs destinés à être cédés		177 107	1 217 583	307 889
Passifs non courants				
Dettes financières - Part non courante	14	2 105 549	3 488 128	1 583 424
Impôt différé passif	20	0	0	0
Provisions - Part non courante	15/16	57 849	135 246	591 933
Autres dettes non courantes	17	432 993	1 742 152	3 436 046
Dettes non courantes		2 596 391	5 365 526	5 611 403
Total des dettes courantes et non courantes		16 536 417	20 725 435	32 739 395
Capitaux propres				
Capital	12	2 020 506	1 921 044	3 883 266
Réserves et report à nouveau		3 096 007	1 319 431	541 724
Ecart de conversion		-859 776	-305 465	-182 357
Résultat de l'exercice	13	1 037 110	688 524	-3 789 753
Capitaux propres		5 293 847	3 623 534	452 880
TOTAL DETTES ET CAPITAUX PROPRES		22 007 371	25 566 552	33 500 164

XX12. Compte de résultat consolidé pour l'exercice clos au 31 mars 2012

En Euros	Notes	31 MARS 2012	31 MARS 2011	31 MARS 2010
Chiffre d'affaires net		40 223 400	38 918 222	39 389 457
Autres produits courants		379 914	350 760	384 907
Produits d'exploitation (I)		40 603 314	39 268 982	39 774 364
Coûts d'achat des produits vendus		-21 930 256	-22 030 181	-23 529 742
Dépenses de personnel	18	-4 708 576	-4 484 243	-5 659 739
Services Extérieurs		-8 297 939	-6 728 832	-9 220 692
Taxes (hors impôt société)		-241 827	-200 167	-213 366
Amort. des immobilisations incorporelles et corp.		-2 448 147	-3 604 604	-2 248 582
Dotations et reprises sur provisions d'exploitation		36 391	71 072	-688 180
Autres produits et charges d'exploitation		-1 146 923	-356 568	-1 152 554
Charges d'exploitation (II)		-38 737 277	-37 333 523	-42 712 855
Résultat d'exploitation (III = I + II)		1 866 037	1 935 459	-2 938 491
Coût de l'endettement net		-901 565	-851 273	-953 988
Autres produits et charges financiers		185 466	913 834	-39 524
Autres (pertes) / profits nets		374 548	-626 143	282 865
Dotations et reprises aux provisions financières		0	0	0
Résultat financier (IV)	19	-341 551	-563 582	-710 647
Résultat Courant avant impôt (V = III + IV)		1 524 486	1 371 877	-3 649 138
Impôt sur le résultat	20	-269 005	-180 686	-171 651
Produits (charges) des activités abandonnées		-218 371	-502 667	31 036
Résultat net		1 037 110	688 524	-3 789 753
Résultat net de base par action		0,27	0,18	-3,44
Résultat net dilué par action		0,27	0,18	-3,43
Produits et charges comptabilisés sur capitaux propres				
Couverture de flux de trésorerie net d'impôt		80 407	-80 407	
Variation des écarts de conversion		-203 169	-305 465	-130 622
Résultat global		914 348	302 652	-3 920 375
Résultat global par action		0,24	0,08	-3,56
Résultat global dilué par action		0,24	0,08	-3,56

XX13. Tableau de variation des capitaux propres pour l'exercice clos au 31 mars 2012

En Euros	Capital souscrit	Prime d'émission	Autres Réserves	Stocks options	E.O.C.A.	Ecart de conversion	Auto détention	Couverture de flux de trésorerie net d'impôt	Résultat de l'exercice	TOTAL CAPITAUX PROPRES
31 MARS 2009	3 883 266	0	4 142 954	39 780	53 152	-220 520	-296 683	-444 592	-2 784 102	4 373 255
Affectation du résultat			-2 784 102						2 784 102	0
Couverture de flux de trésorerie net d'impôt			-444 592					444 592		0
Variation des écarts de conversion						-130 622				-130 622
Résultat de l'exercice									-3 789 753	-3 789 753
31 MARS 2010	3 883 266	0	914 260	39 780	53 152	-351 142	-296 683	0	-3 789 753	452 880
Affectation du résultat			-3 789 753						3 789 753	0
Réduction de Capital	-3 319 232		3 319 232							0
Augmentation de capital réservée	18 101	235 307								253 408
Augmentation de capital	1 338 909	1 251 961								2 590 870
Variation de périmètre			12 390							12 390
Couverture de flux de trésorerie net d'impôt								-80 407		-80 407
Emprunt Obligataire Convertible en Actions (E.O.C.A.)					11 334					11 334
Variation des écarts de conversion						-305 465				-305 465
Résultat de l'exercice									688 524	688 524
31 MARS 2011	1 921 044	1 487 268	456 129	39 780	64 486	-656 607	-296 683	-80 407	688 524	3 623 534
Affectation du résultat			688 524						-688 524	0
Reclassement autocontrôle			-5 504							0
Couverture de flux de trésorerie net d'impôt							5 504	80 407		80 407
Conversion Turenne	120 483	876 812			-50 797					946 498
Autocontrôle	-21 020	-441 041					271 528			-190 533
Variation des écarts de conversion						-203 169				-203 169
Résultat de l'exercice									1 037 110	1 037 110
31 MARS 2012	2 020 507	1 923 039	1 139 149	39 780	13 689	-859 776	-19 651	0	1 037 110	5 293 847

XX14. Tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 mars 2012

En euros	CONSO 31/03/2012	CONSO 31/03/2011	CONSO 31/03/2010
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION			
Résultat net part du groupe	1 037 110	688 524	-3 789 753
Résultat net	1 037 110	688 524	-3 789 753
Amortissement des écarts d'acquisition	0	0	0
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 448 147	3 599 942	2 248 582
(Diminution) augmentation des provisions risques et charges	-102 178	-178 403	-57 968
Impôts différés	269 005	180 686	239 054
Charges liées aux opérations sur capital	-5 574	-113 783	0
(Gains) pertes nettes sur cessions d'immobilisations	3 362	5 016	0
Instruments financiers	-374 548	621 598	-237 182
Charges et produits financiers	419 174	-331 188	5 973
Redevances IAS 17	-92 772	-81 071	-114 198
Licences royalties	-1 355 648	-2 713 761	-1 369 729
Gains et pertes de change - Opérations non dénouées	-117 291	-389 639	-365 379
Mali de liquidation	0	234 093	0
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	0	0	0
Marge brute d'autofinancement	2 128 787	1 522 014	-3 440 600
Variation des éléments du fonds de roulement			
(Augmentation) diminution des stocks	-176 534	-918 128	4 834 420
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	1 890 843	3 522 155	1 948 775
(Augmentation) diminution des avances et acomptes fournisseurs	419 676	1 409 569	1 157 411
(Augmentation) diminution des autres actifs circulants	140 058	-46 815	344 531
(Diminution) augmentation des provisions court terme et long terme	24 781	-291 539	4 217
(Diminution) augmentation des dettes fournisseurs	1 395 646	-2 242 235	395 355
(Diminution) augmentation des autres passifs circulants	23 161	-1 015 807	-1 021 261
Actifs et passifs des activités abandonnées	-42 533	-147 136	19 611
Pertes et gains de change sur éléments du bfr	-169 913	389 639	365 379
Impôts différés	0	0	9 403
Variation des éléments du fonds de roulement	3 505 185	659 703	8 057 841
Flux de trésorerie d'exploitation	5 633 972	2 181 717	4 617 241
FLUX D'INVESTISSEMENTS			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-658 418	-102 961	-540 695
Cessions d'immobilisations incorporelles	0	0	0
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-46 916	-43 935	0
Acquisitions d'immobilisations financières	0	0	-23 686
Cession d'immobilisations financières	5 878	74 196	0
Flux de trésorerie d'investissements	-699 456	-72 700	-564 381
FLUX DE FINANCEMENT			
Augmentation des dettes court terme	0	649 278	0
Remboursement des dettes court terme	-710 094	-876 944	-2 495 138
Augmentation des dettes long terme	0	2 548 001	0
Remboursement des dettes long terme	-784 000	0	0
- augmentation de capital	0	2 704 653	0
- réduction du capital et autocontrôle	0	0	0
Flux de trésorerie de financement	-1 494 094	5 024 988	-2 495 138
Effet de change	16 931	-291 539	-130 622
Réduction de Capital et Autocontrôle	-51 918	0	0
Variation de trésorerie de la période	3 405 435	6 842 466	1 427 100
Trésorerie d'ouverture	-3 301 461	-10 143 927	-11 571 027
Trésorerie de clôture	103 974	-3 301 461	-10 143 927

XX15. Annexes aux comptes consolidés pour l'exercice clos au 31 mars 2012

Environnement

1. Chiffre d'affaires et marge :

Le Groupe a réussi à maintenir son chiffre d'affaires et améliorer sa marge tout en achevant la mise en sommeil de ses filiales européennes et le recentrage sur la France et Hong-Kong exclusivement. L'activité consolidée de l'exercice clos au 31 mars 2012, est en hausse de 3.5%, le chiffre d'affaires consolidé se portant à 40,2 millions d'euros contre 38.9 millions d'euros sur l'exercice précédent.

La répartition des activités entre Hong-Kong (ventes FOB*) et France (ventes Domestiques ou NON FOB) ont varié respectivement de -42% (9.1M€ au 31/03/2012 vs 15.7M€ au 31/12/2011) et +34% (31,1M€ au 31/03/2012 vs 23.2M€ au 31/12/2011). Cette variation est sans incidence sur la rentabilité du groupe mais permet une meilleure adaptabilité à la demande des clients.

Conformément aux attentes du Groupe qui n'a pas souhaité privilégier la croissance au détriment de la rentabilité, sa marge brute** de l'exercice s'améliore de 2,1 points à 45.5% contre 43.4% sur l'exercice 2010-2011 et 40.3% sur l'exercice 2009-2010.

2. Charges d'exploitation :

Sur l'exercice, le groupe Lexibook a contenu ses charges logistiques et salariales dans le respect de ce qui avait été engagé lors des efforts de restructuration des années précédentes, mais a consacré un investissement particulier dans les dépenses publicitaires et en particulier télévisuelles pour accompagner le lancement réussi de ses tablettes pour enfants.

Malgré cela, le résultat d'exploitation reste stable à 1.9M€.

3. Résultat financier :

Le résultat financier passe de -0.56 M€ au 31 mars 2011 à -0.34 M€ au 31 mars 2012. Cette amélioration masque plusieurs variations :

- Un effet de change positif de 0.67 M€ en amélioration de 0.75 M€ par rapport à la période précédente grâce à une évolution favorable du dollar sur l'exercice ainsi qu'en terme de couverture à la clôture,
- Des charges financières de -0.6 M€ en amélioration de 0.22 M€ grâce à l'amélioration de la gestion de trésorerie et un renforcement des fonds propres.
- Un perte de 0.42 M€ contre un gain de 0.33 M l'année dernière, soit un écart de 0.75 M€ provenant de la transcription dans les comptes consolidés de la conversion des 2/3 de l'emprunt obligataire et de l'impact de l'accord avec les partenaires financiers sur l'emprunt obligataire souscrit auprès de Turenne Capital.

Dans ce contexte, l'exercice consolidé au 31 mars 2012 est clôturé avec un bénéfice net de 1 037 K€, contre 688 K€ d'euros au 31 mars 2011.

4. Bilan :

Le résultat de l'exercice et la conversion des 2/3 de l'emprunt obligataire Turenne Capital réalisé au cours de l'exercice permettent aux fonds propres de revenir à 5.3 M€ au 31 mars 2012 contre 3.6 m€ au 31 mars 2011 et 0.5 m€ au 31 mars 2010.

Au regard du protocole signé avec les banques, les fonds propres ou quasi fonds propres devront être maintenus à 6M€ au 31/12/2012, incluant le résultat des neuf premiers mois de l'année 2011/12 avant la fin de l'année.

Le maintien de la rentabilité sur l'exercice 2011/2012 et les perspectives sur l'exercice en cours permettent au Groupe d'être confiant sur l'atteinte de cet objectif.

L'endettement net apparent est de 4M€ au 31 Mars 2012, contre 10 M€ au 31 Mars 2011 et 15 m€ au 31 Mars 2010 et traduit les efforts du groupe pour se désendetter et alléger son bilan.

La trésorerie nette s'améliore de 3.4 M€, dont 2.2 M€ liés à la capacité d'autofinancement sur l'exercice.

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre en baisse explique la diminution des créances et dettes d'exploitation.

Faits marquants de l'exercice

Pour rappel, le 26 avril 2010, puis dans le cadre des clauses de revoir, un accord de conciliation avait été signé avec nos partenaires bancaires et financiers. Les principaux termes de cet accord sont relatés dans le paragraphe sur les risques de liquidité.

Engagements de l'obligataire

Concernant les engagements de l'obligataire, report du remboursement de l'emprunt obligataire de 1,5 M€ initialement prévu au 30 septembre 2011 au 26 avril 2015, renonciation aux intérêts dus à compter du 26 avril 2010 jusqu'à l'échéance de l'emprunt obligataire reportée au 26 avril 2015.
Conversion en actions des intérêts courus et de la prime de non conversion courue.

Les conséquences comptables effectives ont été les suivantes :

Les hypothèses de valorisation que nous avons retenues sur l'exercice 2010-2011 pour traiter les incidences de l'accord de conciliation du 26 avril 2010 sur l'emprunt obligataire souscrit auprès de Turenne Capital, nous ont conduits à analyser l'accord de conciliation conformément à IAS 32 et IAS 39 en deux temps comme suit :

1) Extinction de l'OCEANE (échéance 30/09/2011) existante dont les caractéristiques ont été significativement modifiée lors de la restructuration. Cette extinction a donné lieu à l'annulation de la dette comptabilisée au bilan pour une valeur de 1 378K€ en contrepartie de la livraison d'un ensemble d'instruments pour une juste valeur totale de 959K€, la différence ayant été comptabilisée en résultat financier de la période.

2) Reconnaissance à leur juste valeur des instruments émis au moment de l'extinction de l'OCEANE :

a) Action propres : reconnaissance en compte de tiers d'une émission d'actions propres à réaliser pour une valeur de 223K€

b) OCEANE (échéance 26/04/2015) aux nouvelles conditions :

i) JV de la composante dette pour 719K€ : elle est reconnue pour une valeur égale aux flux restants à payer après prise en compte de la restructuration. Ces flux sont actualisés au taux auquel Lexibook aurait pu en théorie emprunter sur 5 ans compte tenu du spread de crédit de sociétés de même profil à la date de l'accord.

ii) JV de la composante capitaux propres pour 17K€ : elle est reconnue en capitaux propres et représente l'option de conversion (à 14€50) conservée par les porteurs de l'OCEANE.

Par ailleurs, la date de l'opération retenue est celle de l'accord de conciliation soit le 26 avril 2010.

Dès l'exercice 2011 / 2012, une charge d'intérêts (non décaissée) devait être constatée et venir comptablement augmenter la valeur nette comptable de la dette (719K€ à la date de l'accord le 26/4/2010) jusqu'à la date de son remboursement in-fine le 26/04/2015 pour sa valeur nominale soit pour 1 500 K€. Le tableau ci-dessous décrit les charges financières qui auraient dû être constatées dans ce cadre.

Sans conversion	DETTE FINANCIERE	INTERETS
31/03/2011	825 151	106 000
31/03/2012	955 203	130 052
31/03/2013	1 106 292	151 089
31/03/2014	1 281 284	174 992
31/03/2015	1 485 276	203 992
26/04/2015	1 500 010	14 735

Compte tenu de la conversion de 1 M€ représentant les deux tiers de l'emprunt obligataire en février 2012, il a été nécessaire de reconstituer par anticipation la partie de la dette correspondante.

Avec conversion	DETTE FINANCIERE	INTERETS
31/03/2011	825 151	106 000
31/03/2012	318 406	493 255
31/03/2013	368 769	50 363
31/03/2014	427 100	58 331
31/03/2015	495 097	67 997
31/03/2016	500 010	4 914

Note 1 – Référentiel comptable

1.1– Généralités

Les états financiers consolidés au 31 mars 2012 reflètent la situation comptable de Lexibook S.A. et de ses filiales (ci-après le Groupe »).

Le Directoire a arrêté les états de synthèse consolidés au 31 mars 2012 le 15 mai 2012.

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE 1606/2002, les comptes consolidés annuels du Groupe Lexibook au titre de l'exercice clos au 31 mars 2012 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ces normes comprennent les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), c'est-à-dire les normes IFRS, les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (SIC). Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels au 30 septembre 2011 sont conformes à ceux retenus pour les comptes consolidés annuels au 31 mars 2011.

Les comptes consolidés annuels ne tiennent pas compte :

- Des projets de normes et interprétations qui ne sont encore qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB et à l'IFRIC, à la date de clôture ;
- Des nouvelles normes, révisions de normes existantes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore approuvées à la date de clôture des comptes consolidés annuels.

1.2 – Evolution des principes comptables

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe Lexibook dans les états financiers consolidés au 31 mars 2012 sont identiques à celles utilisées par le Groupe Lexibook au 31 mars 2011. Le Groupe a, en particulier, procédé à l'arrêt de ses comptes en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

Pour cette raison un certain nombre d'actifs ont été maintenus à leur valeur nette comptable, et en particulier les actifs suivants :

Actifs non courants	31/03/2012	31/03/2011	31/03/2010
immobilisations incorporelles	3 559 707	5 233 689	7 931 503
impôt différé actif	910 527	1 262 978	1 423 056
<i>TOTAL</i>	4 470 234	6 496 667	9 354 559

Si l'application du principe de continuité d'exploitation n'avait pas été retenue ces actifs en particulier auraient dû être dépréciés en tout ou partie.

1.3 – Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en euros. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés, les investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente et de la valorisation de l'emprunt obligataire (retraitement OCEANE).

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

Note 2 Périmètre et méthodes de consolidation

2.1 – Périmètre

Les sociétés retenues pour la consolidation sont celles dont le groupe Lexibook contrôle directement ou indirectement plus de 20 % des voix à l'exclusion des sociétés ne présentant pas – de par leur taille – un caractère significatif au regard des comptes consolidés du groupe.

2.2 – Méthode de consolidation

Le groupe utilise comme méthode de consolidation, pour l'intégralité de ses filiales, l'intégration globale, car celles-ci sont toutes contrôlées de manière exclusive. Les comptes sont intégrés à 100 % poste à poste.

2.3 – Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers des filiales étrangères sont convertis suivant la méthode du cours de clôture, selon laquelle :

- Les postes du bilan sont convertis en Euros sur la base des cours officiels de change de fin d'exercice à l'exception des comptes de capitaux propres pour lesquels les cours historiques sont utilisés.
- Les postes du compte de résultat sont convertis, pour chaque devise, en utilisant le cours moyen de l'exercice.

L'incidence des ajustements de conversion est inscrite directement dans un compte spécial au sein des capitaux propres.

2.4 – Opérations éliminées en consolidation

Les soldes et les transactions intra-groupes ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-Groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-Groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Le relevé complet des sociétés du Groupe au 31 mars 2012 est fourni dans la note 25.

Note 3 – Règles comptables et méthodes d'évaluation

3.1 – Chiffre d'affaires

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Les produits provenant de prestations de services sont enregistrés en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés. Aucun revenu n'est comptabilisé en cas d'incertitudes significatives quant au recouvrement du prix de la transaction, des coûts associés ou de retour possible des marchandises.

Compte tenu de la typologie de ses clients le chiffre d'affaires brut du groupe fait l'objet de remises ou d'éléments soustractifs et en particulier de remises de fin d'année et de participations publicitaires. Au regard des IFRS, et s'agissant de prestations achetées à nos clients, les participations publicitaires sont comptabilisées en charge (ligne « services extérieurs ») du compte de résultat.

3.2 – Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart constaté, à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition de ses titres et la quote-part correspondante des capitaux propres après valorisation à leur juste valeur des éléments d'actifs et passifs achetés.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de valeur lors de chaque clôture annuelle ou ponctuellement en cas d'indices de pertes de valeur liés à l'apparition d'indicateurs de performance défavorables.

L'ensemble des goodwill du Groupe est totalement amorti depuis l'exercice 2002. Les principes de cette norme n'ont pas trouvé à s'appliquer dans le cadre de l'arrêté au 31 mars 2012.

3.3 Actifs incorporels

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les coûts de développement sont activés lorsque l'ensemble des critères (IAS 38) ci-dessous sont remplis :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle.
- intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre.
- capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle.
- validation du business plan mettant en évidence le caractère profitable du projet par le comité de pilotage afin de démontrer que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables.
- la disponibilité des ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement.
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Cette validation formalisée par projet permet au projet d'entrer dans sa phase de capitalisation dite « phase 1 ». Les coûts engagés avant en « phase 0 » sont tous passés en charge et la période de capitalisation des coûts de R&D s'arrête lorsque les développements sont achevés et au plus tard, lorsque le produit passe en phase de commercialisation dite « phase 2 ».

Chaque projet répondant à ces critères fait l'objet d'une demande d'investissement accompagnée d'une étude de rentabilité qui est soumise au comité de direction. L'approbation du comité marque le point de départ du projet et des investissements. Les projets sont traités comme des immobilisations en cours jusqu'à la date de la première vente (hors groupe), date qui correspond à la fin de l'activation des coûts et au point de départ des amortissements. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

Les dépenses liées aux activités de développement sont amorties sur la base d'un plan d'amortissement établi au regard d'un prévisionnel de ventes (si la demande d'investissement présente un prévisionnel de ventes de 500, 400 et 100 respectivement les années 1, 2 et 3 l'amortissement sera de 50%, 40% et 10%). Ces prévisions sont réactualisées à chaque clôture en fonction des ventes réelles.

Des tests d'impairment par projet sont mis en œuvre :

- de façon systématique avant la fin de l'exercice au cours duquel le produit rattaché au projet activé est mis en service,
- en cas d'apparition d'indices de pertes de valeur, individuellement, à chaque arrêté. Pour le Groupe, le principal indice de perte de valeur est un écart sur 12 mois entre les ventes ou les marges réalisées en retrait de plus de 10% par rapport au plan initial utilisé pour la validation du projet en phase 1 (début de la capitalisation).

Les projets qui ne remplissent plus les critères de capitalisation sont totalement et immédiatement dépréciés.

Pour le test d'impairment, la valeur recouvrable basée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie du projet est comparée à la valeur nette comptable de l'actif à la date du test (valeur nette comptable au bilan pour l'arrêté). Si la valeur nette comptable est supérieure à cette valeur recouvrable, une provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles est comptabilisée pour la différence.

CONCESSIONS DE LICENCES

Conformément au traitement préconisé par IAS 38 (immobilisations incorporelles), les droits relatifs aux concessions de licences ont été immobilisés. Les flux d'avantages économiques futurs attribuables à l'utilisation de ces actifs peuvent varier selon différentes hypothèses.

Les hypothèses prudentes induisant une valeur basse des flux attendus correspondent le plus souvent aux montants des minimums garantis que l'entreprise s'est engagée à verser aux sociétés qui lui concèdent les droits. C'est cette valeur qui a été retenue comme représentative du coût de ces actifs.

Les modes d'amortissement retenus sont ceux préconisés par la norme IAS 38 pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité finie. Ainsi, l'amortissement commence dès que les licences sont exploitées. Il reflète le rythme de consommation des avantages économiques futurs liés à chaque licence. Au cas où les avantages économiques retirés de ces concessions de licence sont supérieurs au plan d'amortissement initial basé sur les minimums garantis, une dotation complémentaire est comptabilisée.

Les durées d'amortissement sont les durées pendant lesquelles les droits sont concédés.

Les licences de marque portées à l'actif font l'objet d'un test de dépréciation lors de chaque arrêté sur la base de l'estimation par le management des flux futurs attendus de l'utilisation des licences sur la durée résiduelle des contrats.

Les deux contrats de concessions de licences qui étaient en cours de négociation au 31 mars 2011, sont définitivement actés. Cela n'a pas apporté de changement sur nos comptes.

AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Le groupe a procédé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008 à une opération d'échange de marchandises. En contrepartie des produits échangés il a reçu une « ligne de crédit » (APC) utilisable pour un paiement partiel ultérieur éventuel de certaines de ses dettes fournisseurs.

Dans les comptes consolidés, cette opération est analysée comme un échange de biens dissemblables : échange d'un stock contre une immobilisation incorporelle donnant droit à des rabais sur des biens ou services futurs.

Conformément à IAS 18 §12 et §14, le chiffre d'affaires est enregistré à la date de l'échange pour la juste valeur du stock juste avant l'échange en contrepartie d'une immobilisation incorporelle correspondant aux APC pour le même montant (c'est-à-dire pour une valeur proche de sa valeur nette de réalisation des stocks échangés), dans la mesure où tous les critères énumérés par IAS 18 §14 sur les ventes de biens étaient remplis.

Aucune marge n'est constatée au compte de résultat au moment de l'échange.

Un test de dépréciation de valeur est mis en œuvre sur les APC une fois par an, de façon systématique, pour s'assurer que la valeur recouvrable des APC est supérieure à leur valeur nette comptable au bilan de clôture.

Les autres actifs incorporels acquis par le Groupe sont comptabilisés au coût, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur éventuelles.

Les autres actifs incorporels incluent principalement le coût d'acquisition des technologies et licences acquises auprès de tiers. Ces actifs incorporels sont amortis linéairement en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel sur une période maximale de 10 ans.

3.4 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur valeur historique diminuée des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'elles améliorent l'état de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

L'amortissement est comptabilisé en charges sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Matériels de transport 3 à 5 ans
- Matériels et outillages 3 à 10 ans
- Matériel informatique 3 à 5 ans
- Matériel de bureau 5 à 10 ans
- Agencements et installations 3 à 10 ans

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3.5 – Contrats de location financement

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location – financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués. Ces contrats de location – financement sont comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de commencement du contrat.

Lorsqu'il n'existe pas de certitude raisonnable que le preneur devienne propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, l'actif est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

Les principaux contrats de location portés par le groupe Lexibook sont des contrats de location financement dont le principal contrat est celui lié au siège social en France avec une valeur brute de 1 024 500 € amorti sur 12 ans.

3.6 Clients et affacturage

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Le Groupe procède couramment à des opérations d'affacturage de ses créances clients dans le cadre de son cycle d'exploitation ; ces créances doivent, dans le cadre des IFRS, faire l'objet d'une réintégration dès lors qu'il est établi que les avantages et les risques inhérents à ces créances demeurent à la charge du Groupe. Cet exercice a conduit le groupe à procéder à des réintégrations sous la rubrique « Créances Clients », en contrepartie desquelles une dette financière est constatée. Par ailleurs les dépôts de garanties octroyés dans le cadre du contrat d'affacturage font l'objet d'un reclassement sous la rubrique « Avances et Acompte versés ».

La totalité des programmes d'affacturage est consolidé lors de chaque arrêté.

Les principales caractéristiques des principaux contrats en vigueur à la date de clôture sont les suivantes :

Caractéristiques	FACTOFRANCE	COFACREDIT
Réserves	8%	10%
Retenue de garantie	15%	15%
Minimun Fonds de Garantie	230 000	100 000
Commission d'affacturage	0,22%	0,28%
Commission d'anticipation	Moyenne mensuelle EURIBOR 3 mois + 0,75 %	Moyenne mensuelle EURIBOR 3 mois + 0,75 %

3.7 Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition.

En termes de dépréciation, la méthode diffère en fonction du type de stock

a) Stocks défectueux ou à recycler : ces stocks sont regroupés en différentes catégories. Ces catégories vont permettre de déterminer le niveau de dépréciation à pratiquer. Les taux de dépréciations varient de 30% à 100%

b) Stocks à rotation lente : les stocks de produits neufs font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si la valeur des produits identifiés à « rotation lente » doit être dépréciée et le cas échéant afin de déterminer le niveau de la dépréciation.

La société procède à des dépréciations en fonction des valeurs nettes de réalisation, basées pour l'essentiel sur des perspectives de ventes et de marge attendue.

Une provision à 100% pourra également être décidée si le produit n'est plus commercialisable, pour des raisons spécifiques.

Les nouveautés ne sont jamais dépréciées. Un produit est dit nouveau lorsque sa première date de commercialisation remonte à moins d'un an

3.8 Emprunts portant intérêts

A la date du 15 septembre 2008, Lexibook a procédé à l'émission de 103 449 obligations convertibles avec les caractéristiques suivantes :

- Date de souscription : 30/09/2008,
- Nominal : 14,50 €,
- Taux d'intérêt nominal : 7% l'an,
- Périodicité du coupon : Semestriel, payable 30 mars et 30 septembre,
- Echéance : 30/09/2011,
- Remboursement au gré de la société : Possible à tout moment entre le 30 septembre 2010 et 45 jours avant l'échéance pour un maximum de 34 483 obligations convertibles,
- Prix de conversion : 14,50 €,
- Parité de conversion : 1 pour 1,
- Dilution maximum possible : 8,40 % (dont actions d'autocontrôle) 8,58 % (hors actions d'autocontrôle).

Dans le cadre de l'accord de conciliation signé le 26 avril 2010, et confirmé dans l'accord du 11 janvier 2011 l'obligataire a converti 1 M€ sur l'exercice et s'est engagé à convertir les 500 K€ restants au plus tard le 26 avril 2015.

Emprunt obligataire convertible ou remboursable en actions (« OCEANE »)

Cet instrument financier dit « hybride » contient à la fois une composante de dette financière et une composante de capitaux propres. Conformément aux normes IAS 32 et IAS 39 « Instruments financiers », la part revenant en capitaux propres correspond à la différence entre la valeur nominale de l'émission et la composante dette. Cette dernière est calculée comme étant la juste valeur d'une dette sans option de conversion et ayant des caractéristiques identiques. La valeur inscrite en capitaux propres correspondant à l'option de conversion n'est pas réévaluée durant la vie de l'emprunt. La composante dette est évaluée selon la méthode du coût amorti sur sa durée de vie estimée.

3.9 Provision pour retraite et obligations assimilées

Des provisions sont constituées afin de couvrir l'intégralité des engagements sociaux correspondant aux avantages versés au personnel au moment et après son départ du Groupe dès lors que les régimes concernés peuvent être qualifiés de régimes à prestations définies.

Ces provisions sont calculées par application d'une méthode actuarielle qui prend notamment en compte :

- l'évolution prévisible des salaires ;
- la rotation des effectifs ;
- le risque de mortalité ;
- un taux d'actualisation financière et, le cas échéant, un taux de rendement attendu sur les actifs financiers dédiés.

3.10 Rémunération sur base d'actions

Lexibook S.A. dispose de deux plans d'attribution d'options de souscription d'actions au 31 mars 2012. Conformément à la norme IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions », est enregistré en charges de personnel un montant représentatif de l'avantage consenti aux bénéficiaires, calculé à la date d'octroi des options sur la base du modèle d'évaluation binomial. La contrepartie de cette charge est directement inscrite en capitaux propres.

3.11 Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources.

3.12 Impôts différés

Les impôts différés résultant des différences temporaires liées aux retraitements de consolidation et aux différences entre les résultats comptables et les résultats fiscaux sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Toutes les différences donnent lieu à la comptabilisation d'un impôt différé par application du principe de « la conception étendue ».

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Les pertes fiscales activées sont imputables sans limitation de durée et ne sont activées que sur les deux entités France et Hong Kong qui sont les deux seules entités ayant encore une activité à l'achèvement de notre réorganisation

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

3.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique trésorerie comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les comptes courants des factors. Les découverts bancaires figurent au bilan en passif courants sous la rubrique concours bancaires courants.

3.14 Information sectorielle

L'information sectorielle est dispensée au niveau de l' «activité», analysée selon les méthodes utilisées pour distribuer les produits : FOB / NON FOB.

Lexibook a choisi de retenir comme axe d'analyse prioritaire dans son Reporting interne les méthodes qu'il utilise pour distribuer ses produits à ses clients, et en particulier une distribution « départ Hong Kong » (incoterm FOB) par opposition à une distribution « rendu » chez le client. En effet, ces deux méthodes de distribution ont des modes de fonctionnement qui leur sont propres et des rentabilités, par nature, différentes. C'est selon cette segmentation que le management opérationnel, « CODM » (Chief Operating decision Maker au sens d'IFRS 8) suit la performance opérationnelle dans le reporting interne du groupe.

3.15 Actifs et passifs financiers

Le champ d'application des instruments financiers dérivés a été défini par le Groupe Lexibook conformément aux dispositions et principes introduits par la norme IAS 39.

Evaluation et comptabilisation

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. Cette juste valeur est déterminée sur la base de prix cotés et de données de marché, disponibles auprès de contributeurs externes. Le Groupe Lexibook peut également faire référence à des transactions récentes comparables ou utiliser une valorisation fondée sur des modèles internes reconnus par les intervenants sur le marché et intégrant des données directement dérivées de données observables telles que des cotations de gré à gré.

La variation de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistrée au compte de résultat sauf lorsqu'ils sont désignés comme instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie ou d'un investissement net. Dans ce dernier cas, les variations de valeur des instruments de couverture sont comptabilisées directement en capitaux propres, hors part inefficace des couvertures.

Instruments financiers dérivés qualifiés de couverture

Le Groupe Lexibook utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change

Les critères retenus par le Groupe Lexibook pour la qualification d'un instrument dérivé comme une opération de couverture sont ceux prévus par la norme IAS 39 :

- (1) l'opération de couverture doit couvrir les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie imputables au risque couvert et l'efficacité de la couverture (représentant le niveau de compensation des variations de valeur de l'instrument de couverture avec celles de l'élément couvert ou de la transaction future) se situe dans une fourchette comprise entre 80% et 125% ;
- (2) en ce qui concerne les opérations de couverture de flux de trésorerie, la transaction future, objet de la couverture, doit être hautement probable ;
- (3) l'efficacité de la couverture est déterminée de manière fiable ;
- (4) l'opération de couverture est étayée par une documentation adéquate dès sa mise en place.

Le Groupe Lexibook applique la couverture de flux de trésorerie.

Il s'agit d'une couverture de transactions futures hautement probables où les variations de flux de trésorerie générées par l'élément couvert sont compensées par les variations de valeur de l'instrument de couverture.

Les variations cumulées de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique des capitaux propres pour leur partie efficace et en résultat pour la partie inefficace (correspondant à l'excédent de variations de juste valeur de l'instrument de couverture par rapport aux variations de juste valeur de l'élément couvert). Lorsque les flux de trésorerie couverts se matérialisent, les montants jusqu'alors enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement aux flux de l'élément couvert.

Le Groupe Lexibook n'applique pas la couverture de juste valeur et la couverture d'un investissement net.

La relation de couverture prend fin dès lors que :

- un instrument dérivé cesse d'être un instrument de couverture efficace ;
- un instrument dérivé échoit, est vendu, annulé ou exercé ;

- l'élément couvert est arrivé à échéance, a été vendu ou remboursé ;
- une transaction future n'est plus considérée comme hautement probable.

Seuls les instruments dérivés externes au Groupe Lexibook étant réputés éligibles à la comptabilité de couverture, les résultats relatifs aux instruments dérivés internes sont éliminés dans les comptes consolidés. Toutefois, dans le cadre d'une relation de couverture initiée au moyen de dérivés internes au Groupe Lexibook, la comptabilité de couverture s'applique s'il est démontré que les instruments dérivés internes donnent lieu à un retournement à l'extérieur du Groupe Lexibook.

Instruments financiers dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture

Certains instruments dérivés ne satisfont pas aux critères de la comptabilité de couverture. Les variations de la juste valeur d'instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont immédiatement comptabilisées au compte de résultat en « Autres profits (pertes) – net ».

Note 4 – Variation du périmètre de consolidation

Les filiales Anglaise, Portugaise, Allemande et italienne sont en cours de liquidation. Leurs actifs et passifs sont présentés, conformément à la norme IFRS 5, sous les rubriques « Actifs destinés à être cédés », « Passifs liés à des actifs destinés à être cédés » et « Produits (Charges) des activités abandonnées, depuis l'exercice 2010-2011. Cette classification est maintenue sur l'exercice 2011-2012 compte tenu des délais administratifs et réglementaires locaux.

Note 5 – Immobilisations incorporelles

Flux d'immobilisations incorporelles en €	31/03/2011	Augmentation	Diminution	Autres Variations	Ecarts de conversion	31/03/2012
Frais de recherche et développement	3 035 723	528 820	382 302		178 359	3 360 600
Concessions, brevets, licences (Hors Crédit-Bail)	11 087 814	56 396	250 422		1 722	10 895 510
Concessions, brevets, licences (Crédit-Bail)	0					0
Ecarts d'acquisition	103 565					103 565
Autres immobilisations incorporelles	482 232		58 771			423 461
TOTAL	14 709 334	585 216	691 495	0	180 081	14 783 136

Flux d'amortissements des immobilisations incorporelles en €	31/03/2011	Augmentation	Diminution	Autres Variations	Ecarts de conversion	31/03/2012
Amort / Frais de recherche et développement	1 045 294	714 001	382 311		60 166	1 437 150
Amort / Concessions, brevets, licences (Hors Crédit-Bail)	8 236 704	1 546 663	200 422		54	9 582 999
Amort / Concessions, brevets, licences (Crédit-Bail)	0					0
Amort / Ecart d'acquisition	103 565					103 565
Amort / Autres immobilisations incorporelles	90 082	20 167	10 534			99 715
TOTAL	9 475 645	2 280 831	593 267	0	60 220	11 223 429

Valeur nette des immobilisations incorporelles en €	31/03/2011	Augmentation	Diminution	Autres Variations	Ecarts de conversion	31/03/2012
Frais de recherche et développement	1 990 429		185 172		118 193	1 923 450
Concessions, brevets, licences (Hors Crédit-Bail) (1)	2 851 110		1 540 267		1 668	1 312 511
Concessions, brevets, licences (Crédit-Bail)	0					0
Ecarts d'acquisition	0					0
Autres immobilisations incorporelles (2)	392 150		68 404			323 746
TOTAL	5 233 689	0	1 793 843	0	119 861	3 559 707

- (1) dont 1 261 941 € liés aux concessions de licences évoquées en 3.3. On retrouve la contrepartie de l'activation de ces minimas garantis en autres dettes d'exploitation part courante (1 428 142 euros – cf note 17.2) et en autres dettes d'exploitation part non courante (404 294 euros – cf note 17.3)
- (2) dont 323 460 € liés aux « Assets purchases Credit » évoqués en 3.3

Les trois licences principales au 31 mars 2012 sont MATTEL, MARVEL, et FERRARI. Ces licences représentent près de 90% du poste net. Les durées de concessions de ces licences sont en moyenne de 5 ans

Note 6 – Immobilisations corporelles

Flux d'immobilisations corporelles en €	31/03/2011	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	31/03/2012
Installations tech, mat et outillages ind.	327 256	34 984		11 636	373 876
Autres immobilisations corporelles (Hors Crédit-B.	680 364	8 008	25 327	123	663 168
Autres immobilisations corporelles (Crédit-Bail)	1 024 500				1 024 500
Immobilisations corporelles en cours	0				0
TOTAL	2 032 120	42 992	25 327	11 759	2 061 544

Flux d'amortissements des immobilisations corporelles en €	31/03/2011	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	31/03/2012
Amort / Installations tech, mat et outillages ind.	271 199	28 265		7 712	307 176
Amort / Autres immobilisations corporelles (Hors	553 655	57 394	27 129		583 920
Amort / Autres immobilisations corporelles (Crédit	825 292	85 375			910 667
Amort / Immobilisations corporelles en cours	0				0
TOTAL	1 650 146	171 034	27 129	7 712	1 801 763

Valeur nette des immobilisations corporelles en €	31/03/2011	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	31/03/2012
Installations tech, mat et outillages ind.	56 057	6 719		3 924	66 700
Autres immobilisations corporelles (Hors Crédit-B.	126 709		47 584	123	79 248
Autres immobilisations corporelles (Crédit-Bail)	199 208		85 375		113 833
Immobilisations corporelles en cours	0				0
TOTAL	381 974	6 719	132 959	4 047	259 781

Note 7 – Immobilisations financières

Immobilisations financières en €	31/03/2011	Augmen - tation	Diminu- tion	Ecarts de conversion	31/03/2012
Créances rattachées à participations	0				0
Dépôts et cautionnements	120 303		10 575	4 697	114 425
TOTAL	120 303	0	10 575	4 697	114 425

Provisions sur immobilisations financières en €	31/03/2011	Augmen - tation	Diminu- tion	Ecarts de conversion	31/03/2012
Créances rattachées à participations	0				0
TOTAL	0				0

Immobilisations financières nettes en €	31/03/2011	Augmen - tation	Diminu- tion	Ecarts de conversion	31/03/2012
Créances rattachées à participations (1)	0	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	120 303	0	10 575	4 697	114 425
TOTAL	120 303	0	10 575	4 697	114 425

Note 8 – Stocks

Stocks en €	Valeur brute 31/03/2012	Depreciation	Valeur nette 31/03/2012
Marchandises	7 057 074	1 056 796	6 000 278
TOTAL	7 057 074	1 056 796	6 000 278

Stocks en €	Valeur brute 31/03/2011	Depreciation	Valeur nette 31/03/2011
Marchandises	6 914 356	1 090 612	5 823 744
TOTAL	6 914 356	1 090 612	5 823 744

Note 9 – Créances d'exploitation

Créances d'exploitation en €	Valeur brute 31/03/2012	Dépréciations	Valeur nette 31/03/2012
Clients	3 897 701	715 213	3 182 488
Charges constatées d'avance (1)	1 402 454		1 402 454
Avances et acomptes versés (2)	2 457 854		2 457 854
TOTAL	7 758 009	715 213	7 042 796

(1) Dont 972 429 euros liés aux minima garantis des licences qui sont concédées à l'entreprise

(2) Dont 1 545 795 euros liés au retraitement (réserves) de l'affacturage indiquée en note 3.6

Créances d'exploitation par devise d'origine	USD	GBP	HKD	EUROS	TOTAL
Clients	206 616	356 645	87 560	2 531 667	3 182 488
Charges constatées d'avance	18 118		298 471	1 085 865	1 402 454
Avances et acomptes versés	750 714	732		1 706 408	2 457 854
TOTAL	975 448	357 377	386 031	5 323 940	7 042 796

Créances d'exploitation par échéance	-1mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 mois	+1 an	TOTAL
Clients	2 538 216	582 675	0	61 597	3 182 488
Charges constatées d'avance	91 999	183 997	1 126 458		1 402 454
Avances et acomptes versés	291 688	1 309 560	856 606		2 457 854
TOTAL	2 921 903	2 076 232	1 983 064	61 597	7 042 796

Créances d'exploitation en €	Valeur brute 31/03/2011	Dépréciations	Valeur nette 31/03/2011
Clients	5 679 026	605 695	5 073 331
Charges constatées d'avance	1 242 447		1 242 447
Avances et acomptes versés	2 877 530		2 877 530
TOTAL	9 799 003	605 695	9 193 308

Note 10 – Autres créances d'exploitation

Autres créances d'exploitation en €	31/03/2012	31/03/2011
Créances au personnel et comptes rattachés	36 844	14 683
Créances sur l'Etat et autres collectivités publiques	425 418	634 251
Comptes courants actifs		
Autres débiteurs courants	374	113 766
TOTAL	462 636	762 700

Autres créances d'exploitation par devise d'origine	USD	GBP	HKD	EUROS	TOTAL
Créances au personnel et comptes rattachés				36 844	36 844
Créances sur l'Etat et autres collectivités publiques				425 418	425 418
Comptes courants actifs					0
Autres débiteurs courants	374				374
TOTAL	374	0	0	462 262	462 636

Autres créances d'exploitation par échéance	-1mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 mois	+1 an	TOTAL
Créances au personnel et comptes rattachés	36 844				36 844
Créances sur l'Etat et autres collectivités publiques	102 871	205 743	116 804		425 418
Comptes courants actifs					0
Autres débiteurs courants	374				374
TOTAL	140 089	205 743	116 804	0	462 636

Note 11 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie en €	31/03/2012	31/03/2011
Valeurs mobilières de placement		
Banques, établissements financiers et assimilés	3 520 742	1 653 433
TOTAL	3 520 742	1 653 433

Du fait de la présentation en IFRS 5 des filiales Anglaise, Portugaise, Italienne et Allemande, la trésorerie a été réduite de 25 K€

Trésorerie et équivalents de trésorerie par devise d'origine	USD	GBP	HKD	EURO	TOTAL
Valeurs mobilières de placement					
Banques, établissements financiers et assimilés	1 446 061	112 390	4 891	1 957 400	3 520 742
TOTAL	1 446 061	112 390	4 891	1 957 400	3 520 742

Note 12 – Capitaux propres

12.1 Ecart de conversion

Les écarts de conversion proviennent des filiales situées à Hong Kong, en Angleterre, et aux USA.

12.2 Plan d'attribution d'options de souscription d'actions

Au 31 mars 2012, le Groupe dispose de deux plans d'attribution d'options de souscription d'actions. Ces plans ont les caractéristiques suivantes :

	Plan N°1	Plan N°2
Date d'assemblée	15-juin-99	27-juin-00
Date du Conseil d'Administration	16-juin-99	28-juin-00
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	1 000	2 400
dont :		
- nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées par le Comité de Direction	1 000	1 500
- nombre de dirigeants concernés	2	2
Point de départ d'exercice des options	17-juin-2004	29-juin-2005
Date d'expiration	16-juin-2019	28-juin-2020
Prix de souscription	19,01 €	18,69 €
Nombre d'actions souscrites au 31/03/2012	0	0
Personnes concernées :	2	6
dont :		
- Membres du Comité de Direction	2	3
- Direction des Achats et de la Logistique		1
- Direction Commerciale		
- Direction Financière		1
- Direction du Marketing et du Développement		1

La possibilité d'exercice des options du Plan N°2 est ouverte depuis le 29 juin 2005.

En application de la norme IFRS 2 sur les rémunérations en actions ou liées aux actions, les plans octroyés ont fait l'objet d'une valorisation spécifique au bilan du Groupe à compter du 1^{er} janvier 2005. Ce mode de rémunération est décrit en note 3.10.

Le nombre d'options d'acquisition d'actions restant à exercer à la clôture est de 3 400.

Note 13 – Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

Résultat net par action	31/03/2012	31/03/2011	31/03/2010
Résultat net part du Groupe en €	1 037 110	688 524	-3 789 753
Nombre d'actions en circulation	3 843 626	3 816 247	1 102 228
Résultat en euros par action	0,27	0,18	-3,44

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante.

Résultat net dilué par action	31/03/2012	31/03/2011	31/03/2010
Résultat net part du Groupe en €	1 037 110	688 524	-3 789 753
Nombre d'actions et instruments dilutifs en circulation	3 846 126	3 818 747	1 104 728
Résultat dilué en euros par action	0,27	0,18	-3,43

Note 14 – Dettes financières

Dettes financières en €	31/03/2012	31/03/2011
Emprunts auprès des établissements de crédit (1)	2 981 382	4 362 789
Intérêts courus sur emprunts	24 054	33 750
Autres emprunts et dettes assimilées (2)	4 753 135	6 991 659
Total	7 758 571	11 388 198

- (1) Dont 318 406 € liés à l'emprunt obligataire convertible en actions, 2 548 000 € de crédit moyen terme, et 114 976 € de crédit baux.
 (2) Dont 3 416 768 € de concours bancaires et 1 336 367 € liés à l'affacturage.

14.1 Analyse par devise

Dettes financières 31/03/2012 par devises d'origine	Emprunts auprès des ets de crédit	Intérêts courus sur emprunts	Autres emprunts et dettes assimilées	Total
EUR	2 981 382	24 054	1 340 303	4 345 739
USD			1 728 104	1 728 104
HKD			1 684 728	1 684 728
GBP				0
Total	2 981 382	24 054	4 753 135	7 758 571

14.2 Analyse par échéances

Dettes financières en € 31 mars 2011	Total	1 an au +	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 362 789	874 661	3 488 128	
Intérêts courus sur emprunts	33 750	33 750		
Autres emprunts et dettes assimilées	6 991 659	6 991 659		
Total	11 388 198	7 900 070	3 488 128	0

Dettes financières en € 31 mars 2012	Total	1 an au +	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 981 382	875 834	2 105 548	
Intérêts courus sur emprunts	24 054	24 054		
Autres emprunts et dettes assimilées	4 753 135	4 753 135		
Total	7 758 571	5 653 023	2 105 548	0

14.3 Ventilation taux fixe – taux variable

Ventilation de la dette par nature de taux	31/03/2012	31/03/2011
Taux fixe	318 406	825 151
Taux variable	7 440 165	10 563 047
Total	7 758 571	11 388 198

Note 15 – Provisions pour pensions et avantages assimilés

Les pensions et indemnités dues aux salariés lors de leur départ en retraite sont constatées dans le compte de résultat au moment de leur versement.

La méthode d'évaluation des engagements sociaux retenue est la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par la norme IAS 39 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Cette approche équivaut à reconnaître, à la date de calcul, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations futures estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date de calcul et la date de départ en retraite. Implicitement, cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté. En conséquence, le calcul des prestations futures est effectué en fonction de l'ancienneté et du salaire estimé au jour du versement de la prestation (fin de carrière).

Le salaire est projeté jusqu'à la date de départ en retraite de la façon suivante :

Salaire en fin de carrière = Salaire en date de calcul * (1+ Taux de revalorisation du salaire)^{durée restante}

Puis sont calculés les droits au terme et sont appliquées deux probabilités : une de survie et une de présence (id. non sortie par licenciement ou démission).

Enfin, un prorata (Ancienneté à la date de calcul / Ancienneté à échéance) et un facteur d'actualisation multiplient le résultat obtenu.

Les principales hypothèses retenues sont : retraite à 67 ans (départ volontaire), taux d'inflation de 1,80%, Turn-over de 15,58% et taux d'actualisation de 2,91% (taux actuariel de l'OAT 10 ans mars 2022).

Le montant des engagements au 31 mars 2012 est de 57 849 € contre 33 068 € au 31 mars 2011.

Note 16 – Autres provisions

Provisions pour autres risques en €	31/03/2011	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31/03/2012
Provisions pour restructurations	44 571		11 721	32 850	0
Provisions pour impôts					
Provisions pour autres risques	90 675	24 781	57 607		57 849
TOTAL	135 246	24 781	69 328	32 850	57 849

(1) Du fait de la présentation en IFRS 5 de nos filiales Anglaise, Portugaise, Italienne et Allemande, 6 558 € de provision restructuration est présentée sur la ligne « Passif – Activités cédées 3 ». Cela représente en intégralité des provisions pour autres coûts.

Note 17 – Dettes d'exploitation

17-1 Dettes d'exploitation

Dettes d'exploitation en €	31/03/2012	31/03/2011
Fournisseurs	4 398 083	3 002 437
Avances et acomptes reçus	1 813 518	1 761 365
Produits constatés d'avance	2 273	15 908
TOTAL	6 213 874	4 779 710

	USD	GBP	HKD	EURO	TOTAL
Dettes d'exploitation par devise d'origine					
Fournisseurs	1 474 795	34 408	239 201	2 649 679	4 398 083
Avances et acomptes reçus	85 348			1 728 170	1 813 518
Produits constatés d'avance				2 273	2 273
TOTAL	1 560 143	34 408	239 201	4 380 122	6 213 874

	-1mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 mois	+1 an	TOTAL
Dettes d'exploitation par échéance					
Fournisseurs	2 180 219	2 162 542	22 699	32 623	4 398 083
Avances et acomptes reçus	725 205	1 088 313			1 813 518
Produits constatés d'avance	1 136	1 137			2 273
TOTAL	2 906 560	3 251 992	22 699	32 623	6 213 874

17-2 Autres dettes d'exploitation – Part courante

Autres dettes d'exploitation en € - Part courante	31/03/2012	31/03/2011
Dettes au personnel et comptes rattachés	254 192	455 358
Dettes sur l'Etat et autres collectivités publiques	374 799	106 500
Autres créditeurs - Courant	5 620	73 096
Fournisseurs d'immobilisations (1)	1 428 142	1 523 513
TOTAL	2 062 753	2 158 467

(1) En totalité liés aux concessions de licences évoquées en 3.3. On retrouve la contrepartie de cette dette en immobilisations incorporelles, cf note 5.

	USD	GBP	HKD	EURO	TOTAL
Autres dettes d'exploitation par devise d'origine- part courante					
Dettes au personnel et comptes rattachés				254 192	254 192
Dettes sur l'Etat et autres collectivités publiques				374 799	374 799
Autres créditeurs - Courant	5 620				5 620
Fournisseurs d'immobilisations				1 428 142	1 428 142
TOTAL	5 620	0	0	2 057 133	2 062 753

	-1mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 mois	+1 an	TOTAL
Autres dettes d'exploitation par échéance- part courante					
Dettes au personnel et comptes rattachés	26 949	61 976	165 267		254 192
Dettes sur l'Etat et autres collectivités publiques	31 233	93 700	249 866		374 799
Autres créditeurs - Courant		5 620			5 620
Fournisseurs d'immobilisations	119 011	357 036	952 095		1 428 142
TOTAL	177 193	518 332	1 367 228	0	2 062 753

17-3 Autres dettes d'exploitation – Part non courante

Autres dettes d'exploitation en € - Part non courante	31/03/2012	31/03/2011
Comptes courants créditeurs	28 699	27 582
Fournisseurs d'immobilisations (1)	404 294	1 714 571
TOTAL	432 993	1 742 153

(1) En totalité liés aux concessions de licences évoquées en 3.3. On retrouve la contrepartie de cette dette en immobilisations incorporelles, cf note 5.

	USD	GBP	HKD	EURO	TOTAL
Autres dettes d'exploitation par devise d'origine- part non courante					
Comptes courants créditeurs				28 699	28 699
Fournisseurs d'immobilisations				404 294	404 294
TOTAL	0	0	0	432 993	432 993

	-1mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 mois	+1 an	TOTAL
Autres dettes d'exploitation par échéance - part non courante					
Comptes courants créditeurs				28 699	28 699
Fournisseurs d'immobilisations				404 294	404 294
TOTAL	0	0	0	432 993	432 993

Note 18 – Charges de personnel

Charges de personnel en €	31/03/2012	31/03/2011	31/03/2010
Salaires	3 600 599	3 471 017	4 316 557
Charges sociales	1 012 250	962 993	1 177 280
Autres charges de personnel	95 727	50 233	165 902
TOTAL	4 708 576	4 484 243	5 659 739

Note 19 – Résultat financier net

	31/03/2012	31/03/2011	31/03/2010
Coût de l'endettement net (produits / charges)	-484 502	-767 002	-953 988
Gains de change	2 725 541	1 423 798	2 030 521
Pertes de change	-2 425 678	-878 096	-2 016 210
Revalorisation d'instruments financiers à juste valeur	374 548	-626 144	282 865
Sous total impact change	674 411	-80 442	297 176
Charges d'intérêts Océane	-417 063	-84 271	
Autres produits financiers Océane		419 000	
Sous total retraitement océane	-417 063	334 729	0
Autres produits financiers	7 107	3 650	2 300
Produits nets sur cessions de VMP		257	0
Autres charges financières	-121 504	-54 774	-56 135
Sous total Autres	-114 397	-50 867	-53 835
TOTAL RESULTAT FINANCIER	-341 551	-563 582	-710 647

Note 20 – Impôts sur les résultats

20.1 Charge d'impôts

Le groupe a considéré que les conditions de reconnaissances d'un nouvel actif d'impôt différé n'étaient pas réunies.

Analyse de la charge d'impôts :

Charge d'impôts en €	31/03/2012	31/03/2011	31/03/2010
Impôts courants	0	0	-67 403
Impôts différés	269 005	180 686	239 054
Total	269 005	180 686	171 651

Rapprochement entre la charge d'impôts et résultat avant impôts :

En €	31/03/2012	31/03/2011	31/03/2010
Résultat Net Part du Groupe	1 037 110	688 524	-3 789 753
Intérêts minoritaires dans le résultat			
Charge d'impôt de la période	-269 005	-180 686	171 651
Résultat taxable	1 306 115	869 210	-3 618 102
Taux d'imposition théorique de la société mère	33,33%	33,33%	33,33%
(Charge) produit d'impôt théorique	-435 328	-289 708	1 205 913
Différences fiscales	194 697	-210 956	
Déficits fiscaux non activés	-139 769	-191 379	-1 518 984
Carry back	46 084	0	18 224
Différentiel de taux d'imposition	242 600	22 586	-133 166
Retraitements de consolidation sans impôts	-177 289	488 771	256 362
Produit d'impôt	-269 005	-180 686	-171 651
Taux facial de l'impôt groupe	-20,60%	-20,79%	-4,74%

20.2 Impôts différés

Nature des soldes d'impôts différés au 31/03/12 :

En €	31/03/2012	31/03/2011
Impôts différés actifs		
Sur décalages fiscaux temporaires		
Sur retraitement de consolidation	910 527	1 262 978
Total	910 527	1 262 978
Impôts différés passifs		
Sur décalages fiscaux temporaires		
Sur retraitement de consolidation		
Total	0	0

Origine des impôts différés actifs et passifs :

En €	Actifs	Passifs	Net	Net
	31/03/2012	31/03/2012	31/03/2012	31/03/2011
Immobilisations incorporelles	213 579	120 367	93 212	-15 414
Immobilisations corporelles	381		381	2 142
Stocks			0	0
Instruments financiers	2 626		2 626	167 661
Autres actifs	10 928		10 928	17 918
Provisions	77 802		77 802	69 543
Instruments financiers			0	0
Autres passifs		46 763	-46 763	-224 930
Reports fiscaux déficitaires	772 341		772 341	1 246 058
Actifs (Passifs) d'impôts différés nets	-167 130	-167 130	0	0
Impôts différés actifs au bilan	910 527		910 527	1 262 978
Impôts différés passifs au bilan		0	0	0
TOTAL	910 527	0	910 527	1 262 978

Compte tenu de la nouvelle répartition des résultats qui ne concernent plus que les sociétés France et Hong Kong et des taux d'imposition respectifs (33.3% et 17.5%), le groupe peut raisonnablement penser que les déficits antérieurs activés pourront être imputés sur les exercices à venir.

Au 31 mars 2012, le Groupe (pour les sociétés non concernées par IFRS 5) dispose de reports fiscaux déficitaires non utilisés et non activés dont l'échéance se répartit comme suit :

Maturité des déficits reportables €	Lexibook Iberica	Lexibook France	TOTAL
Illimité	943 060	255 990	1 199 050
TOTAL	943 060	255 990	1 199 050

Note 21 – Transactions avec les parties liées

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec des sociétés non consolidées. Les transactions se font au prix du marché.

21.1 Achats et ventes de biens et services

En €	31/03/2012	31/03/2011
Locations	221 380	221 380
Charges locatives	27 840	27 761
Total	249 220	249 141

21.2 Rémunération des mandataires sociaux

Rémunération en €	31/03/2012	31/03/2011
Avantages à court terme partie fixe	219 600	219 600
Avantages à court terme partie variable	20 000	0
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme	21 550	21 549
Indemnités de fin de contrat de travail		0
paiements en action		0
Total	261 150	241 149

Note 22 – Engagements donnés et reçus

22.1 Engagements donnés

Lexibook dispose, au 31 mars 2012, d'engagements d'achat à terme de 4 542 711 dollars US à un cours moyen de 1.4036 dollars par euro. Cet engagement fait l'objet d'une valorisation à la juste valeur comme indiquée Note 28.

Lexibook s'est portée caution auprès de ses partenaires bancaires pour que des « stand-by letter of credit » soient ouvertes au profit de la filiale de Hong Kong, et ce pour 11 300 000 dollars US convertis au cours de clôture de 1,3356 dollars par euro.

Par ailleurs, Lexibook s'est portée caution auprès de la banque HSBC afin que celle-ci accorde à Lexibook Hong Kong une convention de facilité bancaire à hauteur de 35 000 000 dollars hong kongais convertis au cours de 10,3705.

Les contrats signés avec les sociétés Factofrance et Cofacredit, respectivement pour le financement de l'activité domestique et de l'activité export, prévoient :

Caractéristiques	FACTOFRANCE	COFACREDIT
Réserves	8%	10%
Retenue de garantie	15%	15%
Minimun Fonds de Garantie	230 000	100 000
Commission d'affacturage	0,22%	0,28%
Commission d'anticipation	Moyenne mensuelle EURIBOR 3 mois + 0,75 %	Moyenne mensuelle EURIBOR 3 mois + 0,75 %

Au 31 mars 2012 les créances brutes cédées auprès du factor s'élevaient à 1 336 367 € (436 982 € auprès de GE Commercial Finance et 899 385 € auprès de la Cofacredit).

Il n'y a pas d'effets escomptés non échus au 31 mars 2012.

Lexibook SA a un engagement au 31 mars 2012 sur les lignes « CREDOC » accordées par les banques et utilisées pour financer les achats de marchandise pour un montant de 3 147 799 USD, soit 2 356 843 € au cours de clôture de 1.3356.

Dans le cadre de la mise en place du crédit moyen terme de 3,92 M€, un nantissement a été consenti sur le fonds de commerce et les marques conformément à l'accord de conciliation en date du 26 avril 2010.

- La ligne « New Money » fait l'objet d'un gage sur stock à hauteur de 3,5 M€ du 1^{er} avril 2012 jusqu'à son remboursement intégral le 30 novembre 2012.
- La BRED bénéficie d'un gage sur stock à hauteur de 2.5 fois le financement utilisé. Le financement s'élevant à 1 150 K€, le gage sur stock s'élève à 2 875 K€. Ce nantissement est à échéance au 31 octobre 2012 et est accordé à compter du 1^{er} avril 2012.

22.2 Engagements reçus

- Garantie Oséo à hauteur de 1 500 K€ dans le cadre de la mise en place de la ligne « new money »
- Garantie Oséo à hauteur de 70 % dans le cadre de la mise en place du crédit moyen terme de 3,92 M€.

Note 23 – Informations sectorielles

Conformément aux règles de management et au reporting interne du Groupe, les informations sectorielles sont présentées par activités, suivant la méthode de distribution des produits vendus tel qu'indiqué au paragraphe 3.14.

31 MARS 2012 (€)	CANAL DE DISTRIBUTION 1 (1)	CANAL DE DISTRIBUTION 2 (1)	TOTAL
Chiffre d'affaires net	9 138 267	31 085 133	40 223 400
Autres produits courants	349 755	30 159	379 914
Produits d'exploitation (I)	9 488 022	31 115 292	40 603 314
Coûts d'achat des produits vendus	-6 787 966	-15 142 290	-21 930 256
Dépenses de personnel	-533 133	-4 175 443	-4 708 576
Services Extérieurs	-1 174 731	-7 123 208	-8 297 939
Taxes (hors impôt société)		-241 827	-241 827
Amort. des immobilisations incorporelles et corp.	-266 371	-2 181 776	-2 448 147
Dotations et reprises sur provisions d'exploitation	40 830	-4 439	36 391
Autres produits et charges d'exploitation	-95 718	-1 051 205	-1 146 923
Charges d'exploitation (II)	-8 817 089	-29 920 188	-38 737 277
			0
Résultat d'exploitation (III = I + II)	670 933	1 195 104	1 866 037
			0
TOTAL DES ACTIFS	4 145 739	17 861 632	22 007 371
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorp.	0	628 208	628 208
TOTAL DES PASSIFS	4 145 739	17 861 632	22 007 371

Le canal de distribution 1 (FOB) correspond aux ventes dont le départ est le lieu de production. Le client prend la disposition des marchandises sur le lieu de production.

Le canal de distribution 2 (NON FOB) correspond à une prestation complète. Lexibook prend à sa charge toute la gestion de la chaîne logistique.

31 MARS 2011 (€)	CANAL DE DISTRIBUTION 1 (1)	CANAL DE DISTRIBUTION 2 (1)	TOTAL
Chiffre d'affaires net	15 787 243	23 130 979	38 918 222
Autres produits courants	140 119	210 641	350 760
Produits d'exploitation (I)	15 927 362	23 341 620	39 268 982
Coûts d'achat des produits vendus	-11 393 584	-10 636 597	-22 030 181
Dépenses de personnel	-728 024	-3 756 219	-4 484 243
Services Extérieurs	-2 799 991	-3 928 841	-6 728 832
Taxes (hors impôt société)	0	-200 167	-200 167
Amort. des immobilisations incorporelles et corp.	-490 349	-3 114 255	-3 604 604
Dotations et reprises sur provisions d'exploitation	-17 784	88 856	71 072
Autres produits et charges d'exploitation	-180 035	-176 533	-356 568
Charges d'exploitation (II)	-15 609 768	-21 723 755	-37 333 523
			0
Résultat d'exploitation (III = I + II)	317 594	1 617 865	1 935 459
			0
TOTAL DES ACTIFS	2 176 578	23 389 974	25 566 552
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorp.	0	1 786 192	1 786 192
TOTAL DES PASSIFS	2 176 578	23 389 974	25 566 552

Note 24 – Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

Note 25 – Liste des sociétés du Groupe

Liste des filiales et participations en €	Capital	% de détention	Capital x propres (hors capital)	Valeur brute des titres au 31/03/2012	Valeur nette des titres au 31/03/2012	Prêts/dettes Net	Cautions et avals accordés (1)	Chiffre d'affaires 31/03/2012	Résultat net 31/03/2012	Dividendes versés (-), reçus (+)
A. Filiales détenues à plus de 50%										
Lexibook Hong Kong Limited	48 214	99,9%	2 318 389	236 340	236 340	-6 122 099	11 854 860	27 017 997	1 379 787	
Lexibook Iberica SL	153 104	99,9%	-831 467	153 014		969 051		226 594	-137 914	
Lexibook Electronica LDA	150 000	99,9%	-1 575 099	149 918	0	1 414 747		-259	-218 022	
Lexibook UK	564 153	98,9%	-2 657 256	731 904		2 065 049		4 214	116 230	
Lexibook Italia	10 400	100,0%	-439 217	20 228		421 476		656	-4 422	
Lexibook USA	374	100,0%	-319 721	399		0		120 773	-147 918	
Lexibook Germany	25 000	100,0%	47 589	25 000	25 000	-63 108		0	5 220	

(1) 11 300 000 USD convertis au cours de clôture de 1,3356 et 35 000 000 HKD convertis au cours de clôture de 10.3705.

NB : Les montants en devises étrangères exprimés en euros dans ce tableau ont été convertis au cours de clôture pour les éléments du bilan et au cours moyen de l'exercice pour les éléments du compte de résultat.

Note 26 – Actifs et Passifs financiers courants et non courants

Les actifs et passifs financiers se répartissent entre courant et non courant de la manière suivante :

en €	31 mars 2012			31 mars 2011		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts et dettes financières						
Juste valeur négative des dérivés de couverture non éligibles au traitement de comptabilité de couverture prévu par IAS 39		- 7 874	- 7 874		382 422	382 422
Juste valeur négative (+) ou positive (-) des dérivés de couverture qualifiés d'efficace et comptabilisés selon les règles de la comptabilité de couverture d'IAS 39			-		120 605	120 605
Actifs (-) et Passifs (+) financiers		- 7 874	- 7 874		503 027	503 027

La juste valeur des dérivés est majoritairement déterminée sur la base de prix cotés et de données de marché (voir note 3.15.1 Ab et Note 28).

Note 27 – Gestion des risques

Le groupe a procédé à une revue de ses risques et il considère qu'il n'y a pas d'autres risques hormis ceux présentés dans le paragraphe 4 du document de référence et repris dans ce document.

Note 28 – Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Les instruments financiers dérivés utilisés par le groupe sont uniquement des couvertures de change. Au 31 mars 2012, ces couvertures étaient matérialisées par des accumulateurs avec barrière désactivante à l'euro et des termes fermes. Les éléments contractuels des accumulateurs ne permettent pas de déterminer de façon certaine les accumulations possibles, nous les avons donc considérés comme non-efficaces au sens de la norme IAS 39 et leur juste valeur a été portée directement en résultat, concernant les termes fermes, qui eux sont jugés efficaces, leur juste valeur a été portée en capitaux propres pour la partie efficace et en résultat pour la partie non efficace.

La juste valeur retenue repose sur un modèle de valorisation (celui de la banque) rapproché de paramètres observables à défaut de marché de cotation officiel pour les instruments de couverture souscrits par le groupe au 31 mars 2012 (contrats de change spécifiques avec accumulateurs et barrières désactivantes).

La comptabilité de couverture est appliquée en conformité avec les principes de la norme IAS 39 et concerne les dérivés en couverture de flux de trésorerie futurs.

Le tableau ci-dessous indique les engagements de couverture à la clôture :

Échéance	Banque	Engagement total	Cours	Notionnel	Valo banque 31/03/12	IMPACT RESULTAT	IMPACT Capitaux propres
02/11/2012	Banque 1	1 178 000,00	1,4440	815 789,47	4 211,47	4 211,47	
04/01/2013	Banque 2	780 000,00	1,3700	569 343,07	-4 735,71	-4 735,71	
07/01/2013	Banque 2	2 100 000,00	1,4000	1 500 000,00	-4 468,62	-4 468,62	
01/03/2013	Banque 3	484 711,00	1,3800	351 239,86	-2 881,35	-2 881,35	
TOTAL GENERAL		4 542 711	1,4036	3 236 372	-7 874	-7 874	0

Les impacts sur les réserves et le compte de résultat :

	Impact capitaux propres	Impact Résultat
Comptes mars 2011	- 120 605	- 382 422
Arrêté 31-03-2012	-	- 7 874
Impact 2011/2012	120 605	374 548
Impôt différé	- 40 198	- 124 837
Impact Net	80 407	249 711

L'impact sur les capitaux propres est en lecture directe sur la variation des capitaux propres, l'impact résultat avant impôt se retrouve sur la note 19 des comptes consolidés

XX2. Information financière pro forma

Non applicable

XX3. Etats financiers de la société mère

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels Comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2012, sur :

- *le contrôle des comptes annuels de la société Lexibook Linguistic Electronic System, tels qu'ils sont joints au présent rapport,*
- *la justification de nos appréciations,*
- *les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.*
-

Les comptes ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- *les « Faits marquants de l'exercice » et notamment sur l'engagement des actionnaires majoritaires à porter les fonds propres consolidés à 6 000 K€ au 31 décembre 2012. Au 31 mars 2012, ils s'élevaient à 5 294 K€.*
- *le paragraphe « Environnement » de l'annexe, qui expose les raisons pour lesquelles le principe de continuité d'exploitation a été appliqué, dans la mesure où l'accord de conciliation du 26 avril 2010, complété par les accords du 4 janvier 2011 et du 16 décembre 2011 ainsi que les prévisions de trésorerie du groupe sont compatibles et permettent d'assurer la continuité des financements nécessaires au fonctionnement normal de la société.*

II - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers arrêtés au 31 mars 2012 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- Comme il est précisé dans la note de l'annexe aux comptes annuels relative aux principes comptables / titres de participation et créances rattachées, la société valorise ces titres au coût d'acquisition et procède à des dépréciations en fonction de leur valeur d'utilité, basée pour l'essentiel sur la situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes et de la contribution de la participation aux capitaux propres de l'ensemble consolidant.

Nous nous sommes assurés de l'application de ces règles dans les comptes annuels.

- Comme il est précisé dans la note de l'annexe aux comptes relative aux principes comptables de valorisation des stocks, la société valorise les stocks au coût d'acquisition et procède à des dépréciations en fonction de leur valeur nette de réalisation, basée pour l'essentiel sur les perspectives de ventes et de marges attendues.

Notre appréciation de ces provisions se fonde sur les prévisions de ventes et les estimations de rentabilité retenues par la société.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

- Il est précisé dans la note de l'annexe aux comptes relative à « l'environnement », les raisons pour lesquelles le principe de continuité d'exploitation a été appliqué, dans la mesure où l'accord de conciliation du 26 avril 2010, complété par les accords du 4 janvier 2011 et du 16 décembre 2011 ainsi que les prévisions de trésorerie du groupe sont compatibles et permettent d'assurer la continuité des financements nécessaires au fonctionnement normal de la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 16 mai 2012

Les commissaires aux comptes
C Et V Audit Et Associés
MAZARS

Georges de Bondy

Serge Castillon

Actif social en €	Note	31/03/2012 (12 mois)	31/03/2011 (12 mois)	31/03/2010 (12 mois)
Frais d'établissement	1&2			
Frais de recherche et développement	1&2			
Concess., brevets	1&2	2 774	3 259	14 269
Fonds de commerce	1&2			
Autres immobilisations incorporelles	1&2	386 983	455 387	581 173
Immobilisations incorporelles	1&2	389 757	458 646	595 442
Installations techniques	1&2	0	177	363
Autres immobilisations corporelles	1&2	79 248	123 347	146 079
Immobilisations encours	1&2			
Immobilisations corporelles	1&2	79 248	123 524	146 442
Titres de participations	3	261 339	261 339	261 339
Créances rattachées à des participations	3	604 996	7 203 505	1 931 894
Prêts	3	19 325	9 086	
Autres immos. financières	3	1 610 888	1 887 504	1 511 091
Immobilisations Financières	3	2 496 548	9 361 434	3 704 324
Actif Immobilisé		2 965 553	9 943 604	4 446 208
Stocks Matières Premières	4			
Stocks de marchandises	4	5 392 392	5 193 379	3 754 500
Stocks	4	5 392 392	5 193 379	3 754 500
Avances et acomptes versés		167 414	117 611	114 737
Clients et comptes rattachés		5 425 089	4 431 128	7 897 648
Créances sociales		36 844	14 683	6 872
Créances fiscales		308 614	480 420	486 379
Créances d'exploitation		5 937 961	5 043 842	8 505 636
Comptes courants débiteurs				
Etat et autres collectivités				
Débiteurs divers		2	0	5
Créances diverses		2	0	5
Valeurs mobilières		28 898	49 871	140 570
Disponibilités		2 043 544	1 275 976	2 631 013
Trésorerie		2 072 442	1 325 847	2 771 583
Actif Circulant		13 402 797	11 563 068	15 031 724
Charges constatées d'avance		1 103 983	991 046	779 276
Charges à répartir				
Ecart de conversion actif		463 522	61 414	199 910
Comptes de régularisation	5	1 567 505	1 052 460	979 186
Total Actif		17 935 855	22 559 131	20 457 118

Passif social en €	Note	31/03/2012 (12 mois)	31/03/2011 (12 mois)	31/03/2010 (12 mois)
Capital		2 020 506	1 921 044	3 883 266
Primes		1 923 039	1 487 267	
Réserve légale		148 322	148 322	148 322
Réserve statutaire		1 112 383	1 112 383	1 112 383
Réserves consolidées				
Report à nouveau		-3 356 249	-3 001 999	-3 483 092
Ecart de conversion sur les capitaux propres de l'année				
Capital et réserves	6	1 848 001	1 667 017	1 660 879
Résultat de l'exercice		220 242	-354 254	-2 838 138
Total capitaux propres	6	2 068 243	1 312 763	-1 177 259
Provision pour risques & charges	7	463 522	119 021	257 517
Provisions	7	463 522	119 021	257 517
Emprunts obligataires convertibles	8	500 011	1 500 011	1 500 011
Emprunts auprès établ. de crédit	8	2 572 054	3 365 750	
Dettes financières diverses	8	6 185 208	85 233	4 325 570
Concours bancaires courants	8	3 936	1 015 447	5 430 966
Dettes financières	8	9 261 209	5 966 441	11 256 547
Fournisseurs		3 937 162	12 299 122	8 253 860
Avances et acomptes reçus / com.		1 504 447	1 585 602	1 193 364
Dettes sociales		455 920	448 841	526 905
Dettes fiscales		166 780	106 501	71 692
Dettes d'exploitation		6 064 309	14 440 066	10 045 821
Fournisseurs d'immobilisations				
Comptes courants créditeurs		28 698	27 581	30 072
Dettes fiscales (IS)				
Dettes diverses		0	0	
Dettes diverses		28 698	27 581	30 072
Ecart de conversion		47 602	677 351	44 420
Produits constatés d'avance		2 272	15 908	
Comptes de régularisation		49 874	693 259	44 420
Total passif		17 935 855	22 559 131	20 457 118

Compte de Résultat en € (Partie I)	Note	31/03/2012 (12 mois)	31/03/2011 (12 mois)	31/03/2010 (12 mois)
Ventes de marchandises		31 131 794	22 759 653	24 861 482
- France		19 443 161	14 330 373	14 670 634
- Etranger		11 688 633	8 429 280	10 190 848
Ventes de services		1 753 015	3 024 335	3 282 443
- France		36 463	53 122	27 216
- Etranger		1 716 552	2 971 213	3 255 227
Total chiffre d'affaires	10	32 884 809	25 783 988	28 143 925
Reprises amort. et prov. d'exploitation		204 220	734 153	234 190
Autres produits d'exploitation		17 380	32 881	4 834
Transfert de charges d'exploitation		12 182	27 095	33 168
Total produits d'exploitation		33 118 591	26 578 117	28 416 117
Achats matières 1ères & autres appro. Variation stocks matières 1ères & aut. appro.		138 695	42 520	62 798
Achats de sous-traitance		0	0	1 031 451
Achats non stockés, Matériel et Fournitures		49 130	73 010	78 703
Autres services extérieurs		0	0	19 913
Achats de marchandises		18 502 535	15 173 760	15 103 404
Variation stocks de marchandises		-88 737	-1 203 714	1 797 529
Autres charges externes		6 767 796	5 122 616	4 997 748
Impôts, taxes et versements assimilés		239 817	198 745	195 579
Rémunération du personnel		2 090 769	2 039 591	2 214 441
Charges sociales		956 657	879 759	999 163
Participation des salariés				
Dotations amort. et prov. d'exploit.		327 326	461 727	1 097 553
Autres charges d'exploitation		2 315 220	2 427 860	2 302 641
Total charges d'exploitation		31 299 209	25 215 874	29 900 923
Résultat d'exploitation		1 819 383	1 362 243	-1 484 806

Compte de Résultat en € (Partie II)	Note	31/03/2012 (12 mois)	31/03/2011 (12 mois)	31/03/2010 (12 mois)
Revenus des autres créances et VMP		0	145	
Gains de change		1 307 988	555 389	769 669
Produits nets sur cession de VMP				
Autres produits financiers		42 504	81 882	114 528
Reprises sur prov. et amort. financiers		455 856	697 803	471 226
Total produits financiers		1 806 348	1 335 219	1 355 423
Dotation aux prov. & amort. financiers		1 663 186	1 663 862	1 228 679
Intérêts et charges financiers		226 721	570 215	439 222
Pertes de change		1 316 554	418 493	965 941
Charges nettes sur cession de VMP				
Autres charges financières		180 517	52 980	26 343
Total charges financières		3 386 978	2 705 550	2 660 185
Résultat financier	11	-1 580 630	-1 370 331	-1 304 762
Résultat courant		238 752	-8 088	-2 789 568
Produits exceptionnels sur opérat° de gestion		0	0	188
Produits exceptionnels sur exerc. antérieurs		0	0	6 906
Produits de cession d'immo. incorporelles				
Produits de cession d'immo. corporelles		0	6 500	2 566
Autres produits exceptionnels		19 443		
Total produits exceptionnels		19 443	6 500	9 660
Charges exceptionnelles sur op. de gestion		37 953	113 558	55 425
Charges sur exercices antérieurs		0	234 093	
VNC des immo. incorporelles cédées				
VNC des immo. corporelles cédées		0	5 016	2 566
VNC des immo. financières cédées				
Dotation aux prov.d'immo. Incorporelles		0	0	239
Dotation aux prov.d'immo. Corporelles				
Autres charges exceptionnelles				
Total charges exceptionnelles		37 953	352 667	58 230
Résultat exceptionnel	12	-18 510	-346 167	-48 570
Impôts sur les bénéfices				
Résultat net		220 242	-354 255	-2 838 138

Soldes intermédiaires de gestion exprimés en € et %	31/03/2012	31/03/2011	31/03/2010	31/03/2009
Ventes de marchandises	31 131 794	22 759 653	24 861 482	22 850 567
production vendue	1 753 015	3 024 335	3 282 443	3 594 901
Production de l'exercice	32 884 809	25 783 988	28 143 925	26 445 468
coût d'achat des marchandises vendues	-18 552 493	-14 012 566	-16 963 731	-16 018 538
Marge brute	14 332 316	11 771 422	11 180 194	10 426 930
consommations en provenance de tiers	-6 816 926	-5 195 626	-6 127 815	-5 046 086
Valeur ajoutée	7 515 390	6 575 796	5 052 379	5 380 844
impôts, taxes et versements assimilés	-239 817	-198 745	-195 579	-319 303
charges de personnel	-3 047 426	-2 919 350	-3 213 604	-3 732 395
participation des salariés				
Excédent brut d'exploitation	4 228 147	3 457 701	1 643 196	1 329 146
reprises sur charges et transferts de charges	216 402	761 248	267 358	434 209
autres produits	17 380	32 881	4 834	16 801
dotations aux amort. et aux provisions	-327 326	-461 727	-1 097 553	-897 046
autres charges	-2 315 220	-2 427 860	-2 302 641	-2 680 700
résultat d'exploitation	1 819 383	1 362 243	-1 484 806	-1 797 590
produits financiers	1 806 348	1 335 219	1 355 423	3 230 297
charges financières	-3 386 978	-2 705 550	-2 660 185	-4 798 976
Résultat financier	-1 580 630	-1 370 331	-1 304 762	-1 568 679
Résultat courant avant impôts	238 752	-8 088	-2 789 568	-3 366 269
produits exceptionnels	19 443	6 500	9 660	139 207
charges exceptionnelles	-37 953	-352 667	-58 230	-195 434
Résultat exceptionnel	-18 510	-346 167	-48 570	-56 227
impôt sur les bénéfices	0	0	0	0
Résultat net	220 242	-354 255	-2 838 138	-3 422 496
Résultat net par action	0,0546	-0,0928	-2,5749	-3,11
Résultat net par action et par obligations convertibles	0,0541	-0,0904	-2,35	-2,84
Résultat net dilué par action	0,0577	-0,0927	-2,57	-3,10
Obligations convertibles	33 484	103 449	103 449	103 449
Dividendes distribués	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau des flux de trésorerie en €	31/03/2012	31/03/2011	31/03/2010
Opérations d'exploitation			
Résultat net	220 242	-354 252	-2 838 138
Dotations aux Amortissements et provisions	1 655 043	1 682 350	1 283 962
Reprises des Amortissements et provisions	-61 414	-697 803	-471 226
Charges afférentes à l'augmentation de Capital	0	253 407	
Produits afférents à l'augmentation de Capital	-1 464 766	-113 783	
Plus et moins values de cession	0	239 109	
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	-9 478	33 750	
Capacité d'autofinancement	339 627	1 042 778	-2 025 402
Ecart de conversion sur la CAF	0	0	0
<i>Variation des frais financiers</i>			
<i>Variation nette exploitation</i>	-9 490 626	6 417 155	6 321 015
Var° de stock	-199 014	-1 438 878	2 364 240
Var° des Créances d'exploit°	-906 168	3 461 794	2 019 244
Var° des Dettes d'exploit°	-8 385 444	4 394 239	1 937 531
<i>Variation nette hors exploitation</i>	-751 399	573 079	59 062
Var° des créances hors exploitation	-340 694	138 501	-11 182
Var° des dettes hors exploitation	-284 132	630 440	-82 389
Charges et produits constatés d'avance	-126 573	-195 862	152 633
Variation du besoin en fonds de roulement	-10 242 025	6 990 234	6 380 077
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-9 902 398	8 033 012	4 354 675
Opérations d'investissement			
Décaisst / acquisition immos incorporelles	68 889		
Encaisst / cession d'immos incorporelles	44 273	92 723	62 493
Décaisst / acquisition immos corporelles	0	-47 207	-12 924
Encaisst / cession d'immos corporelles	0	0	0
Décaisst / acquisition immos financières	5 673 365	-6 905 061	1 056 536
Encaisst / cession immos financières	0	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	5 786 527	-6 859 545	1 106 105
Opérations de financement			
Augmentation capitaux propres	120 482	2 704 652	0
Dividendes			
Variation des autres fonds propres	879 518	0	
Encaissements provenant d'emprunts	0	3 920 000	0
Remboursement d'emprunts	-784 000	-588 000	
Autres flux de trésorerie en provenance de parties liées	5 657 976	-4 240 336	-3 334 958
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	5 873 976	1 796 316	-3 334 958
Variation de trésorerie	1 758 105	2 969 783	2 125 822
Incidences des variations de taux de change			
Trésorerie à l'ouverture	310 400	-2 659 383	-4 785 205
Trésorerie à la clôture	2 068 506	310 400	-2 659 383

Environnement

L'activité annuelle a été réalisée dans un environnement financier, et particulièrement bancaire, encore difficile. Sur cette période, la société LEXIBOOK a néanmoins bénéficié de lignes bancaires suffisantes pour financer les productions.

La réorganisation opérée sur les exercices antérieurs continue de porter ses fruits. Le chiffre d'affaires hors groupe est en hausse de 27,5 %.

Les comptes au 31 mars 2012 ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation. Le maintien de ce principe repose sur l'hypothèse du renouvellement des financements bancaires discutés dans le cadre de la clause « de revoir » figurant dans l'accord de conciliation du 11 janvier 2011 (cf paragraphe « faits marquants de l'exercice »), celui-ci étant nécessaire au fonctionnement normal de la société.

Faits marquants de l'exercice

Pour rappel, le 26 avril 2010, un accord de conciliation avait été signé avec nos partenaires bancaires et financiers. Dans le cadre des clauses de revoir (le dernier ayant été homologué le 19/12/11), les principaux engagements reconduits de cet accord sont relatés ci-dessous :

- 1) Engagements des banques
 - a. Maintien du crédit moyen terme octroyé le 26 avril 2010.
 - b. Maintien des lignes de crédit consenties à Lexibook Hong Kong (5,3 M\$ de lettre de crédit stand-by et 6 M\$ de contre garantie au profit de banques de Hong Kong pour ouvertures de lignes à la société Lexibook Hong Kong) et des lignes de crédits documentaires actuelles ou équivalent consenties à la société Lexibook France (5,6 M€ de lignes de crédits documentaires) jusqu'au 31 janvier 2012.
 - c. Renouvellement des lignes de crédits documentaires « NEW MONEY » import à hauteur de 3,5 M€ au profit de Lexibook France jusqu'au 30 novembre 2012.
 - d. Renouvellement d'un crédit de campagne de 1 M€ et d'une facilité de caisse de 0,15 M€, échéance 31 octobre 2012.
- 2) Engagements de l'obligataire Turenne Capital
 - a. Report du remboursement de l'emprunt obligataire de 1,5 M€ initialement prévu au 30 septembre 2011 au 26 avril 2015.
 - b. Renonciation aux intérêts dus à compter du 26 avril 2010 jusqu'à l'échéance de l'emprunt obligataire reportée au 26 avril 2015.
 - c. Conversion de 1 M€ représentant les 2/3 de l'emprunt obligataire en février 2012
- 3) Engagements des actionnaires majoritaires (MM Aymeric, Emmanuel et Luc Le Cottier)
 - a. Maintiens des fonds propres de la société à hauteur de 6 M€ au 31/12/2012.

Mouvements de Capital

- En février 2012, nous avons procédé à une augmentation de capital par conversion d'une partie de l'Emprunt Obligataire, à hauteur de 1 000 000 €, celle-ci a conduit la société à émettre 240 965 actions nouvelles de valeur nominale 0.50 €.
- Le 02 Janvier 2012, la Société a procédé à l'annulation des titres auto-détenues par celle-ci, à savoir 42.040 actions de valeur nominale 0,5 €.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes sociaux ont été établis, notamment, conformément aux dispositions des articles 9 et 11 du Code de Commerce, ainsi qu'à celles des articles 7, 21 et 24 du décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 modifié et du règlement 99-03 du 29 avril 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des principes de prudence, de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et d'indépendance des exercices.

Principes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les fonds de commerce acquis ne font pas l'objet d'amortissement mais peuvent, le cas échéant, être dépréciés.

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire ou dégressif selon des durées d'utilisation permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou le mode dégressif sur les durées précisées ci-après :

· Logiciels	1 à 3 ans
· Matériels de transport	2 ans
· Matériels et outillages	3 à 5 ans
· Matériel informatique	3 à 5 ans
· Matériel de bureau	3 à 10 ans
· Agencements et installations	5 à 10 ans

Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet le cas échéant d'une dépréciation en fonction de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité tient compte, dès lors que la pérennité de la détention de la participation est acquise, principalement de la situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes et de la capacité immédiate ou à terme et de la contribution de la participation aux capitaux propres de l'ensemble consolidant (si les titres sont consolidés).

Si après examen de ces différents critères de suivi de la valeur des titres de participation exposés ci-dessus (pérennité de la détention, contribution aux capitaux propres de l'ensemble consolidé, capacité bénéficiaire immédiate ou à terme, valeur de marché de l'entreprise objet de la participation) il ressort que la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition des titres une dépréciation est constatée. Cette dépréciation correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la valeur nette comptable de la société concernée.

A la clôture de l'exercice, les participations de Lexibook France dans Lexibook UK, Lexibook Iberica, Lexibook Electronica, Lexibook Italia, et Lexibook USA, sont dépréciées à hauteur respectivement de 731 904 €, 153 014 €, 149 919 €, 20 228 € et de 399 € en raison d'une contribution aux capitaux propres consolidés négative.

Quand la valeur d'utilité redevient supérieure ou égale au coût d'acquisition, les dépréciations éventuellement constatées sont annulées.

Créances rattachées à des participations

A la clôture de l'exercice, la situation nette de chacune des participations est examinée. Lorsque celle-ci est négative, les créances rattachées à des participations font l'objet d'une dépréciation à due concurrence. Si les créances rattachées à des participations sont inférieures à la situation nette négative, l'excédent de situation nette négative est déprécié, le cas échéant, sur les créances commerciales détenues sur la participation concernée.

Ainsi, Sur l'exercice, les opérations suivantes relatives aux créances sur participations ont été effectuées :

- Dépréciations complémentaires des créances de Lexibook Espagne, Lexibook Portugal, Lexibook Italie, Lexibook UK et Lexibook USA dans Lexibook SA respectivement pour 137 913 €, 207 671 €, 29 796 €, 2 060 687 €, 319 346 € .
- Reprises des dotations concernant le prêt de Lexibook UK dans Lexibook à hauteur de 1 563 893 €.
- Le prêt Consenté à Lexibook Uk ayant été entièrement remboursé le 1^{er} septembre 2011.

A la clôture de l'exercice, les créances rattachées à des participations détenues par Lexibook France sur Lexibook UK, Lexibook Iberica, Lexibook Electronica, Lexibook Italia, Lexibook USA sont dépréciées à hauteur respectivement de 2 060 687 €, 678 363 €, 1 414 747 €, 421 476 € et 319 346 €.

Autres titres de participation, Valeurs mobilières de placement

Les autres titres de participation et valeurs mobilières de placement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet le cas échéant d'une dépréciation en fonction de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité tient compte principalement de la situation nette de la société corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes et de la capacité bénéficiaire immédiate ou à terme.

Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition.

En termes de dépréciation, la méthode diffère en fonction du type de stock

a) Stocks défectueux ou à recycler : ces stocks sont regroupés en différentes catégories. Ces catégories vont permettre de déterminer le niveau de dépréciation à pratiquer. Les taux de dépréciations varient de 30% à 100%

b) Stocks à rotation lente : les stocks de produits neufs font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si la valeur des produits identifiés à "rotation lente" doit être dépréciée et le cas échéant afin de déterminer le niveau de la dépréciation.

La société procède à des dépréciations en fonction des valeurs nettes de réalisation, basées pour l'essentiel sur des perspectives de ventes et de marge attendue.

Une dépréciation à 100% pourra également être décidée si le produit n'est plus commercialisable, pour des raisons spécifiques.

Les nouveautés ne sont jamais dépréciées. Un produit est dit nouveau lorsque sa première date de commercialisation remonte à moins d'un an

Créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les dépréciations sont constituées d'une part, sur la base des créances irrécouvrables, et d'autre part, sur l'antériorité des créances.

Conformément aux dispositions évoquées dans le paragraphe relatif aux créances sur participations, sur l'exercice des dépréciations et des reprises ont été constatées sur des comptes clients intra-groupe et notamment :

Les dépréciations antérieurement enregistrées pour Lexibook Iberica, Lexibook Electronica et Lexibook Italie dans Lexibook SA ont été reprises en totalité, respectivement pour 316 976 €, 93 155 € et 68 156 €. A la clôture de l'exercice, les créances d'exploitation détenues par Lexibook France sur ses filiales ne sont pas dépréciées.

Ecarts de conversion

Les dettes et créances libellées en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture.

Produits d'exploitation

Le fait générateur des produits d'exploitation est la réalisation de la prestation.

Charges et produits exceptionnels

Seuls les charges et produits exceptionnels de nature inhabituelle et d'une survenance exceptionnelle sont enregistrés en résultat exceptionnel.

Engagements de retraite

Les pensions et indemnités dues aux salariés lors de leur départ en retraite sont constatées dans les comptes au moment de leur versement. Les engagements de retraite sont évalués à 57 849 €. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes sociaux arrêtés au 31 mars 2012 au titre de cet engagement.

La méthode d'évaluation des engagements sociaux retenue est la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par la recommandation CNC n° 2003-R.01 du 1er avril 2003 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Cette approche équivaut à reconnaître, à la date de calcul, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations futures estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date de calcul et la date de départ en retraite. Implicitement, cela revient à considérer que l'engagement se constitue au

prorata de l'ancienneté. En conséquence, le calcul des prestations futures est effectué en fonction de l'ancienneté et du salaire estimé au jour du versement de la prestation (fin de carrière).

Le salaire est projeté jusqu'à la date de départ en retraite de la façon suivante :

Salaire en fin de carrière = Salaire en date de calcul * (1+ Taux de revalorisation du salaire)^{durée restante}

Puis sont calculés les droits au terme et sont appliquées deux probabilités : une de survie et une de présence (id. non sortie par licenciement ou démission).

Enfin, un prorata (Ancienneté à la date de calcul / Ancienneté à échéance) et un facteur d'actualisation multiplient le résultat obtenu.

Les principales hypothèses retenues sont : retraite à 67 ans (départ volontaire), taux d'inflation de 1,80 %, Turn-over de 15,58% et taux d'actualisation de 2,91 % (taux actuariel de l'OAT 10 ans mars 2022).

Notes au bilan & au compte de résultat au 31 mars 2011 de LEXIBOOK SA

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Flux d'immobilisations incorporelles et corporelles en €	31/03/2011	Augmen- tation	Dimin- ution	Autres Variations	31/03/2012
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences	211 240	3 250			214 490
Fonds de commerce	70 127				70 127
Autres Immobilisations incorporelles	942 995	0	-48 237	0	894 758
TOTAL	1 224 362	3 250	-48 237	0	1 179 375
Immobilisations corporelles					
Installations tech, mat et outillages ind.	168 905				168 905
Autres immobilisations corporelles	655 160	8 007	0		663 167
Immobilisations corporelles en cours	0				0
TOTAL	824 065	8 007	0	0	832 072

Les « autres immobilisations incorporelles » comprennent la valorisation d'unités de crédit utilisables, sur une durée de dix ans, dans le cadre d'une opération d'échange (barter) pour un montant de 794 758 € et les coûts du site internet engagés au 31 mars 2012 pour un montant de 100 000 €.

Note 2 : Amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles

Flux d'amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles en €	31/03/2011	Augmen- tation	Dimin- ution	Autres Variations	31/03/2012
Amort / Immobilisations incorporelles					
Amort / Concessions, brevets, licences	166 560	3 735	0	0	170 295
Amort / Autres immobilisations incorporelles	79 548	20 167	0	0	99 715
TOTAL I	246 108	23 902	0	0	270 010
Amort / Immobilisations corporelles					
Amort / Inst. tech, mat et outillages ind.	168 730	174	0	0	168 904
Amort / Autres immobilisations corporelles	531 813	52 107	0	0	583 920
TOTAL II	700 543	52 281	0	0	752 824
Dépréciations / Immobilisations incorporelles					
Dépréciations / Concessions, brevets, licences	41 421	0	0	0	41 421
Dépréciations / Fonds de commerce	70 127	0	0	0	70 127
Dépréciations / Autres immobilisations incorporelles	408 060	0	0	0	408 060
TOTAL III	519 608	0	0	0	519 608

Note 3 : Immobilisations financières

Flux d'immobilisations financières en €	31/03/2011	Augmen- tation	Dimin- ution	Autres	
				Variation	31/03/2012
Immobilisations financières				s	
Titres de participations	1 316 804	0	0	0	1 316 804
Créances rattachées à des participations	10 906 604	2 732 550	-8 139 537		5 499 617
Titres Eurosources	0	0	0	0	0
Titres SEL PME Professionnel.	0	0	0	0	0
Prêt d'actions	0	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	1 896 590	612 663	-879 039		1 630 214
Autres	0		0		0
TOTAL	14 119 998	3 345 213	-9 018 576	0	8 446 635

Provisions sur immobilisations financières en €	31/03/2011	Augmen- tation	Dimin- ution	Autres	
				Variation	31/03/2012
Prov / Immobilisations financières				s	
Prov / Titres de participation	1 055 463	0	0		1 055 463
Prov / Créances rattachées à des participations	3 703 099	1 191 521	0		4 894 620
Prov / Titres Eurosources	0	0	0		0
Prov / Prêt d'actions	0	0	0		0
TOTAL	4 758 562	1 191 521	0	0	5 950 083

Note 4 : Stocks

Stocks en €	Valeur		Valeur nette
	brute	Depreciation	
	31/03/12		31/03/12
Matières premières	0		0
Marchandises	6 256 327	-863 936	5 392 391
TOTAL	6 256 327	-863 936	5 392 391

Stocks en €	Valeur		Valeur nette
	brute	Depreciation	
	31/03/11		31/03/11
Matières premières	0		0
Marchandises	6 167 590	-974 212	5 193 378
TOTAL	6 167 590	-974 212	5 193 378

Note 5 : Comptes de régularisation actif

Ce poste est composé de charges constatées d'avance pour 1 103 983 € et des écarts de conversion actif pour 463 522 €.

Note 6 : Capitaux propres

Au 31 mars 2012, le capital est composé de 4 041 012 actions ordinaires totalement libérées. La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

Capitaux propres en €	Capital	Prime d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total
Au 1er Avril 2011	1 921 044	1 487 267	1 260 705	-3 001 999	-354 250	1 312 767
Affectation du résultat 2010-2011				-354 250	354 250	0
Conversion 2/3 de l'emprunt obligataire	120 482	879 518		0		1 000 000
Annulation des titres autodétenus	-21 020	-438 170	0			-459 190
Frais d'augmentation de capital	0	-5 576	0			-5 576
Résultat au 31/03/2012					250 241	250 241
Au 31 mars 2012	2 020 506	1 923 039	1 260 705	-3 356 249	250 241	2 098 242

Note 7 : Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges en €	31/03/2011	Augmentation	Diminutions utilisées	Diminutions non utilisées	31/03/2012	
Provisions pour litiges commerciaux et sociaux	57 607			0	-57 607	0
Provisions pour garantie	0					0
Provisions prime / remboursement obligations	0					0
Provision pour impôts	0					0
Autres provisions	61 414	463 522			-61 414	463 522
Impôt différé passif	0	0				0
Total	119 021	463 522	0	-119 021	463 522	

Note 8 : Echéancier dettes financières

Dettes financières en € au 31/03/2012	Total	1 an au +	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	500 011	0	500 011	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 572 054	808 054	1 764 000	
Dettes financières diverses	6 185 208	6 185 208		
Concours bancaires courants	3 936	3 936		
Total	9 261 209	6 997 198	2 264 011	0

Note 9 : Engagements hors bilan

Engagements donnés

- Lexibook dispose, au 31 mars 2012, d'engagements d'achat à terme de 4 542 711 dollars US à un cours moyen de 1.4036 dollars par euro.
- Lexibook s'est portée caution auprès de ses partenaires bancaires pour que des « stand-by letter of crédit » soient ouvertes au profit de la filiale de Hong Kong, et ce pour 11 300 000 dollars US convertis au cours de clôture de 1,3356 dollars par euro.

Par ailleurs, Lexibook s'est portée caution auprès de la banque HSBC afin que celle-ci accorde à Lexibook Hong Kong une convention de facilité bancaire à hauteur de 35 000 000 dollars Hong Kongais convertis au cours de 10.3705 HKD par euros

- Les contrats signés avec les sociétés Factofrance et Cofacredit, respectivement pour le financement de l'activité domestique et de l'activité export, prévoient :

Caractéristiques	FACTOFRANCE	COFACREDIT
Réserves	8%	10%
Retenue de garantie	15%	15%
Minimum Fonds de Garantie	230 000	100 000
Commission d'affacturage	0,22%	0,28%
Commission d'anticipation	Moyenne mensuelle EURIBOR 3 mois + 0,75 %	Moyenne mensuelle EURIBOR 3 mois + 0,75 %

Au 31 mars 2012 les créances brutes cédées auprès du factor s'élevaient à 1 336 367 € (436 982 € auprès de Factofrance et 899 385 € auprès de Cofacredit).

- Il n'y a pas d'effets escomptés non échus au 31 mars 2012.
- Lexibook SA a un engagement au 31 mars 2012 sur les lignes « CREDOC » accordées par les banques et utilisées pour financer les achats de marchandise pour un montant de 3 147 799 USD, soit 2 356 843 € au cours de clôture de 1.3356.
- Dans le cadre de la mise en place du crédit moyen terme de 3,92 M€, un nantissement a été consenti sur le fonds de commerce et les marques conformément à l'accord de conciliation en date du 26 Avril 2010.
- La ligne « New Money » fait l'objet d'un gage sur stock à hauteur de 3,5 M€ du 1er avril 2012 jusqu'à son remboursement intégral le 30 novembre 2012.
- La BRED bénéficie d'un gage sur stock à hauteur de 2.5 fois le financement utilisé. Le financement s'élevant à 1 150 K€, le gage sur stock s'élève à 2 875 K€. Ce nantissement est à échéance au 31 octobre 2012 et est accordé à compter du 1er avril 2012.

Engagements reçus

- Garantie Oséo au profit de la Natixis, à hauteur de 1 500 K€ dans le cadre de la mise en place de la ligne « new money ».
- Garantie Oséo à hauteur de 70 % dans le cadre de la mise en place du crédit moyen terme de 3.92 M€.

Note 10 : Chiffre d'affaires par zone géographique

Chiffre d'affaires France-Export en €	31/03/2012 12 mois	31/03/2011 12 mois	31/03/2010 12 mois
France	19 479 624	14 383 495	14 697 850
Export	13 405 185	11 400 493	13 446 075
Total	32 884 809	25 783 988	28 143 925

Chiffre d'affaires Electronique- Jouets en €	31/03/2012 12 mois	31/03/2011 12 mois	31/03/2010 12 mois
Electronique	23 651 590	16 084 655	17 490 713
Jouets	7 449 603	6 446 185	7 370 769
Autres	1 783 616	3 253 149	3 282 443
Total	32 884 809	25 783 988	28 143 925

Note 11 : Résultat financier

Le résultat financier se décompose ainsi :

Résultat financier en €	31/03/2012 12 mois	31/03/2011 12 mois	31/03/2010 12 mois
Produits de participations			
Revenus des autres créances et VMP			
Gains de change	1 307 988	555 389	769 669
Produits nets sur cession de VMP			
Autres produits financiers	42 504	82 027	114 528
Total des produits financiers	1 350 492	637 416	884 197
Intérêts et charges financières	-226 721	-570 215	-439 222
Pertes de change	-1 316 554	-418 493	-965 941
Charges nettes sur cession de VMP			
Autres charges financières	-180 517	-52 980	-26 343
Total des charges financières	-1 723 792	-1 041 688	-1 431 506
Variation des provisions financières	-1 207 330	-966 060	-757 453
Résultat financier	-1 580 630	-1 370 332	-1 304 762

Note 12 : Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel au 31 mars 2012 s'élève à – 18 510 €.

Note 13 : Effectifs

L'effectif de Lexibook SA se décompose comme suit :

Effectifs par service en France	31/03/2012	31/03/2011
Direction	4	4
Commerciaux	7	7
Comptabilité	8	8
Marketing	5	6
Assistants Commerciales	10	10
Autres	11	12
Total	45	47

Note 14 : Liste des filiales et participations

Liste des filiales et participations en €	Capital	% de détention	Capital x propres (hors capital)	Valeur brute des titres au 31/03/2012	Valeur nette des titres au 31/03/2012	Prêts / dettes Net	Cautions et avals accordés (1)	Chiffre d'affaires 31/03/2012	Résultat net 31/03/2012	Dividendes versés (-), reçus (+)
A. Filiales détenues à plus de 50%										
Lexibook Hong Kong Limited	48 214	99,9%	2 318 389	236 340	236 340	-6 122 099	11 854 860	27 017 997	1 379 787	
Lexibook Iberica SL	153 104	99,9%	-831 467	153 014		969 051		226 594	-137 914	
Lexibook Electronica LDA	150 000	99,9%	-1 575 099	149 918	0	1 414 747		-259	-218 022	
Lexibook UK	564 153	98,9%	-2 657 256	731 904		2 065 049		4 214	116 230	
Lexibook Italia	10 400	100,0%	-439 217	20 228		421 476		656	-4 422	
Lexibook USA	374	100,0%	-319 721	399		0		120 773	-147 918	
Lexibook Germany	25 000	100,0%	47 589	25 000	25 000	-63 108		0	5 220	

((1) 11 300 000 USD convertis au cours de clôture de 1.3356 et 35 000 000 HKD convertis au cours de clôture de 10.3705.

NB : Les montants en devises étrangères exprimées en euros dans ce tableau ont été convertis au cours de clôture pour les éléments du bilan et au cours moyen de l'exercice pour l'élément du compte de résultat.

Note 15 : Risques de taux et de change

Risque de taux	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Passifs Financiers	1 314 858	7 942 414	
Actifs Financiers	-2 496 552		
Position nette avant gestion	-1 181 694	7 942 414	0
Hors Bilan			
Position nette après gestion	-1 181 694	7 942 414	0

Dans le cas d'une augmentation d'un point des taux d'intérêts, le manque à gagner serait de 67 608 €.

Risque de change	USD	GBP	HKD
Actifs	1 373 984	391 094	482
Passifs	-8 822 220	-31 046	
Position nette avant gestion	-7 448 236	360 047	482
Hors Bilan	18 990 510	0	35 000 000
Position nette après gestion	11 542 274	360 047	35 000 482

Sur la base de cette position nette et dans le cas d'une appréciation de 1% de l'euro face à ces devises, le manque à gagner pour la société serait de 115 423 USD, de 3600 GBP et de 350 005 HKD.

Note 16 : Inventaire des valeurs mobilières

Nature	Nom	Nombre de titres	Valeur brute Comptable	Dépréciations	Valeur Nette Comptable
Titres de participations (1)	Lexibook HK	49 999	236 340		236 340
Titres de participations (1)	Lexibook Iberica	24 694	153 014	-153 014	0
Titres de participations (1)	Lexibook Electronica	1 498	149 918	-149 918	0
Titres de participations (1)	Lexibook UK	467 149	731 904	-731 904	0
Titres de participations (1)	Lexibook Italia	20 000	20 228	-20 228	0
Titres de participations (1)	Lexibook Usa	500	399	-399	0
Titres de participations (1)	Lexibook GMBH (2007)	1	25 000		25 000
Actions Propres (2)	Lexibook SA	5 934	29 474	-576	28 898

Les titres détenus sont dépréciés sur la base des situations nettes négatives des filiales
Les titres Lexibook SA sont dépréciés sur la base du cours de bourse du 31 mars 2012.

Note 17 : Entreprises liées ou avec un lien de participation

Nature	Montants totaux	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation
Immobilisations Financières	2 496 548	866 337	
Dettes financières	9 261 209	6 185 207	
Créances d'exploitation	5 937 961	4 046 905	
Dettes d'exploitation	6 064 309	1 127 719	
Charges d'exploitation	31 299 209	17 552 960	
Produits d'exploitation	33 118 591	1 967 543	
Charges financières	3 386 978	62 572	
Produits financiers	1 806 348	35 654	
Charges exceptionnelles	37 953	0	
Produits exceptionnels	19 443	0	

Note 18 : Ventilation des créances et des dettes d'exploitation

Créances et dettes d'exploitation	Total	1 an au +	1 à 5 ans
Clients et comptes rattachés	5 425 089	5 425 089	
Créances fiscales et sociales	345 458	345 458	
Autres créances	167 414	167 414	
Total	5 937 961	5 937 961	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 937 162	3 937 162	
Dettes fiscales et sociales	622 700	622 700	
Autres dettes	1 504 447	1 504 447	
Total	6 064 309	6 064 309	0

Note 19 : Nature des charges constatées d'avance

La totalité des charges constatées d'avance (1 103 983 €) concernent des charges d'exploitation

Note 20 : Montant global des rémunérations des organes de direction

Pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012, les rémunérations des dirigeants se sont élevées à 261 149 €.

Note 21 : Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Variation de la dette future d'impôts en €	Ouverture 31/03/2011	Augmentations	Diminutions	Cloture 31/03/12
Impôts différés actif				
Organic	5 285	5 878	-5 285	5 878
Effort de construction	0	0	0	0
Déficits reportables	7 655 612	363 908	0	8 019 520
Moins values Nettes à long terme	1 067 852	0	0	1 067 852
Total des Impôts différés Actifs	8 728 749	369 786	-5 285	9 093 250

Note 22 : Charges à payer et produits à recevoir

Dettes	Montant
Total des charges à payer	2 134 480
Dettes financières diverses	24 069
Intérêts courus non echus	24054
Intérêts courus non echus	15
Concours bancaires	0
concours bancaires	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	793 330
Factures non parvenues	793 330
Avances et acomptes reçus sur commandes	912 132
Avoirs à établir	912 132
Dettes sociales	327 792
Congés payés	239 443
Autres dettes sociales	88 349
Dettes fiscales	77 157
Autres dettes fiscales	77 157
Autres dettes	0
Dettes diverses	0
Créances	Montant
Total des produits à recevoir	79 434
Créances financières	609
Intérêts courus à recevoir	609
Avances et acomptes versés	78 825
Acomptes versés	0
Avoirs à recevoir	78 825
Créances fiscales	0
Autres créances fiscales	0
Créances sociales	0
Produits à recevoir	0
Créances diverses	0
Divers	0

Note 23 : Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

Note 24 : Informations sur les délais de paiements aux fournisseurs

Échéance	31/03/2012	31/03/2011	31/03/2010
Echu	2 732 591	10 872 445	4 753 860
Échéance à moins de 30 jours	178 148	516 363	2 237 498
Échéance de 30 à 90 jours	68 391	418 079	721 680
Echance à plus de 90 jours	928 032	492 234	540 822
Total dettes fournisseurs	3 907 162	12 299 122	8 253 860

Note 25 : Résultat sur les 5 derniers exercices

	2011-2012	2010-2011	2009-2010	2008-2009	2007-2008
I- Capital en fin d'exercice					
a) Capital Social	2 020 506	1 921 044	3 883 266	3 883 266	3 883 266
b) Nombre des actions émises	4 041 012	3 842 087	1 128 068	1 128 068	1 128 068
c) Nombre d'obligations convertibles en actions		0	0	0	0
II - Opérations & Résultats de l'exercice					
a) Chiffres d'Affaires	32 884 809	25 783 989	28 143 925	26 445 468	32 389 433
b) Résultat avant impôts, avant amortissements & provisions	1 623 467	339 381	-1 217 322	-1 249 958	897 965
c) Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	18 750
d) Résultat après impôts, amortissements & provisions	220 242	-354 250	-2 838 138	-3 422 496	1 263 237
e) Bénéfices distribués		0	0	0	0
III - Résultat par action					
a) Résultat avant impôts et avant amortissements & provisions	0,40	0,09	-1,08	-1,11	0,80
b) Résultat après impôts, amortissements & provisions	0,05	-0,09	-2,52	-3,03	1,12
c) Dividendes attribué à chaque action dont avoir fiscal		0	0	0	0
IV - Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	44	46	56	58	56
b) Montant de la masse salariale globale & des avantages sociaux	3 047 426	2 919 352	3 213 604	3 732 395	3 408 113

XX4. Vérification des informations historiques annuelles

Non Applicable

XX5. Dates des dernières informations financières

Non Applicable

XX6. Informations financières intermédiaires et autres

Non Applicable

XX7. Dividendes

Années	Nombre de titres rémunérés	Dividende versé au titre de l'exercice					
		Net		Avoir fiscal		Total	
		FF	€	FF	€	FF	€
1994	2 300	100,00	15,24	50,00	7,62	150,00	22,86
1995	2 300	500,00	76,22	250,00	38,11	750,00	114,33
1996	800 000	6,25	0,95	3,125	0,48	9,375	1,43
1997	940 000	3,20	0,49	1,60	0,24	4,80	0,73

Aucun dividende n'a été distribué au cours des exercices de 1998 à celui clos le 31 mars 2012.

Depuis 1998 et jusqu'à ce jour la société a estimé qu'aucun dividende ne pouvait être distribué. Le critère principal est le maintien du « net gearing (retraité de l'affacturage) » au-dessous de 80%. Il ne s'agit pas en l'état et à proprement parler d'une « politique » dans la mesure où cette question est débattue chaque année par la Direction et où le critère principal est susceptible de changer, notamment sous l'influence d'une évolution favorable de « l'effet de levier financier » qui permettrait de distribuer avec des contraintes différentes de gearing.

Au mieux de la connaissance de la société tous les dividendes distribués à ce jour ont été versés aux intéressés.

XX8. Procédures judiciaires et arbitrage

Il n'existe pas de procédure importante de nature gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et ou du groupe.

XX9. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

A la date du présent document de référence, il est précisé que Lexibook n'a connu aucun changement significatif de sa situation financière ou commerciale depuis le 31 mars 2012.

XX10. Honoraires des commissaires aux comptes versés au titre de l'exercice clos au 31 mars 2012

	Cabinet Mazars				Cabinet C et V audit			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2011-2012	2010-2011	2011-2012	2010-2011	2011-2012	2010-2011	2011-2012	2010-2011
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	65 201	229 171	57%	98%	59 300	68 571	65%	76%
** Autres Diligences liées à la mission du commissaire aux comptes	43 333		38%	0%	32 017	22 175	35%	24%
Sous-total	108 534	229 171	96%	98%	91 317	90 746	100%	100%
Autres prestations								
Juridique, fiscal et social	4 882	5 500						
Technologies de l'information								
Autres								
Sous-total	4 882	5 500	4%	2%	0	0	0%	0%
TOTAL	113 416	234 671	100%	100%	91 317	90 746	100%	100%

Dont 40 000 euros d'avance versés au cabinet Mazars sur l'exercice 2010-2011

XXI. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

XXI1. Capital social

Au 31 mars 2012, le capital social est de 2 020 506 euros, divisé en 4 041 012 actions, chacune entièrement libérée. Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins deux ans (597 555 à la date de l'actualisation et au mieux de notre connaissance) bénéficient d'un droit de vote double.

La valeur nominale d'une action est de 0.5 euros.

Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions.

Au 31 mars 2011, le capital social était de 1 921 043.50 euros, divisé en 3 842 087 actions, chacune entièrement libérée.

XXI11. Compartiment de cotation

LEXIBOOK est coté sur le marché Euronext Paris de NYSE Euronext, compartiment C sous le code ISIN : FR0000033599.

XXI12. Nombre et principales caractéristiques des actions non représentatives du capital

Non Applicable

XXI13. Actions détenues par la société ou ses filiales

Conformément à la 10^{ème} résolution du 02/09/2011, la société a conclu avec la société Invest Securities à partir du 1^{er} février 2012, un contrat de liquidité de marché couvrant l'action Lexibook.

Le nombre d'actions propres détenues par la société s'élève à 5.934 titres. Au 31 mars 2012, les moyens figurant au contrat de liquidité sont :

- 70 526.07 €
- 5.934 Titres

XXI14. Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription

Capital autorisé non émis

Date AG	Nature de la délégation	Nominal maximum de l'AK	Durée de la délégation	Utilisation	Date de réunion décidant l'émission ou la réduction
02/09/2011 10eme résolution	Autotisation à donner au directoire pour opérer sur les actions de la Société	Max 10% des titres	18 mois	100K€ dans la cadre d'un contrat de liquidité	Versement le 31/01/2012
02/09/2011 12eme résolution	Autotisation à donner au directoire pour réduire le capital par annulation d'actions propres détenus par la Société	Max 10% des titres	26 mois	21 020 € soit 42.040 titres	Directoire du 2 janvier 2012
02/09/2011 13eme résolution	Delegation de compétence au directoire pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du DPS	10 M€ pour les actions 10 M€ pour les valeurs mobilières	26 mois		
02/09/2011 14eme résolution	Delegation de compétence au directoire pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du DPS par offre public	10 M€ pour les actions 10 M€ pour les valeurs mobilières	26 mois		
02/09/2011 15eme résolution	Delegation de compétence au directoire pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du DPS par offre visée au §3 de l'art L411-2 du code monétaire et financier	10 M€ pour les actions 10 M€ pour les valeurs mobilières	26 mois		
02/09/2011 17eme résolution	Delegation de compétence au directoire pour augmenter le montant de chacune des émissions aces ou sans DPS décidées en vertu des 13 et 15 resolutions	limite de 15% des émissions	26 mois		
20/12/2011 2eme résolution	Delegation de compétence au directoire pour modifier parité de conversion pour tranche de 1M€ de l'emprunt obligataire Turenne Capital			240.965 actions sur la base d'une conversion à 4.15€	Directoire du 27 janvier 2012
21/03/2012 1ère résolution	Modification parité de conversion pour la seconde tranche de 0.5M€ de l'emprunt obligataire Turenne Capital (92.370 titres sur la base d'une conversion à 5.413)		Avant 04/2015		

Messieurs Aymeric et Emmanuel LE COTTIER, au vu des plans de souscription d'actions décrits dans le paragraphe XVII2, peuvent souscrire 1 250 actions chacun, ce qui au vu des 4 millions de titres en circulation, ne présente pas de caractère dilutif.

XXI15. Informations sur les droits d'acquisition et/ou obligation attachés au capital souscrit non libéré

L'obligation, dans le cadre du protocole du 19/12/2011, qui impose aux actionnaires de maintenir les fonds propres ou quasi fonds propres à hauteur de 6 M€ au 31/12/2012, prend en compte le résultat à date, et n'impose pas d'opération spécifique liée au capital.

XXI16. Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de la placer sous option et détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent

Non Applicable

XXI17. Historique du capital

AGE	Nature de l'Opération	Augmentation de Capital		Nominal	Nombre de Titres Emis		Montant Cumulé du Capital Social	
		en FF	en €		Nbr	Val	en €	en titres
01/10/1981	Création de la SARL ELVECO	100,000.00	15,244.90		1,000	152.45	15,244.90	1,000
28/09/1984	Augmentation de capital par élévation du nominal à 290 FF	190,000.00	28,965.31				44,210.21	1,000
31/03/1987	Augmentation du capital par incorporations de réserves, portant le nominal à 500FF	210,000.00	32,014.29				76,224.50	1,000
31/03/1988	Augmentation du capital suite à la fusion avec la SARL GEPRIM	500,000.00	76,224.50		1,000	500.00	152,449.00	2,000
31/03/1988	Augmentation du capital par incorporation de réserves, faisant passer le nominal à 950 FF	900,000.00	137,204.11				289,653.11	2,000
31/03/1988	Augmentation du capital par incorporations des réserves, faisant passer le nominal à 1.50 F	400,000.00	60,979.61				350,632.72	2,000
30/11/1991	Transformation de la SARL ELVECO en SA Linguistic Electronic System (LES)						350,632.72	2,000
30/12/1996	Augmentation de capital par incorporation de réserves	5,980,000.00	911,645.12			8 280 000	1,262,277.86	2,000
	Division du nominal par 400					8 280 000	1,262,277.86	800,000
	Augmentation de capital par émission d'actions nouvelles à l'occasion de l'introduction en Bourse	1,449,000.00	220,898.63		140,000	9 729 000	1,483,176.49	940,000
31/12/2003	Augmentation de Capital suite conversion 57 obligations	590.36	90.00		57	90.00	1,483,266.00	940,057
12/12/2005	Augmentation de Capital avec appel public à l'épargne	15,742,968.00	2,400,000.00	3.44	188,011	646,757.84	3,883,266.00	1,128,068
20/09/2010	Réduction du Capital par réduction de la valeur nominale			0.50			564,034.00	1,128,068
20/09/2010	Augmentation de Capital réservée			0.50	36,201	18,100.50	582,134.50	1,164,269
24/02/2011	Augmentation de Capital avec maintien DPS		1,338,909.00	0.50	2,677,818	1,338,909.00	1,921,043.50	3,842,087
16/01/2012	Annulation titres auto détenus		-21,020.00	0.50	42,040	-21,020.00	1,900,023.50	3,800,047
22/02/2012	Conversion 1ère tranche emprunt obligataire Turenne Capital (1M€)		120,482.50	0.50	240,965	120,482.50	2,020,506.00	4,041,012

XXI2. Acte constitutif et statuts

Les statuts ont l'objet d'une refont lors de l'Assemblée générale le 2 septembre 2011 et d'une mise à jour après celle du 20 décembre 2011.

XXI21. Objet social (article 2)

La société a pour objet social directement ou indirectement, en France ou à l'Etranger :

- l'importation en provenance de tous pays et la distribution sous toutes ses formes de toutes matières premières, produits semi-finis ou finis pouvant être revendus en l'état ou transformés,
- le commerce sous toutes ses formes, en ce compris l'achat, la vente, l'exportation, la représentation, la réparation, l'entretien et l'installation de tous produits industriels ou de grande consommation,
- la prise d'intérêt, la participation sous quelque forme que ce soit dans toute entreprise similaire, notamment par voie d'apport, souscription aux achats d'obligations, d'actions ou d'autres titres, commandite, création de société nouvelle, fusion ou autrement.

Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature quelles qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'Etranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent le rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

XXI22. Dispositions concernant les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance de la société

Articles 17 à 32 des statuts : Administration et contrôle de la société

XXI23. Droits, privilèges, restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes

Il existe des droits de vote double pour les personnes ayant déclaré leurs titres depuis plus de 2 ans. Voir § XVIII1 (répartition actuelle du capital social et des droits de vote)

XXI24. Actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires

Article 37 des statuts, l'A.G.E. est seule habilitée à modifier les statuts.

XXI25. Assemblées Générales

Le fonctionnement des Assemblées Générale est décrit dans les articles 33 à 39 des statuts. L'Assemblée Générale statuant sur l'exercice clos le 31 mars 2012 aura lieu le 26 juin 2012. Nous vous indiquons ci-après le projet de résolutions :

**TEXTE DES RESOLUTIONS PRESENTEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 JUIN 2012**

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 mars 2012, approuve les comptes sociaux, à savoir le bilan, le compte de résultats et les annexes, de l'exercice clos le 31 mars 2012 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2012, approuve les comptes consolidés, à savoir le bilan, le compte de résultats et les annexes, de l'exercice clos le 31 mars 2012 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 220.242 Euros, au compte report à nouveau, lequel poste se trouvera dès lors porté à la somme de (3.136.007) Euros débiteur.

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, prend également acte qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

QUATRIEME RESOLUTION : APPROBATION DES CHARGES ET DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I., l'Assemblée Générale approuve les dépenses et les charges non déductibles s'élevant à 19.410 Euros correspondant à des amortissements excédentaires, l'impôt potentiel correspondant s'élevant à la somme de 6.469 Euros.

CINQUIEME RESOLUTION : APPROBATION DU RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ENGAGEMENTS ET CONVENTIONS REGLEMENTES

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et sur les engagements visés aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et chacune des conventions et chacun des engagements qui y sont mentionnés.

SIXIEME RESOLUTION : QUITUS AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE, AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2012 consent aux membres du Directoire quitus de leur gestion pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012.

Elle donne également, pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012, décharge aux membres du Conseil de Surveillance de l'accomplissement de leur mission.

Elle donne enfin, pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012, décharge aux Commissaires aux comptes de l'accomplissement de leur mission.

SEPTIEME RESOLUTION : JETONS DE PRESENCE

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prend acte que le Conseil de Surveillance n'a perçu que 30.000 Euros de jetons de présence au titre de l'exercice clos le 31 mars 2012 et a renoncé au bénéfice du solde auquel il avait droit.

Elle confirme que pour l'exercice social allant du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013 et pour les exercices ultérieurs le montant global, par exercice, des jetons de présence reste fixé à la somme 100.000 Euros.

HUITIEME RESOLUTION : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE M. LUC LE COTTIER EN QUALITE DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, décide de renouveler le mandat de M. Luc LE COTTIER en qualité de membre du Conseil de Surveillance et ce, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018.

NEUVIEME RESOLUTION : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE M. GERARD ABADJIAN EN QUALITE DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, décide de renouveler le mandat de M. Gérard ABADJIAN en qualité de membre du Conseil de Surveillance et ce, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018.

DIXIEME RESOLUTION : RATIFICATION DE LA NOMINATION PROVISoire DE M. PASCAL GANDOLFINI EN QUALITE DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, ratifie la nomination faite à titre provisoire par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 12 septembre 2011 de M. Pascal GANDOLFINI demeurant à GIF-SUR-YVETTE – 91190 – 59, Avenue du Général Leclerc, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de M. Gérard MICHOT, démissionnaire, et ce pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée en 2012 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

ONZIEME RESOLUTION : RENOUELEMENT DU MANDAT DE M. PASCAL GANDOLFINI EN QUALITE DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, décide de renouveler le mandat de M. Pascal GANDOLFINI en qualité de membre du Conseil de Surveillance et ce, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018.

DOUZIEME RESOLUTION : AUTORISATION A DONNER AU DIRECTOIRE POUR OPERER SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, décide d'autoriser le Directoire, avec faculté de subdélégation, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, des articles 241-1 à 241-6 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'«AMF») et du règlement n°2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003, à acquérir ou faire acquérir des actions de la Société en vue :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions de la Société par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité et conformément à une charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société, dans le cadre des dispositions des articles L.225-177 et suivants du Code de commerce, toute attribution gratuite d'actions dans le cadre de tout plan d'épargne entreprise ou groupe conformément aux dispositions des articles L.3332-1 et suivants du Code du travail, toute attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce et toute attribution d'actions dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise et réaliser toute opération de couverture afférente à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques où le Directoire ou la personne agissant sur délégation du Directoire agira ;
- de la conservation et de la remise ultérieure d'actions de la société à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, conformément aux pratiques de marché reconnues et à la réglementation applicable ;
- de la remise d'actions de la Société à l'occasion d'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tout moyen, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société ;
- de l'annulation de tout ou partie des actions ainsi rachetées, sous réserve que le Directoire dispose d'une autorisation de l'Assemblée Générale, statuant à titre extraordinaire, en cours de validité lui permettant de réduire le capital par annulation des actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions ;
- de toute autre pratique qui viendrait à être admise ou reconnue par la loi ou par l'AMF ou tout autre objectif qui serait conforme à la réglementation en vigueur.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourra être effectué ou payé par tous moyens, sur le marché de gré à gré, y compris par voie d'opérations sur blocs de titres ou d'offre public, de mécanismes optionnels, d'instruments dérivés, d'achat d'options ou de valeurs mobilières dans le respect des conditions réglementaires applicables. La part du programme réalisée sous forme de bloc pourra atteindre l'intégralité du programme de rachat d'actions.

Cette autorisation pourra être mise en œuvre dans les conditions suivantes :

- le nombre maximum d'actions dont la Société pourra faire l'acquisition au titre de la présente résolution ne pourra excéder la limite de 10% des actions composant le capital social à la date de réalisation du rachat des actions de la Société ;
- le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 5% du capital social ;
- le prix maximum d'achat par action de la Société est fixé à 15 Euros, étant précisé qu'en cas d'opération sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement des actions, ce prix maximum d'achat sera ajusté en conséquence par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant la capital avant l'opération concernée et le nombre d'actions après ladite opération.

Les actions rachetées et conservées par la Société seront privées de droit de vote et ne donneront pas droit au paiement du dividende.

En cas d'offre public sur les titres de la Société réglée intégralement en numéraire, la Société pourra poursuivre l'exécution de son programme de rachat d'actions, dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables.

Tous pouvoirs sont conférés au Directoire, avec faculté de délégation à toute personne conformément aux dispositions légales, en vue d'assurer l'exécution de ce programme de rachat d'actions propres, et notamment pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords pour la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'AMF et tous organismes, établir tous documents, notamment d'information, procéder à l'affectation et, le cas échéant, réaffectation, dans les conditions prévues par la loi, des actions acquises aux différentes finalités poursuivies, remplir toutes formalités et d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

La présente autorisation est donnée pour une période de 18 mois à compter de la présente Assemblée générale ; elle annule et remplace, pour sa durée restant à courir et à concurrence de sa fraction non utilisée, celle donnée par l'Assemblée Générale du 2 septembre 2011.

Le Directoire informera chaque année l'Assemblée générale des opérations réalisées dans le cadre de la présente résolution, conformément à l'article L.225-211 du Code de commerce.

TREIZIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR LES DEPOTS ET FORMALITES

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour accomplir ou faire accomplir toutes formalités, publications ou publicités nécessaires.

XXI26. Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou d'empêcher un changement de son contrôle

Non Applicable

XXI27. Dispositions fixant les seuils au-dessus duquel toute participation doit être divulguée

Article 14 des statuts : dispositions légales et réglementaires

XXI28. Conditions régissant les modifications du capital

Article 37 des statuts, l'A.G.E. est seule habilitée à modifier le capital.

XXII. CONTRATS IMPORTANTS (AUQUEL TOUT MEMBRE DU GROUPE EST PARTIE)

Non Applicable

XXIII. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATION D'INTERETS

Non Applicable

XXIV. DOCUMENTS ACCESSIBLE AU PUBLIC

Des exemplaires du document de référence sont disponibles sans frais au siège social de Lexibook, 2 Avenue de Scandinavie – 91965 COURTABOEUF CEDEX, sur le site internet de la société (www.lexibook.com), ainsi que sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org). De même, les différents communiqués de la société sont disponibles sur le site de la société.

Ci-après la liste des communiqués publiés sur notre site depuis le 31 mars 2011 :

- Communiqué Chiffre d'Affaires T1 2011-2012 13/07/2011
- Communiqué Lexibook Tablet 06/09/2011
- Communiqué Pub TV 12/09/2011
- Communiqué Web 19/09/2011
- Communiqué partenariat Disney 27/09/2011
- Communiqué webstore discount 04/10/2011
- Communiqué Chiffre d'Affaires T2 2011-2012 12/10/2011
- Communiqué désendettement 19/10/2011
- Communiqué salon HK 21/11/2011
- Communiqué résultat S1 2011-2012 28/11/2011
- Communiqué présentation SFAF 30/11/2011
- Communiqué Kid Pad 02/12/2011
- Communiqué mise à disposition doc AG 201211 07/12/2011
- Communiqué protocole bancaire 19/12/2011
- Communiqué conversion Turenne Capital 16/01/2012
- Communiqué contrat liquidité 25/01/2012
- Communiqué cours conversion Turenne Capital 27/01/2012
- Communiqué Chiffre d'Affaires T3 2011-2012 14/02/2012
- Communiqué répartition capital LEXIBOOK 24/02/2012
- Communiqué School Zone 27/02/2012
- Communiqué mise à disposition doc AG 210312 29/02/2012
- Communiqué partenariat MARVEL aux USA et au CANADA 22/03/2012
- Communiqué cours deuxième conversion Turenne Capital 23/03/2012
- Communiqué CA et résultats mars 2012 15/05/2012

XXV. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Cf. note 25 des comptes consolidés

XXVI. TABLES DE RECONCILIATION

XXVI1. Table de réconciliation du rapport financier annuel (article 222-3 du règlement général de l'AMF)

Comptes annuels de la société LEXIBOOK SA	81
Comptes consolidés du groupe LEXIBOOK	51
Rapport de gestion	se référer à la Table de réconciliation du rapport de gestion
Attestation du responsable du rapport financier annuel	07
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	79
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	49
Honoraires des Commissaires aux comptes	100
Rapport du Président du Conseil de surveillance le gouvernement et le contrôle	36
Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance	42

XXVI2. Table de réconciliation du rapport de gestion (article 225-100 et suivants du Code de Commerce)

Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé	19,26-28
Résultats de l'activité de la Société, de ses filiales et des sociétés qu'elles contrôlent	84,96
Indicateurs clés de performance de nature financière	09
Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière	25
Dettes fournisseur - Délai de paiement	98
Description des principaux risques et incertitudes	09
Indication sur l'utilisation des instruments financiers : objectifs, politique de la Société en matière de gestion des risques financiers	78
Informations sur les risques de marché (taux, change, actions)	N/A
Informations sur les risques pays	N/A
Événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice et la date du rapport de gestion	29
Évolution prévisible de la Société et entités comprises dans la consolidation et perspective d'avenir	N/A
Liste des mandats et fonctions exercées dans toute société par chaque mandataire social	31,32
Rémunération totale et avantages en nature versés à chaque mandataire social durant l'exercice écoulé	33,34
Engagements de toute nature pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux	35
Opérations réalisées par les dirigeants et les mandataires sociaux sur les titres de la Société	44,45
État de la participation des salariés au capital social	N/A
Informations environnementales	87
Informations sur la politique du risque d'accident technologique	N/A
Prises de participation significatives dans des sociétés ayant leur siège en France	N/A
Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels (et consolidés)	N/A
Principaux actionnaires et répartition du capital et des droits de vote au 31 mars 2011	45
Information sur les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	N/A
Mode de Direction Générale de la Société	31
Rapport spécial sur les options de souscription et d'achat d'actions et attributions gratuites d'actions	N/A
Informations sur le programme de rachat d'actions	44
Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité en matière d'augmentation de capital	102
Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	99
Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	100
Les activités de la Société en matière de recherche et développement	29